



MARDI 19 DÉCEMBRE 1995

No 36144 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Elections législatives en Russie: le PC est largement en tête

Démission exigée

Les communistes caracolaient en tête hier des résultats partiels des élections législatives. Ils distancent nettement leurs principaux rivaux et notamment le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Le chef du PC, Guennadi Ziouganov, a déjà exigé la démission du gouvernement et lancé un avertissement à l'OTAN.

Page 2



OPINION Camouflet

Personne ne sera trop surpris du résultat des élections législatives russes pour le renouvellement de la Douma. On s'attendait à un vote protestataire communiste. Il est sorti des urnes de manière manifeste, avec près de 22% des suffrages. Il ne faut pourtant pas en faire un drame, car rien n'est plus comme avant, depuis l'effondrement du pouvoir discrétionnaire de l'Union soviétique. Toutefois, la vigilance est de mise, car les deux forces victorieuses - les néo-communistes et les ultranationalistes - pourraient être les mauvais anges de la Russie du XXIe siècle.

Il n'en reste pas moins que ce scrutin est un grave camouflet pour le président Boris Eltsine qui voit son poulain relégué par le peuple. Ainsi son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, du parti «Notre maison, la Russie», ne vient qu'en troisième position avec 9,6% des voix derrière le communiste Guennadi Ziouganov et l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski avec 11,1% des suffrages. Quant aux forces jugées réformatrices, elles restent distancées avec Grigori Iavlinski (8,4%) et avec le libéral Egor Gaïdar qui atteindrait tout juste les 5% nécessaires pour une représentation au Parlement.

Il n'en reste pas moins que la Douma nouvelle ne sort pas fondamentalement transformée par rapport à la précédente. Certes les communistes s'en trouveront considérablement renforcés, mais ils auront de la peine à trouver les alliances nécessaires pour obtenir la démission du gouvernement que l'apparatchik Ziouganov, appelé jadis à Moscou par le chef du PC Iouri Andropov, appelle de ses vœux.

En clair, cela signifie que Boris Eltsine n'aura pas à craindre grand chose de cette Douma, même avec une telle percée communiste. Car comme aux Etats-Unis, il dispose de pouvoirs présidentiels étendus. Il faut en effet que le Parlement réunisse les deux tiers des voix pour faire échec au veto du président. En outre, comme en France, la défiance du gouvernement entraîne automatiquement la dissolution de l'Assemblée.

Néanmoins, le président russe doit prendre ces élections comme un sérieux avertissement pour l'élection présidentielle de juin 1996, car il se trouve dans une position largement minoritaire, ne pouvant s'appuyer sur aucune des deux formations sorties en tête de ce scrutin.

C'est dire combien à l'heure actuelle, on est déboussolé dans la vieille Russie. Après sa cahotique émancipation, cette dernière fait le douloureux apprentissage du capitalisme qui ne tient pas, et de loin, ses mirifiques promesses. Il est temps de savoir qu'à un régime dictatorial ne succède pas nécessairement un système démocratique. Les anciens pays communistes et surtout la Russie en font la dramatique expérience.
Blaise NUSSBAUM

Envoi de troupes américaines en Bosnie

Transports repris

La mauvais temps l'avait retardé. Le transport des troupes américaines de la force multinationale de l'OTAN (IFOR) vers la Bosnie a repris hier. C'est à Tuzla qu'a été installé le centre de commandement des 20.000 GI's chargés de commencer à mettre en œuvre le récent traité de paix en Bosnie.

Page 2

France

Une reprise inégale

Hier en France, la reprise du travail restait progressive et inégale. Le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France s'est à peu près normalisé. Le suspense demeure toutefois avant le sommet social prévu jeudi entre le patronat et les syndicats.

Page 2

Pistes enneigées dans l'Arc jurassien

Le snowboard en vedette

Le ski traditionnel est devenu ringard! C'est l'avis de ceux qui ont goûté aux joies du surf des neiges. Du coup, les snowboarders tiendront la vedette sur les pistes. Les stations de l'Arc jurassien, après l'avoir quelque peu dédaigné, font les yeux doux à cette clientèle au potentiel de développement si énorme.

Page 15

COIFFANT
Espacité 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 67



Après dépouillement de 45% des bulletins de vote, le PC recueillait 21,9% des suffrages. Soit près du double de son suivant immédiat, le Parti libéral-démocrate de Russie (PLDR) de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski (11,1%). Le mouvement Notre Maison Russie (NDR) du premier ministre était troisième avec 9,6%.

Notre Maison Russie conserve néanmoins ses chances de coiffer sur le poteau le PLDR. Les fiefs traditionnels d'Extrême-Orient de ce dernier ont en effet été parmi les premiers à être comptabilisés. Ainsi à Moscou, le parti de M. Tchernomyrdine recueillait 19,5% des voix. Le PLDR se contentait lui d'un maigre 2,5%, selon des résultats partiels portant sur 60% des suffrages.

DÉDRAMATISATION

Le pouvoir a cherché à minimiser la portée de la victoire communiste. «Le mythe selon lequel le balancier politique a penché à gauche ne résiste pas à l'analyse», a affirmé Gueorgui Satarov, conseiller politique du président Boris Eltsine.

M. Satarov a relevé la bonne tenue des forces réformatrices - NDR, Iabloko de Grigori Iav-

linski (8,4%) et Choix de la Russie du libéral Egor Gaïdar. Cette formation frise les 5% nécessaires pour recueillir des sièges. Le conseiller de M. Eltsine a même pronostiqué une assemblée «pratiquement à parité».

Le chef du Parti communiste Guennadi Ziouganov a de son côté exigé la démission du gouvernement. «Le gouvernement a tenu un référendum lors des élections législatives de dimanche et il a été sanctionné par un vote de défiance», a-t-il déclaré.

M. Ziouganov a également réclamé «le départ immédiat» du ministre des Affaires étrangères Andreï Kozyrev. Le président du Parti communiste a réaffirmé que son parti est «contre l'élargissement de l'OTAN» et pour «un rétablissement de l'URSS sur une base volontaire, par référendum et par étapes».

Guennadi Ziouganov a enfin annoncé que son parti ouvrirait des consultations pour créer «une opposition populaire et patriotique» autour de trois idées: éviter l'éclatement de la Russie, calmer la situation en Tchétchénie et légiférer «dans l'intérêt des familles russes moyennes et non dans celui des groupes financiers».

M. Ziouganov a cité comme possibles alliés les ultranationalistes de Vladimir Jirinovski, les Femmes de Russie (centristes) et, sur certains points, les réformateurs du mouvement Iabloko.

Malgré l'issue de ces élections, l'entourage présidentiel conserve l'avantage d'avoir affaire à une nouvelle Douma risquant fort de ressembler à l'assemblée sortante: une chambre aux majorités introuvables et incapable de s'opposer aux déci-

sions du Kremlin. En effet, le veto de ce dernier n'est surmontable que par les deux tiers des députés.

ELTSINE PRUDENT

Le président Eltsine a ainsi pris soin de ne pas se précipiter pour commenter le scrutin. Il a fait savoir par la voix de son porte-parole qu'il était «pour l'instant prématuré de parler des résultats». Il s'est toutefois félicité du fort taux de participation.

Environ 65% des 105 millions d'électeurs ont voté lors de ces deuxième élections législatives de l'après-communisme. Ce taux de participation est de dix points supérieur à celui du précédent scrutin de décembre 1993 (54,8%). Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont jugé ces élections «libres et justes».

(ats, afp, reuter)

La nouvelle taxe poids lourds ne fait pas l'unanimité

Gaz et mazout pour les NLFA

Les grands travaux de transports publics - dont les nouvelles transversales ferroviaires - financés par les taxes sur le mazout et le gaz? Le Conseil fédéral l'envisage, du moment qu'il renonce pour l'instant à l'idée d'utiliser les recettes de la future taxe poids lourds. Mais il faut, pour étudier cette possibilité, retarder les travaux de six mois. Le peuple votera, mais pas avant 1997.

Berne
François NUSSBAUM

Le financement des NLFA (un projet voté en 1992) est remis en question depuis plus d'un an, en raison des déficits budgétaires.

Cette année, le Conseil fédéral a lancé l'idée d'un financement spécial et temporaire, pour un ensemble de grands travaux d'infrastructure: NLFA, Rail-2000, raccordement au TGV par Bâle et Genève, et installations anti-bruit.

QUATRE PILIERS

Dans ce paquet, le projet Rail-2000 est ramené à une première étape, alors que les NLFA sont réduites aux nouveaux tunnels de base, sans les voies d'accès initialement prévues.

En outre, le choix n'est pas encore définitif entre deux variantes: percement simultané du Loetschberg (à une voie) et du Gothard, ou priorité à l'achèvement du Gothard.

En gros, ces travaux nécessitent un crédit annuel de 2 milliards durant 20 ans. Vu l'état des finances fédérales, il faut un financement spécial, pour lequel le Conseil fédéral a proposé quatre piliers: un quart fourni par l'emprunt de capitaux, un quart par la taxe sur l'essence, un quart par une augmentation de cette taxe (10 centimes par litre) et un quart par la future taxe poids lourds liée aux kilomètres parcourus.

Hier, le Conseil fédéral a admis que l'introduction de cette nouvelle taxe poids lourds (votée en février 1994) «semblait rencontrer une certaine résistance». En termes non diplomatiques: on n'en veut pas, surtout si elle doit être affectée à des tra-

voux ferroviaires. A noter aussi que, dans nos négociations avec l'Union européenne, Bruxelles n'apprécie pas l'idée d'une taxe routière introduite de manière unilatérale par la Suisse.

Bref, le gel momentané de cette taxe oblige à trouver une autre source de financement pour ces grands travaux. Le Conseil fédéral envisage une augmentation des taxes sur le mazout et le gaz naturel. Mais il veut, auparavant, en examiner les répercussions économiques et énergétiques, ainsi que les chances d'aboutir en votation populaire. Une vaste consultation à ce sujet va durer jusqu'à mi-janvier. Un nouveau projet pourrait être proposé au peuple en 1997.
F.N.

Bosnie: amélioration des conditions météorologiques

Reprise du transport des troupes

Le transport des troupes américaines de la force multinationale de l'OTAN (IFOR) vers la Bosnie a repris hier. Il avait été interrompu depuis plusieurs jours en raison du mauvais temps. Les premiers chars lourds américains ont pénétré par train dimanche en Croatie.

Sept avions de l'armée de l'air américaine et un appareil danois envoyé par l'ONU se sont posés sur la base de Tuzla, dans le nord-ouest de la Bosnie. Les deux premiers appareils transportaient des troupes et du matériel. Les hommes ont rejoint quelque 90 militaires américains qui avaient été déployés à Tuzla il y a une dizaine de jours. Ils ont

pour mission de préparer le terrain à la venue dans les prochaines semaines d'un millier d'hommes.

Un porte-parole américain a annoncé que 27 vols étaient au total prévus: les avions doivent se poser toutes les cinq à dix minutes. Depuis jeudi, aucun avion n'avait pu atterrir sur la base, retardant l'installation du quartier général américain de l'IFOR à Tuzla. Les 20.000 GI's seront responsables du secteur nord-est de la Bosnie.

PREMIERS CHARS

Par ailleurs, les premiers chars lourds américains ont pénétré par train dimanche en Croatie, formant l'avant-garde combattante du contingent que Washington a décidé d'envoyer pour garantir la paix en Bosnie. Le train transporte quatre chars Abrams M1 de 60 tonnes, 13 vé-

hicules Bradley équipés de canons de 30 mm, et un groupe de 130 soldats.

Le général Michael Walker, chef du Corps de réaction rapide du commandement allié en Europe (ARRC) s'est rendu pour sa part sur la base aérienne de l'OTAN établie à Vicence (Italie), d'où il doit se rendre aujourd'hui à Split (Croatie). L'ARRC, créé par l'OTAN en 1992 pour répondre ponctuellement aux crises régionales de l'après-guerre froide, commandera les 60.000 hommes des contingents terrestres déployés en Bosnie.

RETRAIT «LIMITÉ»

A Sarajevo, la mission de l'ONU a déclaré avoir constaté quelques «signes très limités» d'un retrait des forces serbes dans les faubourgs de la capitale bosniaque. Aux termes des ac-

cords de paix sur la Bosnie, certains secteurs sous contrôle serbe doivent passer sous autorité gouvernementale.

Les forces en présence disposent d'un délai de 30 jours à partir de l'arrivée de la force de l'OTAN fixée au 20 décembre.

L'ONU doit officiellement passer le relais à l'OTAN mercredi. La paix reste fragile à Sarajevo. Hier, un tireur isolé a touché un tramway qui passait dans la principale avenue de la ville et a blessé une femme.

(ats)

19.12.1641 – Mort de Sully, ministre de Henri IV, né en 1560.

19.12.1793 – Bonaparte reprend Toulon aux Anglais.

19.12.1842 – Les Etats-Unis reconnaissent l'indépendance de Hawaï.

19.12.1905 – Grève générale à Moscou.

BRÈVES

Bosnie

Chef de mission nommé

Le diplomate américain Robert Frowick a été nommé officiellement hier chef de la mission de l'OSCE en Bosnie, a annoncé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne. La mission, qui commencera à fonctionner en janvier, aura pour tâche principale, conformément à l'accord de paix, de préparer les futures élections de Bosnie-Herzégovine.

Espagne

Gonzalez tête de liste

Le chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez a accepté d'être la tête de liste socialiste aux élections législatives de mars 1996. Il a fait part de sa décision hier lors de la réunion du Comité exécutif du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

UE

Piégée

L'entrée en vigueur prévue le 1er janvier de l'interdiction d'importer des fourrures d'animaux capturés par pièges à mâchoires pose problème aux ministres de l'Environnement de l'Union européenne et à la Commission. Ils sont soumis à des pressions contradictoires des pays producteurs et du Parlement européen.

Cisjordanie

Cadeau de Noël

L'armée israélienne a annoncé hier que son retrait de Bethléem (Cisjordanie) aura lieu le 21 décembre, ce qui permettra aux Palestiniens d'organiser pour la première fois les festivités de Noël dans la ville où naquit Jésus.

Autriche

Nouvelle coalition

Au lendemain des élections législatives anticipées, le président autrichien Thomas Klestil a souhaité hier que soit rapidement formée une nouvelle coalition gouvernementale.

Belgique

Grèves sauvages

Des grèves sauvages de protestation contre un plan de suppressions d'emplois et des mesures d'austérité ont perturbé le trafic ferroviaire en Belgique hier.

Conférence sur le désarmement à Bonn

La conférence sur le désarmement et l'instauration de mesures de confiance en Bosnie s'est ouverte hier à Bonn sur un différend entre la Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Zagreb a menacé de se retirer si Belgrade ne reconnaissait pas la Slavonie orientale comme partie intégrante de la Croatie.

Le chef de la diplomatie de Zagreb, Mate Granic, a déclaré que l'absence de définition du statut de cette région, frontalière de la Serbie, bloquait les discussions sur la sécurité dans la région. «Si la reconnaissance mutuelle ne se matérialise pas et que la normalisation ne s'engage pas dans un proche avenir, la Croatie sera contrainte de se retirer complètement de ces négociations», a prévenu M. Granic. Le ministre yougoslave des Af-

aires étrangères, Milan Milutinovic, a immédiatement réfuté les arguments de son homologue croate.

Le représentant britannique, Malcolm Rifkind, a déclaré à la presse qu'il était «inconcevable» que la Croatie abandonne un processus convenu dans les accords de Dayton. Selon lui, la réintégration de la Slavonie orientale au sein de la Croatie était déjà assurée.

La conférence de Bonn devait fixer les modalités et le calendrier de futures négociations, en vue d'assurer une paix durable. Les représentants de 32 Etats participaient à la réunion. Le conseiller fédéral Flavio Cotti a souligné l'importance d'un contrôle démocratique des armements dans la région. (ats)

Reprise partielle du travail en France

Normalisation des liaisons TGV

La reprise du travail en France restait progressive et inégale, hier, selon les secteurs d'activité et les régions. Le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France s'est à peu près normalisé. Le suspense demeure toutefois avant le sommet social prévu jeudi entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

Un train sur deux circulait en région parisienne, plus de la moitié sur les grandes lignes. Les trains Eurostar Paris-Londres ont repris et la plupart des trains à grande vitesse (TGV), roulaient normalement. Presque toutes les liaisons TGV entre la Suisse et la France prévues pour les jours ouvrables sont assurées.

Hier, deux liaisons avec Genève ont été encore annulées. Mais dès l'après-midi, les trains

sont partis selon l'horaire, ont précisé les CFF. Six trains relient Genève à Paris ou Lyon durant les jours ouvrables. Lausanne et Berne sont desservis quatre fois par jour.

SOMMET SOCIAL

Les secrétaires généraux de la CGT et de Force ouvrière, Louis Viannet et Marc Blondel, ont insisté sur la nécessité pour M. Juppé d'annoncer jeudi, lors du sommet social, des gestes concrets envers l'ensemble des salariés.

Marc Blondel a estimé que la reprise du travail n'était qu'une «trêve», et que les salariés n'entendaient pas «abandonner leurs revendications». Louis Viannet a d'ores et déjà averti qu'un échec du «sommet social» pourrait provoquer «un retour de flamme». La CGT appelle toujours à une «journée natio-

nale d'action» mardi 19 décembre. Le premier ministre, Alain Juppé, a prôné dimanche «la compréhension et la réconciliation» avant la rencontre de jeudi. Le chef de gouvernement a toutefois souligné que ce sommet ne discuterait pas des salaires.

COÛT DES GRÈVES

L'Institut national de la statistique et des études économiques a chiffré à au moins 0,3%/0,4% l'impact des grèves sur le produit intérieur brut trimestriel de la France. Le coût est évalué à une fourchette de 1,38 à 1,6 milliard de francs suisses. Ce coût, qui a été calculé sur les quinze premiers jours des mouvements sociaux, pèsera sur la croissance du quatrième trimestre 1995 qui a été révisée en baisse à 0,1 %, contre une estimation initiale de 0,4%. (ats)

Etats-Unis

Le veto de Bill Clinton

Alors que plus de 250.000 employés fédéraux commencent à être mis à pied en raison de l'impasse budgétaire, le président Bill Clinton a opposé son veto hier à deux projets de lois de finances qui, selon lui, constituaient une menace pour l'environnement.

M. Clinton a ainsi mis son veto entre autres au projet de loi budgétaire de l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement.

«Les républicains de ce Congrès essaient de faire reculer des décennies de consensus bipartisan pour la protection de l'environnement». (ap)

Election en Haïti

René Préal en tête

L'ancien premier ministre René Préal arrive largement en tête dans les premiers résultats partiels de l'élection présidentielle haïtienne, selon une source proche de la Mission d'observation électorale de l'OEA. Le candidat gouvernemental, qui était favori, a obtenu environ 75% des suffrages exprimés. Selon la même source, ces premiers résultats font apparaître une participation très faible, de l'ordre de 20 % du corps électoral, estimé à 3,6 millions d'électeurs inscrits par le Conseil électoral provisoire (CEP). L'abstention a été très importante, aussi bien dans la capitale que dans les villes de province. (ats)

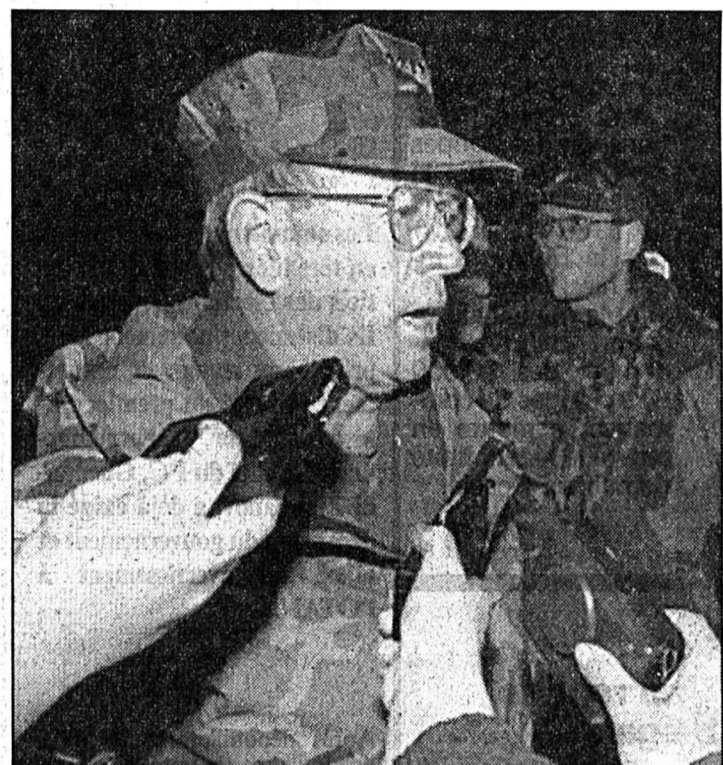
Bruxelles

Ordinateurs taxés

La ville de Bruxelles va percevoir dès l'an prochain une taxe sur les écrans d'ordinateurs. Le projet de la Municipalité devrait avoir été entériné hier soir par le Conseil communal, malgré les protestations des milieux économiques.

Pour chaque écran terminal, une taxe annuelle de mille francs belges (40 FS) sera due, selon le projet conçu par la coalition socialiste-libérale-écologiste au pouvoir à Bruxelles-Ville. Le secteur tertiaire, qui génère des profits mais peu d'emplois, est visé, comme l'explique le service de presse de l'Hôtel de Ville.

En revanche, l'administration publique sera épargnée. (ats)



L'amiral américain Leighton Smith

Le commandant de la force multinationale pour l'application de l'accord de paix en Bosnie, a rejoint hier soir le QG temporaire de l'IFOR à Zagreb. (Keystone)

Combats entre le Yémen et l'Erythrée

Une île stratégique

Le Yémen a reconnu hier que les forces érythréennes s'étaient bien emparées de l'île stratégique de Grande Hanish après trois jours de combats. Un peu plus tôt, les deux pays avaient pourtant annoncé avoir conclu un cessez-le-feu immédiat dans le conflit qui les oppose autour d'îles de la mer Rouge.

«Les forces érythréennes ont violé le cessez-le-feu et lancé une violente attaque qui leur a permis de prendre le contrôle de l'île après avoir reçu des renforts», a affirmé un militaire yéménite.

Un cessez-le-feu avait été pourtant annoncé lundi par l'Erythrée.

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères daté de dimanche, l'Erythrée avait annoncé avoir «fait prisonniers plus de 180 soldats yéménites et détruit un hélicoptère».

DIZAINE DE MORTS

Un premier bilan fait état de six morts érythréens et de trois morts yéménites, d'après les autorités des deux pays.

Objet du litige territorial, la Petite et la Grande Hanish sont situées au milieu de la mer Rouge, à proximité du détroit de Bab el Mandeb. Ce détroit contrôle le passage entre la mer Rouge et l'océan Indien. (ats)

Négociations entre Israël et la Syrie

Une nouvelle approche

Le premier ministre israélien Shimon Peres a dévoilé hier un texte comportant dix principes de négociation avec la Syrie dans lequel les deux pays s'accordent sur une nouvelle approche de résolution de leurs différends.

Israéliens et Syriens, qui se retrouveront à Washington à partir du 27 décembre, sont convenus d'un «échange d'idées», d'un agenda ouvert sur plusieurs sujets. Jusqu'ici, Israël voulait régler les questions de sécurité d'abord. De son côté, Damas a accepté de lier les discussions sur le retrait du Golan à celle concernant la sécurité de la frontière israélo-libanaise.

Ces principes de discussion, conclus avec la médiation américaine, permettent donc de concentrer les discussions sur l'ensemble des questions. M. Peres a démenti avoir donné aux Américains ou aux Syriens des documents, cartes ou engagements détaillant l'ampleur du retrait israélien du plateau du

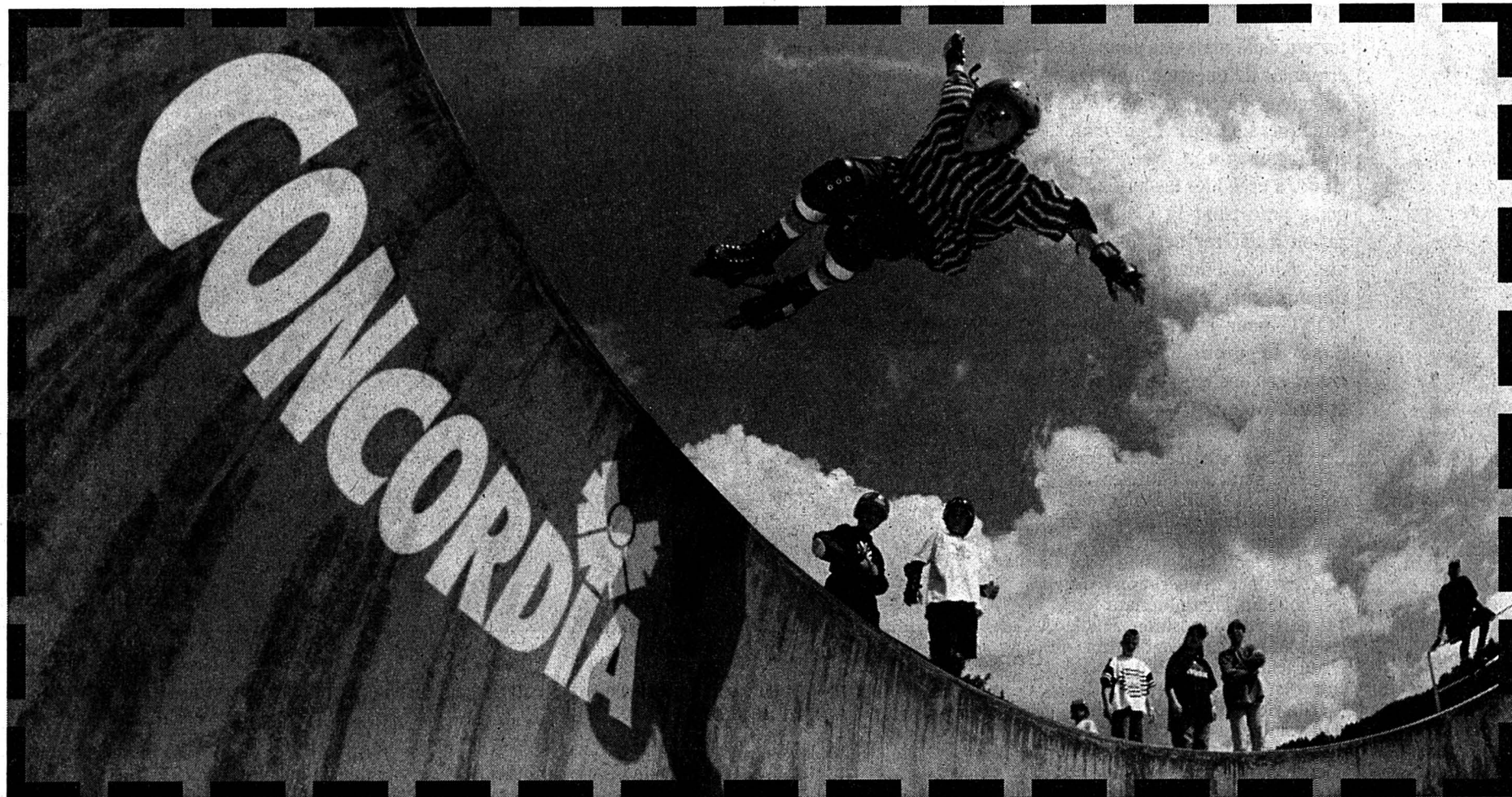
Golan, envahi en 1967 et annexé en 1981 par l'Etat hébreu.

Concernant ce retrait, M. Peres a ajouté: «Sur la question des concessions territoriales, j'ai dit au président que je préférerais, lorsque le temps sera venu, les annoncer devant la Knesset plutôt qu'à Washington».

Selon le quotidien Maariv paru hier, l'Etat hébreu est prêt à abandonner son exigence d'un retrait graduel du Golan sur cinq ans et serait prêt à le faire en un an. Par ailleurs, M. Peres a ajouté que sa politique n'était pas différente de celle de feu Yitzhak Rabin, mais qu'il avait depuis longtemps une autre approche, a rapporté Yair Amikam, porte-parole de la Knesset.

Il a également confirmé qu'il attendait du pouvoir syrien qu'il annule tous les accords militaires conclus avec l'Iran, qui soutient les intégristes libanais du Hezbollah dans le sud du Liban. «Un accord de paix ne peut pas comprendre des éléments de guerre». (ap)

Nos prestations ne sont pas seulement valables dans les cas extrêmes.



Nous complétons l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accident en suivant exactement vos désirs – partout là où vous souhaitez la renforcer. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44815/ROC

OTTIGER & PARTNER BSW LUZERN

Nettoyages

Au propre et au figuré

NETTOYAGES Shampooinage de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier
Brianza
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 60 68 ou 28 21 98
132-772750

Glaude Entreprise de nettoyages
en tous genres
ilatti
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 31 89
132-772547



CONCIERGE SERVICE
Nettoyages, conciergeries, fin de chantier
Natel 077/37 51 72 ☎ 039/26 57 68
La Chaux-de-Fonds
132-772587

la propreté assurée
netneteco-nettoyage
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 25 24
Conciergerie
d'usines
Entretien de
grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier
132-764506

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67,
chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 132-765482

Oisellerie de la Tour



D.-JeanRichard 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55
Aquariums,
oiseaux,
rongeurs
Articles, nourriture
pour chiens et chats

132-780443

**UN CRÉDIT -
UNE ADRESSE**

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
Comparez, vous avez
tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13.5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser

à la centrale d'informations des

crédits ou à d'autres services de ren-

seignements. Le crédit à la consom-

mation est interdit lorsqu'il a pour

effet de provoquer le surendettement

de l'emprunteur (Loi sur la police du

commerce du Canton de Neuchâtel).

CREDIT SUISSE

CS

144-729281/ROC

LE GRAND CAFÉ

CHAMPS-MONTANTS 2 • MARIN • 038 / 33 52 02

Youpie... «La crise est finie»
(qu'ils ont dit)

A l'époque, certains de nos super Nostradamus
qui nous gouvernent (à la dérive) nous avaient prédit,
que nous avions passé le creux de la vague
et que nous arriverions au bout du tunnel le 19 décembre 1995,
ET BIEN NOUS Y VOILÀ!

Cela tombe bien, car nous sommes justement à la sortie
du tunnel. A l'indication «MARIN» virez à tribord toutes.
Après avoir tourné trois fois à droite,
vous vous trouverez devant LE GRAND CAFÉ,
dans le centre commercial Magro.

POUR FÊTER CET ÉVÉNEMENT
comme il se doit!

Nous avons confectionné du 19 au 23 décembre
LE MENU «SPÉCIAL FIN DE TUNNEL»
POUR LE PRIX «SPÉCIAL DÉBUT DE TUNNEL»
15 ans, cela passe si vite!!! hum.

Même pour les personnes habitant le haut du canton,
depuis le rond point du Raymond (subventionné par Lego)
vous êtes chez nous en moins de 20 minutes
sans risque de vous faire piquer «le bleu».

Votre resto sympa! V. Genre

Dans le Centre Magro

PAR LA MÊME OCCASION, NOUS VOUS SOUHAITONS
D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

28-37654

GRAND PARKING
SALLES POUR BANQUETS
NOUS COMPARER C'EST NOUS APPRÉCIER

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____ **039-23 16 12**

Nom _____ **BANQUE**

Prénom _____ **X procrédit**

Rue _____ No _____ Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total

NPA/Domicile _____ des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre c de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour

Date de naissance _____ Signature _____ effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

A/inv(51/01)

Les criminels de guerre seront remis aux cours de l'ONU Pas d'asile en Suisse!

La Suisse doit demeurer une terre d'asile mais pas pour les criminels de guerre coupables de génocide et d'épuration ethnique. Le Conseil national, à l'instar du Conseil des Etats, a créé hier les bases légales autorisant la Confédération à déférer des suspects aux deux tribunaux internationaux mis en place par l'ONU pour juger les violations du droit humanitaire commises en ex-Yougoslavie et au Rwanda.

Les Suisses eux-mêmes pourront être remis à ces juridictions pour autant qu'ils reviennent purger leur peine au pays. Il y avait urgence à légiférer. Le National l'a compris, qui a voté l'arrêté sur la coopération avec les tribunaux internationaux par 138 voix sans opposition. Jeudi, les Chambres devraient le déclarer urgent de sorte qu'il pourra entrer en vigueur dès vendredi. L'arrêté fédéral adopté hier sera valable huit ans. Il prévoit que de présumés criminels de guerre ayant sévi au Rwanda et en ex-Yougoslavie, appréhendés sur territoire suisse, pourront



Conseil national

A l'instar de leurs collègues des Etats, les députés ont estimé que les criminels de guerre devaient être remis aux tribunaux de l'ONU.

être déferés devant des tribunaux internationaux ad hoc. La grande majorité de la

Chambre du peuple a salué cette base légale dont l'urgence fut largement reconnue. Elle a donc

eu vite fait de balayer, par 131 voix contre cinq, la proposition de renvoi d'Ulrich Schluher

(UDC/ZH) qui réclamait que les violations du droit des gens soient poursuivies universellement et non pas ponctuellement par des tribunaux ad hoc. Le représentant de l'UDC zurichoise redoutait que la Suisse soit assujettie à l'ONU dans ces affaires de crimes de guerre.

EX-YOUGOSLAVIE ET RWANDA

L'arrêté fédéral voté hier ne règle que la collaboration avec les deux tribunaux internationaux découlant des résolutions 827 et 955 du Conseil de sécurité des Nations Unies pour juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Le Conseil fédéral disposera cependant de la compétence d'étendre la validité de l'arrêté de façon à pouvoir collaborer avec d'autres tribunaux institués par l'ONU.

Les socialistes ont réclamé en vain une centralisation de la procédure auprès de la Confédération. Arnold Koller était contre, car une telle démarche aurait obligé, selon lui, à revoir l'ensemble de cet arrêté urgent dont l'entrée en vigueur aurait par trop tardé. Par 86 voix contre 62, le National a refusé ce transfert de compétences cantonales à un office fédéral défendu par Nils De Dardel (PS/GE).

(ap)

BRÈVES

Avec le Sri Lanka

Convention prolongée

La Convention passée en janvier 1994 entre la Suisse et le Sri Lanka qui permet de renvoyer les requérants d'asile déboutés a été prolongée de deux ans, selon le Département fédéral de justice et police (DFJP). La Convention garantit en principe la sécurité aux personnes qui rentrent chez elles.

Décompte de la TVA

Nombreux retardataires

Le décompte de la TVA pose problème, et de nombreux contribuables ont du retard. Dans plus de 8800 cas, des estimations d'office ont dû être entreprises, a déclaré hier le conseiller fédéral Kaspar Villiger à l'heure des questions du Conseil national.

Lucerne

Nouveau quotidien présenté

Le nouveau quotidien lucernois, la «Neue Luzerner Zeitung», paraîtra dès le 3 janvier, en cinq cahiers et sur cinq colonnes, avec des éditions régionales, ont indiqué hier les éditeurs du nouveau journal, les Neue Luzerner Medien AG. La «Neue Luzerner Zeitung» (Neue LZ) est le résultat de la fusion des «Luzerner Neuste Nachrichten» de l'éditeur C.J. Bucher SA, filiale du groupe Ringier, avec la «Luzerner Zeitung», éditée par la maison du même nom.

Canton de Zurich

Bureau de l'égalité sauvé

Le Bureau de l'égalité du canton de Zurich ne sera finalement pas démantelé. Poursuivant son long débat sur le budget 1996, le Parlement a rejeté hier par 88 voix contre 68 cette mesure d'économie proposée par le gouvernement. Le Conseil d'Etat voulait réduire de trois à un le nombre d'emplois au Bureau de l'égalité. La place restante aurait été intégrée à l'office du personnel.

Tessin

Adieu les machines à sous!

Le Grand Conseil tessinois a approuvé hier soir à une large majorité une restriction de la loi sur l'utilisation des machines à sous dans le canton. Ces appareils automatiques ne seront autorisés que dans les deux casinos de Lugano et Locarno.

Ordonnance modifiant l'impôt sur le tabac adoptée Cigarettes plus chères dès mars

Les prix des paquets de cigarettes augmenteront jusqu'à 20 centimes dès le 1er mars 1996. Le Conseil fédéral a fixé hier à cette date les modifications de l'ordonnance réglant l'imposition du tabac. Les recettes supplémentaires annuelles pour la Confédération sont estimées à quelque 85 millions de francs.

La plupart des fabricants de cigarettes n'ont pas encore décidé des prix qu'ils pratiqueront dès mars prochain. Ils attendaient la décision du Conseil fédéral tombée hier. Mais les prix seront encore fixés cette année et communiqués aux détaillants au début

de l'an prochain, ont expliqué les porte-parole des trois principaux fabricants.

DE ZÉRO À VINGT

Ceux-ci profiteront de l'entrée en vigueur de cette nouvelle ordonnance fédérale pour adapter leurs prix. Ils devront non seulement intégrer la hausse de l'impôt, mais «ils tiendront également compte de critères commerciaux et du marché», a indiqué à l'ATS Charly Martin, porte-parole de BAT.

L'augmentation ne sera donc pas linéaire pour toutes les marques. Suite à une enquête de l'ATS auprès des principaux fa-

bricants, il semble que la hausse ne devrait pas excéder 20 centimes par paquet et qu'elle se montera à dix centimes pour la plupart des marques. Il n'est pas non plus exclu que le prix de certaines d'entre elles reste inchangé, a indiqué François Baley, de la maison Burrus.

Si le volume des ventes demeure stable, il en résultera des recettes supplémentaires annuelles de l'ordre de 85 millions de francs, selon le Département fédéral des finances (DFF). Les recettes provenant de l'imposition du tabac sont entièrement affectées au cofinancement de l'AVS/AI. (ats)

Contribution fédérale à l'entretien des routes nationales Moins de sous pour les cantons

Les taux des contributions de la Confédération à l'entretien du réseau routier seront plus bas dès le 1er janvier. Le Conseil fédéral a adopté hier une refonte de l'ordonnance sur les routes nationales (ORN), qui implique davantage les cantons dans cette tâche.

Cette révision de l'ordonnance fait partie du paquet de mesures adopté par le Parlement fédéral dans le cadre du troisième programme d'assainissement des finances. Les dispositions révisées comportent également des élé-

ments d'ordre technique, notamment au chapitre des modalités de financement et des délais pour l'approbation de projets. Les taux relatifs à la construction de routes nationales n'ont par contre pas été modifiés.

CHANGEMENTS

Jusqu'ici, la marge de manœuvre usuelle était comprise entre 75 et 90%, exceptionnellement 97% dans les cas de rigueur. Ces chiffres ont été ramenés respectivement à 40, 80 et 95%. Selon le message du Conseil fédéral aux Chambres de 1994, les éco-

nomies escomptées sont de l'ordre de 75 millions de francs par année.

La grande différence entre les minima et les maxima légaux entraîne des changements importants pour certains cantons, jusqu'à -38% pour Zurich ou -35% pour Genève. A l'exception du Valais et du Jura, gratifiés du taux maximal de 95%, les autres cantons romands voient aussi leurs contributions à l'entretien des routes nationales diminuer, de 9% pour Fribourg et Neuchâtel, et de 19% pour Vaud. (ats)

Conseil fédéral: pour les demandeurs d'asile du Kosovo Nouveau délai de six mois accordé

Le Conseil fédéral a décidé hier de prolonger une nouvelle fois de six mois - à savoir jusqu'à fin juillet 1996 - le délai de départ des requérants d'asile déboutés du Kosovo et des étrangers en séjour illégal venant également de République fédérale de Yougoslavie.

Belgrade refuse depuis novembre 1994 d'autoriser ces per-

sonnes à regagner leur pays, violant ainsi un principe reconnu de droit international public, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Dans ces conditions, le Conseil fédéral a dû proroger les délais de départ d'abord jusqu'à fin mai 1995, puis jusqu'à fin janvier 1996.

Etant donné qu'il n'est toujours pas possible de rapatrier

ces ressortissants malgré les espoirs d'un prochain déblocage de la situation, le Conseil fédéral a donc décidé d'accorder un nouveau délai de six mois.

La décision prise hier par le Conseil fédéral concerne plus de 7000 requérants d'asile qui ont vu leur demande rejetée. Environ 95% d'entre eux sont originaires du Kosovo. (ap)

L'OTAN ne passera pas par la Suisse Sauf en cas d'urgence

Troupes et matériels de l'OTAN ne transiteront pas par la Suisse pour le déploiement de la force de paix en Bosnie-Herzégovine, mais essentiellement par l'Autriche et la Hongrie. Le transit par la Suisse ne sera envisagé qu'en cas d'urgence absolue, a indiqué hier le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova.

Le Conseil fédéral avait décidé le 4 décembre dernier d'autoriser ce transit en cas de nécessité. La Suisse entendait de la sorte apporter son soutien à une mise en œuvre rapide et durable des accords de paix en

Bosnie-Herzégovine. Le Conseil fédéral avait souligné qu'un tel passage par la Suisse était compatible avec la neutralité suisse, considérant qu'il s'agit en l'occurrence d'une application des bons offices visant à soutenir une mission de paix approuvée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Par ailleurs, il a décidé hier de débloquer 25 millions de francs pour pourvoir aux besoins urgents de la Bosnie-Herzégovine. La Suisse se joint ainsi aux efforts déployés par la communauté internationale.

(ats, ap)

Chemins de fer

Ordonnances approuvées

Le Conseil fédéral a approuvé quatre ordonnances qui accompagnent l'entrée en vigueur de la loi révisée sur les chemins de fer (LCF) le 1er janvier. La participation accrue des cantons au financement du trafic régional déficitaire a notamment nécessité de nombreuses modifications.

Les principales modifications apportées se rapportent au trafic régional. Elles concernent surtout les indemnités aux entreprises de transport, les parts des cantons aux indemnités et les aides financières au trafic.

Le principe de commande, introduit dans la LCF, prévoit que seuls seront couverts à l'avenir les déficits planifiés au moment de la commande de l'offre. La nouvelle ordonnance sur les horaires a dû être refondue pour tenir compte de ce changement de système.

L'ordonnance révisée sur les concessions de transport par automobiles permettra aux cantons d'octroyer eux-mêmes des concessions pour certaines offres dans le trafic régional. Le nouveau texte conduit à une plus grande souplesse dans l'aménagement du transport régional des voyageurs. (ats)

Elargissement de la N1

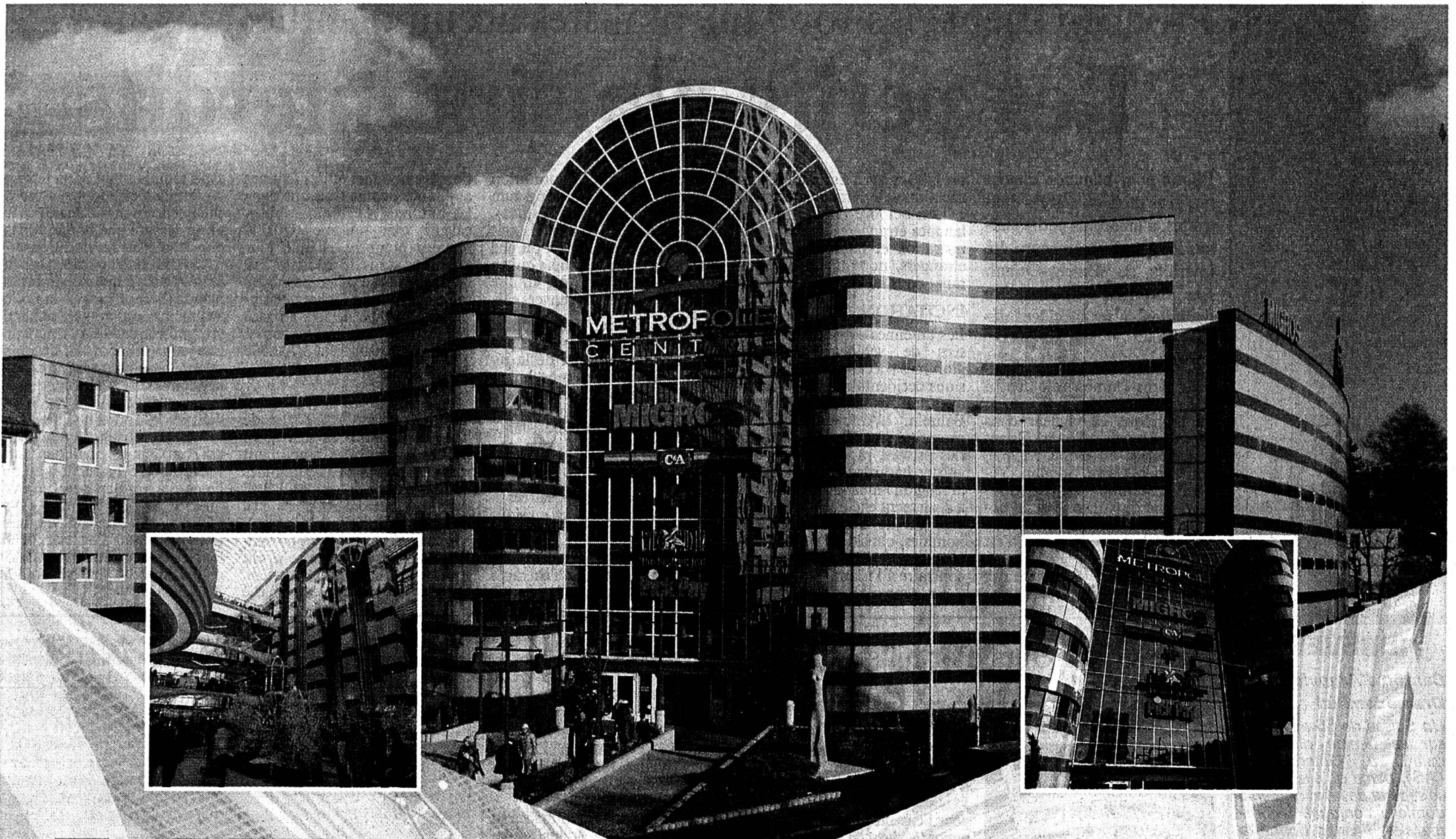
Non du National!

Le Conseil national, qui vient de voter une rallonge de 163,5 millions pour la construction des autoroutes en 1996, a dit non hier par 93 voix contre 66 à l'élargissement à six pistes de la N1 entre Berne et Zurich.

Ulrich Giezendanner (Parti de la Liberté/AG) demandait dans une initiative parlementaire que l'autoroute N1 bénéficie d'un traitement prioritaire.

La région entre Berne, Zurich, Bâle et Zurich acquiert une importance toujours croissante en tant qu'espace économique et seules des routes d'une capacité suffisante pourront absorber le trafic supplémentaire des années à venir tout en respectant les impératifs de l'économie et de l'écologie, estimait-il.

Il précisait cependant que l'achèvement du réseau autoroutier suisse conservait la priorité. En Suisse romande, la Transjurane, la N5, sur la rive nord du lac de Neuchâtel, la N1, sur la rive sud, et la N9 en Valais, ne sont pas terminées. (ap)



PICK PAY
Le Discounter de marques

Pommery
Brut 7,5 dl
~~31.45~~
26.75

Valable du 29.11.95 - 2.1.96

Mumm Cordon Rouge
Brut Fr. 4.- meilleur marché!
7,5 dl Valable du 29.11.95 - 2.1.96
~~29.90~~
25.90

Cailler Ambassador Classic
500 g. Fr. 16.95
(valable du 29.11.95 au 2.1.96)

Lindt Connaisseurs Romantica
250 g. Fr. 9.98
(valable du 29.11.95 au 2.1.96)

ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT.

ENFANTS

Blousons polyamide Gr. 128-182 Fr. 18.-
Pyjamas tout petit Fr. 7.-

ADULTES

Chemises de nuit satin Fr. 20.-
Pyjamas satin Fr. 30.-

MESSEURS

Chemises pure soie Fr. 20.-
Boxers en soie Fr. 10.-

C&A
C & A, ÇA VOUS VA !

NOUVEAU Croissanterie
BAR-CONFISERIE

Au Léopold

également à Marin-Centre dès le 1 novembre 1995

les 20 et 21.12.95 nous vous offrons, un croissant cuit sur place avec chaque boisson !

METROPOLE
C E N T R E

2 min. à pied de la gare - Horaire: lundi 13.00-18.30 mardi au vendredi 8.00-18.30 samedi 8.00-17.00
Parking couvert de 575 places ouvert 24h sur 24h, 7 jours sur 7.
17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie.

Proche-Orient: les fondamentalistes accumulent les diktats

Les petits plaisirs interdits

Bijoux pour hommes, chocolat, gros mots ou soirées dansantes, d'innocents petits plaisirs de la vie ont encore été interdits au Proche-Orient. Les autorités religieuses les assimilent à un Occident dépravé.

Ces nouvelles interdictions instituées dans l'année s'ajoutent à celles prévues par la charia, la loi islamique en vigueur dans plusieurs pays du Proche-Orient (monarchies du Golfe, Egypte, Iran, Irak, Libye, Soudan, Yémen). Elles finiraient par entraver la vie quotidienne de la population si elle les respectait toutes à la lettre, mais ce n'est pas le cas.

L'Iran est arrivé en tête des nouveaux interdits. Après avoir

prohibé en avril les antennes paraboliques, le Parlement a pros crit en octobre l'utilisation des langues étrangères dans l'administration et l'usage de termes étrangers, notamment occidentaux, dans les discours publics.

INCITATION

Les antennes satellitaires, accusées de véhiculer les programmes «décadents» des télévisions occidentales, ont été interdites en Arabie Saoudite et à Bahrein. L'Arabie Saoudite a pros crit début décembre les loteries privées, rappelant que «les jeux de hasard sont prohibés par la religion» musulmane. Le pays a également exclu le port de colliers ou de bracelets par des hommes, considéré comme une imitation des femmes et contraire à l'islam.

En septembre, le Parlement

iranien a interdit l'importation de chocolats et de chewing-gum car ce sont des «articles futiles». En novembre, les députés ont décidé d'infliger le fouet ou une amende à toute personne qui en «injurie» une autre ou «utilise des termes obscènes» envers elle.

Les relations entre hommes et femmes sont l'une des cibles privilégiées des religieux de la région, qu'ils soient musulmans ou juifs. La police iranienne a annoncé en août un contrôle plus étroit du caractère islamique des cérémonies de mariage, qui exige notamment que les hommes et les femmes se tiennent dans des pièces séparées et prohibe toute danse et musique profanes.

Fin août, le directeur des transports publics de Téhéran a étendu aux minibus la sépara-

tion des hommes et des femmes appliquée depuis trois ans dans les autobus. Le responsable a calculé que puisque 370.000 femmes prennent chaque jour l'autobus dans la capitale iranienne et que «les passagers mâles se frottent à chaque femme une dizaine de fois en moyenne, involontairement ou à dessein», ils risquaient 3.700.000 péchés par jour.

BAS INSTINCTS

Les juifs ultra-orthodoxes de Tel Aviv ont mis en service en juillet des autobus empêchant toute promiscuité entre hommes et femmes pour «éviter l'éveil des plus bas instincts de nos hommes». En Egypte, deux personnes ont été tuées en novembre au cours d'une noce ayant tourné en bataille meurtrière, parce que le nouveau marié

avait tenu la main de sa femme. La famille de l'épousée a reproché à celle du marié de ne pas lui avoir «assuré une bonne éducation, basée sur les traditions».

Un tribunal du Caire a cependant rejeté début novembre la plainte d'un officier de la police des mœurs qui voulait poursuivre pour «atteinte à la pudeur» une jeune fille portant des pantalons moulants. En mai, un hebdomadaire a affirmé que les intégristes du Jihad voulaient détruire la Tour du Caire, l'immeuble le plus élevé de la ville (187 m), jugé phallique. «Sa forme et sa construction au milieu de la verdure peuvent évoquer pour les femmes égyptiennes un élément d'excitation», précisait l'article. Le Jihad a démenti cette information et la Tour du Caire est toujours là. (ats, afp)

19 décembre 1562

L'une des plus terribles batailles des guerres de religion se déroule à Dreux. Sont aux prises les catholiques, commandés par le duc de Guise, et les troupes protestantes de Coligny et Condé. Après de terribles combats, les huguenots sont vaincus. Condé blessé, est arrêté. Venu à sa rescousse, Coligny est repoussé par Guise. Les combats se poursuivront à Orléans où Guise sera tué.

BRÈVES

Canton d'Argovie
Drame familial

Un Suisse de 55 ans a tiré sur sa femme dimanche matin à Unterbözing (AG), parce qu'elle voulait se séparer de lui et quitter le domicile conjugal. L'homme s'est ensuite donné la mort. La femme, atteinte aux poumons, a été hospitalisée.

Tessin

Banque attaquée

Deux malfaiteurs ont pénétré hier une attaque à main armée à la Banque Raiffeisen de Pregassona, près de Lugano. Les deux individus ont lié les pieds et les mains de la gérante de l'établissement. Ils ont prélevé l'argent des guichets avant de prendre la fuite. Le montant de la somme dérobée n'est pas connu.

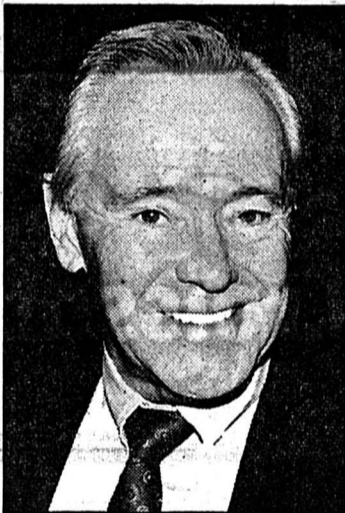
Bâle-Campagne

Une taupe à la police

Un collaborateur de la police cantonale de Bâle-Campagne a été arrêté hier sur ordre du ministère public de Bâle-Ville. Il est soupçonné d'avoir donné des « tuyaux » à des truands internationaux. Tous les collaborateurs de la police de Bâle-Campagne ont été informés.

Cinéma: un Ours d'or lui sera remis à Berlin

Jack Lemmon honoré



Le 46e Festival international du film de Berlin décernera un Ours d'or à l'acteur américain Jack Lemmon (photo Keystone-a.) pour l'ensemble de sa carrière, a annoncé hier son directeur Moritz de Halden.

«Personne ne méritait cette distinction plus que Lemmon, qui a ravi les spectateurs en quarante ans de succès», a-t-il déclaré pour justifier ce choix.

Au programme de ce festival, qui se tiendra du 15 au 26 février 1996, figure une rétrospective des films de Jack Lemmon, avec notamment «Certains l'aiment chaud» (Billy Wilder 1959), «Sauvez le tigre» (John G. Avil-

den 1972), «Irma la Douce» (Billy Wilder 1960), «Missing» (Costa-Gavras 1982) et «Glen-garry» (James Foley 1991).

Jack Lemmon a commencé sa carrière en 1952, dans «Une femme qui s'affiche» de George Cukor. Il a ensuite tourné plus de 40 films. Ses succès les plus récents sont «Short Cuts» de Robert Altman (1992), et «JFK» d'Oliver Stone 1991.

Lemmon est la septième star à se voir attribuer l'Ours d'or pour l'ensemble de sa carrière. Les six acteurs récompensés avant lui étaient James Stewart, Sir Alec Guinness, Dustin Hoffman, Gregory Peck, Sophia Loren et Alain Delon. (ap)

Les psychologues se penchent sur Diana et Charles

Cartes de vœux décortiquées

Qu'auraient bien pu penser Freud et Jung des cartes de vœux de Noël du couple princier britannique séparé?

Le prince de Galles a surpris ses amis cette année en leur envoyant une carte le montrant en train de se reposer sur un banc de pierre, entouré des princes William et Henry sortant la tête

hors d'énormes vasques de jardin. Les quotidiens dominicaux ont, eux, publié la carte de Lady Diana et soulignent le contraste entre les deux.

La carte de Lady Diana montre une mère épanouie et ses deux enfants la tête appuyée sur chacune de ses épaules. Les deux cartes ont suscité la curiosité des psychologues et l'une d'entre

eux, Jane Firbank, interrogée par le «Sunday Times», estime que la façon de montrer le prince William semble dire aux Britanniques: «Voici votre futur roi.»

Selon Jane Firbank, Lady Diana «a plus peur» de la situation provoquée par sa séparation avec le prince héritier et «elle le montre». (ap)

Aux antipodes de Noël



Surfers Paradise

Les Australiens fêtent Noël sous un soleil d'été qui permet aux surfeurs d'exprimer leur joie. Le Père Noël en a profité pour faire un détour par les Antipodes. Là-bas, il a, galamment, tendu sa main à une naïade qui sortait de l'eau. (Keystone-AP)

DIVERS

RÉDUCTION AMBULATOIRE DES DÉPÔTS GRAISSEUX ET THÉRAPIE POSTOPÉRATOIRE AU LASER!

La nouvelle méthode de réduction des adipocytes!

Cette méthode de réduction des adipocytes et de restructuration de la silhouette, aussi nommée «Technique de Liposculpture», fut développée dans le but d'éliminer (de réduire) les dépôts adipeux dans les zones problématiques.

Ces «dépôts adipeux» excédentaires peuvent également se produire chez des personnes ayant un poids absolument normal. A la longue on ne peut pas corriger ces «zones à problèmes» au moyen de régimes ou d'activités sportives en règle générale.

Une correction des parties du corps concernées est possible grâce à une intervention ambulatoire.*

Contactez-nous pour une consultation ou demandez notre documentation détaillée, à titre gratuit et sans aucun engagement de votre part.

Artemedic SA, Bernstrasse 86, CH-4852 Rothrist/AG
Tél. 022-788 90 00 Fax 062-794 03 44

*Le sujet ne sera pas traité en cas de maladie ou d'obésité malade

Nom _____ "LP 17A"
Prénom _____
Rue _____
NAP/Ville _____
N° tél. _____
Artemedic SA, CH 4852 Rothrist

122-15059/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI



Grande entreprise du commerce de détail de l'Arc jurassien avec siège à La Chaux-de-Fonds, nous comptons 1200 collaborateurs. Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel. Afin de compléter notre effectif, nous recherchons

une VENDEUSE EN CHARCUTERIE
pour la boucherie du CC Bel-Air à La Chaux-de-Fonds

Degré d'occupation: 60 à 70%.

et

une VENDEUSE EN CHARCUTERIE ITINÉRANTE
pour le bas du canton

Degré d'occupation: 100%.

Date d'entrée: tout de suite ou date à convenir.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses prestations sociales, 5 semaines de vacances par année (6 semaines dès 50 ans).

En cas d'intérêt, vous voudrez bien prendre contact avec Mme Doriguzzi au No de tél. 039/254 183 ou envoyer votre dossier complet à Coop Neuchâtel-Jura, Département Personnel/Formation, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-780447

Dans votre parfumerie pour vos cadeaux
20% de rabais
sur les bijoux – ceintures – parapluies

10% de rabais
sur tous les parfums
dames et hommes
bains – après-bain – savons
produits de beauté – maroquinerie
foulards – accessoires

Bons cadeaux
Bonus card + cadeau de fin d'année
INSTITUT DE BEAUTÉ – BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-780435

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

La mini

Prenez-la au mot!

● demandes d'emploi

PRÉPAREUR EN POLISSAGE sur boîtes de montres, possédant double nationalité, dix années d'expérience **RECHERCHE TRAVAIL**. Libre début janvier. Etudie toutes propositions. ☎ 0033/81 68 09 69 heures repas.

157-718149

● petits travaux

Je cherche **UNE JEUNE FILLE** pour petits travaux de ménage. Réfugiée acceptée. ☎ 039/28 68 20 à La Chaux-de-Fonds.

132-780477

Cherchons **DAME DE CONFIANCE** pour garde d'enfants à domicile. ☎ 039/31 27 28.

157-718188

● perdu

6 MONTRES le 12.12.95 à La Chaux-de-Fonds. Récompense Fr. 150.-. ☎ 039/2351 47.

132-780380

● amitié-rencontre

JEUNE SOLEIL, 34 ANS, recherche petite lune pour s'éclipser dans la Voie lactée. Etat civil indifférent. Relation suivie et durable si affinité. Agence s'abstenir. Personne privée. ☎ 077/380942.

132-780287

● vacances-voyages

ÉVOLÈNE (VS), 1380 m. Logements à louer à la semaine. Disponibilités pour **NOËL/NOUVEAU-AN**. En janvier: **LOCATION À 50%**. Evolène-Vacances, ☎ 027/83 21 21, fax 027/83 22 33.

36-36586

● informatique

PORTABLE TOSHIBA 486xDx4, neuf, 75 MHz, 520HD, CD-ROM incorporé + floppy drive. Windows 95, plusieurs logiciels préinstallés. Valeur: Fr. 4900.-. Cédé: Fr. 3200.-. ☎ 038/305641.

28-37863

● vente

A vendre **SAPINS DE NOËL** depuis la ferme. ☎ 039/371910.

157-718139

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents Information écoute et renseigne. Lundi 18-22 h, mardi-mercredi 9-11 h, jeudi 14-18 h. ☎ 039/235616.

28-37999

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS INTERNATIONAUX ROLLMETA, Armandino Viana Valente, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 7337.

132-780174

● immobilier

LE LOCLE, à louer tout de suite **GRAND STUDIO** avec cuisine et WC séparés. ☎ 077/37 2831.

28-35925

LE LOCLE, à louer dès le 1er janvier 1996 **MAGNIFIQUE DUPLEX** avec cheminée. **UN GRAND STUDIO** dès le 1er février 1996. ☎ 077/37 2831.

28-35920

À SERRIÈRES, STUDIO moderne, cuisine équipée, super vue. Fr. 650.- charges comprises. Libre janvier. ☎ 038/302020, répondeur.

28-37289

LE LOCLE, à louer **3 PIÈCES** rénové. Fr. 690.- + charges. ☎ 038/258964.

28-37461

La Chaux-de-Fonds, **GRAND 2 1/2 PIÈCES MANSARDE**, relié Coditel, cuisine habitable. Libre 1.1.96 ou à convenir. Loyer sans garage Fr. 776.- charges comprises. Loyer avec garage Fr. 890.- charges comprises. ☎ 038/533933.

28-37842

A louer **PLACES DE PARC** dans garage collectif, dès Fr. 95.-. ☎ 039/286733.

132-771203

A louer **1.3 ou 4.96, 1 1/2 PIÈCE**, rez, cuisine agencée, douche, WC, chauffage automatique mazout, machines à laver et à sécher à disposition. Vieille ville. Fr. 590.- charges comprises, personne solvable. ☎ 038/51 24 27 sur répondeur.

132-778727

A louer, Billodes 73 au Locle, **APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES**. Jardin et potagers à disposition. ☎ 039/23 26 55.

132-779040

A louer, rue Hôtel-de-Ville, **APPARTEMENT 6 PIÈCES RÉNOVÉ**. Fr. 1416.- charges comprises. ☎ 039/23 23 15.

132-780055

Retraité cherche **APPARTEMENT 3-3 1/2 PIÈCES**, dans quartier des Crêtets, Gentes, pour février/mars 1996, cuisine installée, dans villa ou petit immeuble locatif. ☎ 039/23 66 68.

132-780290

Loue, La Chaux-de-Fonds, **MAISON D'ORDRE**, interphone, **COQUET 2 PIÈCES**, cuisine agencée tout confort, centre, calme. Fr. 637.- charges comprises. **JOLI STUDIO MEUBLÉ**, cuisine agencée tout confort, centre, calme. Fr. 457.-. ☎ 039/23 88 76.

132-780384

URGENT, à louer **GRAND 3 PIÈCES**, grande cuisine, jardin, grande cave, 2 galeries, rez-de-chaussée. Fr. 800.- charges comprises. Libre fin janvier. ☎ 039/28 81 43.

132-780407

A louer tout de suite **GRAND 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 800.- charges comprises. ☎ 039/28 69 96.

132-780444

Cherche à louer, urgent, **CHAMBRE OU STUDIO MEUBLÉ**. ☎ 0033/81 43 53 74.

132-780455

A louer, 1.2.96, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, tout confort, balcon. Fr. 389.- charges comprises. ☎ 039/26 21 32, dès 18 heures.

132-780456

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville, **APPARTEMENT OU BUREAUX DE 4 PIÈCES**, cuisine agencée, bains-WC, semi-attique, terrasse. ☎ 039/23 33 77.

132-780458

A louer **3 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ**, cuisine agencée + place de parc. Fr. 990.- charges comprises. ☎ 039/28 31 16.

132-780467

A louer **AUX BOIS, APPARTEMENT 3 PIÈCES**, buanderie + cave. Fr. 850.- charges comprises. ☎ 039/61 10 69.

132-780468

A vendre **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES** avec garage. Cuisine chêne massif, agencée. Salle de bains avec meubles incorporés. Tous les appareils sont de marque Miele. Grande loggia avec fenêtres coulissantes. ☎ 039/26 84 15.

132-780478

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Fr. 550.- charges comprises. ☎ 039/28 33 29.

132-780478

A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT**, bien situé, au Locle, dans villa, au 1er étage, 4 pièces, cuisine agencée, beau parc et part au jardin. Libre dès 31 mars 1996. Faire offres sous chiffre 157-718199 à Publicitas SA, case postale 151, 2400 Le Locle.

157-718203

● animaux

A placer une **CHIENNE BOUVIER BERNOIS CROISÉ APPENZELLOIS**, une année. SPA Le Locle, ☎ 039/31 81 34.

157-718218

DIVERS

Le Dr D. Leuba

spécialiste nez-gorge-oreilles, annonce
l'ouverture
de son cabinet médical

pour le 1er février 1996. Le secrétariat sera ouvert dès début janvier 1996.

Formation suivie:

- diplôme de médecin en 1986;
- médecin-assistant en chirurgie à Saint-Imier d'avril 1987 à septembre 1988;
- médecin-assistant en ORL à La Chaux-de-Fonds d'octobre 1988 à septembre 1989;
- médecin-assistant en ORL à Lausanne d'octobre 1989 à septembre 1993 et d'octobre 1994 à septembre 1995;
- chef de clinique en ORL à La Chaux-de-Fonds d'octobre 1993 à septembre 1994.

Adresse: Dr D. Leuba, rue de la Serre 7, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 10 50

132-779860

AVIS OFFICIEL

Liquidation de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Castel Holding S.A.

Suite à la cessation d'activité des sociétés du groupe Castel Holding S.A. à Saint-Aubin (NE), il a été décidé de dissoudre la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Castel Holding S.A. et de nommer la Fiduciaire Revisuisse Price Waterhouse S.A., succursale de Neuchâtel, en qualité de curatrice de la fondation.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Castel Holding S.A. invite donc les personnes ayant travaillé pendant douze mois consécutifs dans une des sociétés du groupe Castel Holding S.A. et dont la fin des rapports de travail est postérieure au 1er janvier 1987 à s'annoncer en écrivant à l'adresse suivante jusqu'au **15 février 1996**:

REVISSUISSE PRICE WATERHOUSE S.A.
Rue Saint-Honoré 10
Case postale 1362
2001 Neuchâtel

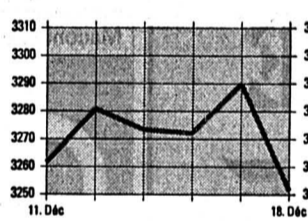
Neuchâtel, le 14 décembre 1995.

Revisuisse Price Waterhouse S.A.
Curatrice de la Fondation

28-37672

BOURSE

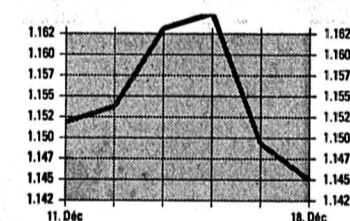
Swiss Market Index



Indices

	15/12	18/12
SPI	2117.42	2095.31
SMI	3289.80	3251.60
Dow Jones	5176.73	5075.21
DAX	2284.77	2266.19
CAC 40	1859.25	1820.47
Nikkei	19346.60	19311.10

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.21
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	79.75	82.25
France	22.95	24.25
Belgique	3.85	4.05
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.0705	0.0755
Autriche	11.2	11.7
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.9	1
Canada	0.81	0.89
Japon	1.09	1.19

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.144	1.178
Angleterre	1.761	1.813
Allemagne	79.8	81.5
France	23.14	23.64
Belgique	3.88	3.96
Hollande	71.2	72.8
Italie	0.0718	0.0738
Autriche	11.335	11.575
Portugal	0.7545	0.7795
Espagne	0.931	0.961
Canada	0.834	0.858
Japon	1.124	1.158
ECU	1.4675	1.4995

Metaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	387.25	387.75
Lingot	14200	14450
Vreneli 20.-	82	92
Napoléon	80	90
Souver new	90.98	94.55
Souver old	90.55	94.11
Kruger Rand	443	448

	Achat	Vente
ARGENT		
\$ Once	5.17	5.19
Lingot/kg	184	199

	Achat	Vente
PLATINE		
Kilo	15005	15255
Convention Or		
Plage or		14600
Achat		14250
Base argent		230

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.25	1.25	1.25
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75

Banque Nationale Suisse
Rendement moyen des obligations de la Confédération

Taux Lombard

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.68	1.62	1.62
USD/DM	5.62	5.50	5.43
DEM/DM	3.68	3.56	3.50
GBP/£	6.25	6.25	6.12
NLG/ƒ	3.31	3.31	3.31
JPY/¥	0.37	0.37	0.37
CAD/CS	5.68	5.68	5.74
XEU/EUCU	5.12	5.00	4.93

CS-Actualité

L'or, un cadeau unique pour tous les grands moments de la vie.

Pour manifester votre attachement, célébrer un anniversaire, etc. offrez de l'or, du platine ou de l'argent. Lingots ou pièces de monnaies, adressez-vous à nos spécialistes.

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 07 23

Bourse suisse

	15/12	18/12
Adia p	193	194
Agie n	81	80
Alusuisse p	936	921
Alusuisse n	935	924
Amgold C.S.	93.75	94
Ares Sero	840	810
Ascom p	1220	1195
Attisolz n	680	675
Banque Coop	870d	880
Baloise n	2520	2500
Baer Holding p	1340	1335
BB Biotech	2580	2580
BBC p	1335	1321
Bernoise Ass. n	1260	1260
BK Vision p	1537	1530
Bobst p	1800	1820
Buehrle p	97	96
Bucher Holding p	696	700a
CFN	480	510d
Ciba-Geigy n	1017	1001
Ciba-Geigy p	1015	998
Clariant n	380	372
Cortailod p	355t	355a
CS Holding n	117	116.5t
Electrowatt p	406	408
Elco Loser n	488	480
EMS Chemie p	5380	5260
Fischer p	1530	1520
Fischer n	300d	300
Forbo n	459	455
Fotolabo p	430	430
Galenica n	345	355
Hero p	550	554
Hero n	135d	135a
Hilti bp	918	910
Holderbank p	876	866
Immuno	738	724
Interdiscount p	76	76t
Jelmoli p	525	525t
Kaba Hold. n	597	580t
Kuoni n	1810	1810
Landis & Gyr n	941	941
Lindt Sprüngli p	19400	19000d
Logitech n	118d	120
Mercure n	235	239
Michelin	485	470a
Motor Col.	2000	1990
Mövenpick p	430t	425t
Nestlé n	1298	1279
Pargesa Holding	1360d	1360d
Pharmavisio p	6010	5930
Phonak	1170	1160
Pirelli p	116	117
Publicitas bp	1040d	1030
Publicitas n	1130	1120
Rentch Walter	187	184
Réassurance n	1333	1318
Richemont	1750	1760
Rieter n	343	344

Assurance-maladie 96

Durant neuf semaines, M. Roland Zimmermann, directeur du Service de l'assurance-maladie à Neuchâtel, a expliqué dans les colonnes de L'Impartial, avec clarté et précision, les grandes nouveautés auxquelles nous sommes tous confrontés, en cette fin d'année, en tant qu'assurés. Des articles qui contiennent une foule de renseignements pratiques permettant à chacun d'éviter les pièges de la nouvelle législation et de limiter au maximum les hausses de cotisations.



Explications et conseils dans la plaquette éditée par L'Impartial et mise GRATUITEMENT à disposition de ses lecteurs

96%

L'année de tous les pourcentages par Roland Zimmermann
Directeur du Service de l'assurance-maladie à Neuchâtel

Afin de venir en aide à ses lecteurs, L'Impartial a décidé de réunir ces textes dans une plaquette qui peut être obtenue GRATUITEMENT dès aujourd'hui au:

Bureau de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds
Bureau de L'Impartial, rue du Pont, Le Locle

ou sur demande par carte postale adressée à:
L'Impartial, Assurance-maladie 96,
rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds

ou encore par téléphone au 039/210 210

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Bippo di Roma
SUPER MARCHÉ
Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

DATAGEST SA
Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TEL. 038/47 26 26 FAX 038/47 10 88

DIVERS



Boulangerie-Pâtisserie
FRÉDY TSCHANNEN
Charrière 57
La Chaux-de-Fonds
Succ. RENAN
☎ 039/63 14 44

Ouvert les mardis
26 décembre et
2 janvier
de 8 à 11 heures

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année

L'annonce, reflet vivant du marché

ROYAL LIT

Serre 3
La Chaux-de-Fonds

LIQUIDATION PARTIELLE

40% de rabais sur tout le stock et 15% sur prix catalogues pour toutes commandes

☎ 039/28 34 35

132-780095

MECATOYS-JOUETS

Le vrai spécialiste en modèles réduits
Trains - Autos - Camions
Tracteurs - Motos - Avions
Pièces de collections - Occasions

SUPER OFFRES DE NOËL

Set trains électriques dès Fr. 75.-
Locomotives dès Fr. 29.-
Wagons dès Fr. 9.50
Voitures métal dès Fr. 9.90
Voitures à construire dès Fr. 10.-
Avions à construire dès Fr. 3.-

NOCTURNE mercredi 20 décembre
jusqu'à 22 heures

Industrie 5 (entrée rue de la Concorde)
2400 Le Locle, ☎ 039/31 25 55
Ouvert: ma-ve: 16 h - 18 h 30.
Sa: 10 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

157-718064



30% jusqu'à la fin du mois

GARAGE ET CARROSSERIE DES MONTAGNES

Av. Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds

132-780412

Police-secours:

117

von gunten
OPTIQUE - HORLOGERIE

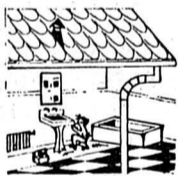
TISSOT
Swiss Quality Time

Tissot Ballade Chrono: bicolore. Bracelet en cuir ou en métal. Verre saphir irrayable. Etanchéité jusqu'à 30 mètres.

Av. Léopold-Robert 23-25
Tel. 039/23 50 44

JOST OLIVIER

Ferblanterie - Sanitaires
Chauffages



2616 RENAN
Atelier:
039/63 11 68
Privé:
039/63 11 77

LA FERRIÈRE SYLVESTRE 95

AVEC AU PROGRAMME
APÉRO - ENTRÉE - FONDUE CHINOISE À DISCRETION
BUFFET DE SALADES - DESSERT - COTILLONS
CHAMPAGNE DE MINUIT
DANSE AVEC L'ORCHESTRE

Die Teddys

PRIX FR. 50.-, ENFANT JUSQU'À 15 ANS FR. 25.-

BAR

RÉSERVATIONS

039/611 581 ou 039/411 167

ORGANISATION

FC MONT-SOLEIL

Terrassement - Béton armé
Maçonnerie - Transformations



Guido CERINI & Cie
Entrepreneur

☎ 039/61 13 30
2333 La Ferrière

Boucherie, traiteur
Alimentation générale



J.-J. Schwab

2612 Cormoret
☎ 039/44 14 21

Une entreprise sympa et dynamique pour toutes vos exigences

Garage - Carrosserie

touring

L. Fiorucci
Saint-Imier - ☎ 039/41 41 71
VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE



Fromagerie Hans-Peter Ogi

Le spécialiste du bon fromage



2615 Sonvilier
Tél. 039/41 11 75

Scierie - Commerce de bois
Sägerei - Holzhandlung



La Raisse S.A.
2615 Sonvilier
☎ 039/41 61 61
Fax 039/41 61 62

ZANELLA FRERES

EAUX MINÉRALES

2610 ST-IMIER
☎ 039/41 31 88

GEISER Jacques

Charpentes

Lé Seignat 35
2333 La Ferrière
☎ 039/61 14 89

P. LANZ SA

Construction métallique - Serrurerie
Aluminium - Revêtements façades

2333 LA FERRIÈRE
Téléphone 039/61 15 60

Circuit intégré et fibre optique à l'origine d'une révolution

L'aube d'une nouvelle société

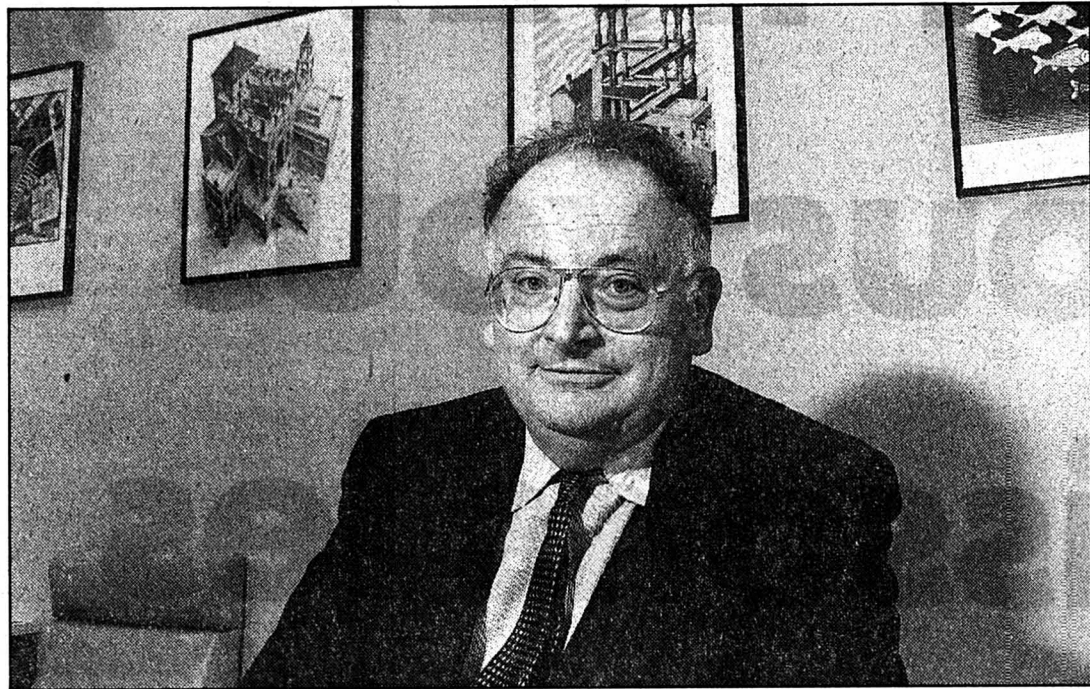
Le circuit intégré et la fibre optique sont à l'origine de la révolution informatique dont les conséquences sont imprévisibles. D'ores et déjà il convient cependant de se préparer à l'émergence d'une société radicalement différente de celles que nous avons connues jusqu'à aujourd'hui. C'est la vision du professeur Jacques Neyrinck, professeur à l'EPFL.

Par
Yves SCHOUWEY

Pour J. Neyrinck, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, après l'échec relatif de la recherche spatiale ou de l'énergie nucléaire, nous entrons dans une révolution technique, celle des systèmes de communication, dont l'importance est aussi grande pour l'humanité que le fut la découverte du feu, l'invention de l'agriculture ou de la machine à vapeur. Il compare cette révolution à celle de l'édition, toutes deux portant sur le même objet, la transmission d'informations, et toutes deux étant le fruit de la combinaison de plusieurs inventions.

EFFET DE SYNERGIE

La plupart des inventions n'ont eu de conséquences significatives que lorsqu'elles se sont combinées à d'autres inventions par un effet de synergie, estime J. Neyrinck. L'édition par exemple, inventée au XVe siècle en Europe, résulte de la rencontre de trois inventions: le papier inventé en Chine, l'imprimerie à caractères mobiles d'origine co-



renne et l'alphabet phonétique phénicien. Sans ces trois éléments, l'édition moderne n'existerait pas.

En effet, l'imprimerie à caractères mobiles est inutilisable pour une écriture comportant plusieurs milliers d'idéogrammes comme le chinois alors qu'elle le devient dans une langue codée par 26 lettres seulement. De même, l'emploi du parchemin du Moyen Age, coûteux et rare, aurait rendu l'existence de l'imprimerie impossible.

DEUX COMPOSANTS

En ce qui concerne la révolution technique qui se profile, on observe le même phénomène de synergie. Deux techniques voisines sont sur le point de conver-

ger: les télécommunications, dont l'objectif est de transmettre de l'information à distance, et l'informatique qui se propose de modifier cette information. A la base de ce mariage, se trouvent deux composants physiques nouveaux: le circuit intégré, en d'autres termes le microprocesseur, et le câble optique.

Le microprocesseur permet de faire subir des traitements complexes à l'information pour un coût dérisoire et à une vitesse toujours plus grande. En effet, sous l'effet de la miniaturisation des dispositifs électroniques, les signaux circulent de plus en plus vite. Davantage d'opérations peuvent ainsi être effectuées dans le même temps. Le câble optique quant à lui transporte les informations sous forme d'im-

pulsions lumineuses alors que le câble classique en cuivre utilise des impulsions électriques.

L'avantage? La vitesse et la quantité d'informations transmises. A titre comparatif, le réseau téléphonique actuel transmet un message à la vitesse de 64.000 bits par seconde, le réseau de câbles optiques transmet des messages à la cadence de 150 millions de bits par seconde, soit 3000 fois plus d'informations dans le même temps.

Il devient dès lors possible de transmettre par le seul câble toutes les communications constituées de n'importe quel type d'information qu'il s'agisse de texte, de son ou d'images animées entre postes fixes, par exemple entre un émetteur de télévision et le domicile d'un

abonné. Le spectre des transmissions par ondes radios, aujourd'hui surencombré, pourra ainsi être réservé aux communications mobiles encore coûteuses et exceptionnelles.

AVENIR IMPRÉVISIBLE

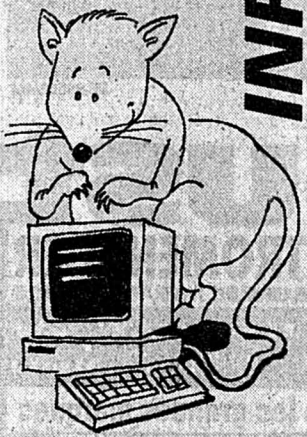
Les inventeurs de l'imprimerie n'ont pu imaginer toutes les conséquences que leur invention allait avoir sur la société. A la fois positives – elle a servi de vecteur aux réformes religieuses, aux révolutions politiques, aux découvertes scientifiques et aux inventions techniques – mais aussi néfastes. La diffusion de la Bible n'a-t-elle pas eu pour conséquence imprévisible les guerres de religion, s'interroge J. Neyrinck.

Les Phéniciens, inventeurs de l'alphabet, ne pouvaient imaginer que, vingt-cinq siècles plus tard, en un lieu bien différent de son origine, il en résulterait un bouleversement de toute la société. De même les ingénieurs qui ont perfectionné le microprocesseur et la fibre optique n'ont pu avoir conscience des conséquences de leur travail.

Il est faux de croire que les progrès scientifiques sont synonymes de progrès de société. En réalité, le phénomène est à la fois ambivalent et ambigu et personne ne peut en prédire les conséquences.

Ainsi, en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information, il est impossible d'en prévoir les conséquences. Mais, affirme J. Neyrinck, elles vont créer une société radicalement différente de celle que nous connaissons et même de toutes celles que nous pouvons envisager. Et il est urgent de s'y préparer.

Yves Schouwey



PC BREVES

Vobis chez Migros: Alliance stratégique

Les fêtes de fin d'année sont décidément le moment de toutes les surprises. Au début de ce mois on apprenait que la plus grande chaîne commerciale d'ordinateurs en Europe, entendez Vobis Micro-Informatique S.A., avait conclu un accord avec le numéro un du commerce de détail en Suisse, entendez Migros. Un accord qui verra l'installation de «shop-in-shop» Vobis franchisé dans les magasins du géant orange. Le premier rejeton de cette union devrait voir le jour en février prochain en Suisse alémanique. Bâle, Genève et Marin devraient suivre. D'ici à 1997, ce système sera étendu à 40 marchés Migros au moins.

Monopoly et Trivial sur CD-ROM: Tout arrive...

Et oui tout arrive... les CD-Rom ne respectent décidément plus rien, ma pauvre dame... Les monuments ludiques que sont le Monopoly et Trivial Pursuit, sont désormais disponibles sur le support multimédia par excellence. Avec en prime des animations plus que rigolotes dans le Monopoly, et une kyrielle de vidéos Quicktime dans Trivial.

Processeurs: la fuite en avant

Vous l'avez certainement déjà remarqué, si ce n'est pas vous c'est donc votre porte-monnaie: peu ou prou tous les deux ans, une nouvelle génération de microprocesseurs voit le jour. C'est le principe de la loi de Moore. Et c'est loin d'être fini. Les estimations de l'Association de l'industrie du semi-conducteur (SIA) en la matière donnent le vertige. Aujourd'hui, un bon microprocesseur, c'est peu ou prou 4 millions de transistors par cm² et une vitesse d'horloge maximale de 150 mhz. D'ici à 2010, on atteindra 190 millions de transistors par cm² pour des vitesses d'horloge atteignant les 1100 mhz! Et les tailles d'un composant mémoire dont les exemplaires les plus volumineux sont aujourd'hui de 64 mégabits passeront à 64 gigabits. Pour cela, il faudra cependant réussir à graver les circuits imprimés cinq fois plus finement qu'on ne le fait aujourd'hui. On vit vraiment une époque formidable... (cp)

La genèse du réseau des réseaux

Et Dieu créa l'Internet

A travers un ouvrage empreint d'humour, d'impertinence et de clarté, Christian Huitema nous raconte la genèse d'Internet, le réseau des réseaux.

Christian Huitema, scientifique français de renommée mondiale, actuellement directeur de l'INRIA (Institut national en recherche informatique) en France est le premier «étranger» à être admis au sein d'Internet Activities Board, organisme qui supervise l'évolution technologique d'Internet. Il sait donc de quoi il parle, lorsque dans son ouvrage «Et Dieu créa l'Internet», il décrit les différentes facettes de ce gigantesque réseau planétaire, son histoire, son fonctionnement ainsi que les règles qui le régissent.

Dans un langage simple, fourmillant d'anecdotes croustillantes, aux antipodes des barbarismes techniques et des dissertations pseudo-philosophiques jonchant bon nombre d'ouvrages consacrés au réseau des réseaux, C. Huitema raconte le développement d'Internet tel qu'il l'a vécu. En d'autres termes, il nous retrace sa propre histoire préoccupée notamment par la résolution des problèmes de performance, de fiabilité et de sécurité liés à l'informatique.

C. Huitema parle de l'Internet et non pas d'Internet, car il ne s'agit ni d'une personne, ni d'une marque mais bien d'un objet. L'Internet n'est pas un seul réseau, avec un point central, géré par une quelconque multinationale. C'est une interconnexion de réseaux divers. Tout le monde peut s'y connecter, pour autant qu'il dispose d'un ordinateur et d'un modem, et devenir soit demandeur d'informations, soit fournisseur.

COMMUNIQUER DAVANTAGE

Pour C. Huitema, il n'y aura pas de société à deux vitesses. Les réseaux serviront à augmenter la compréhension entre les cultures. Il y a près de 15 ans, le réseau a permis aux scientifiques de communiquer entre eux et, pour certains, de sortir de leur laboratoire pour s'ouvrir au monde et partager leur recherche. Ce phénomène va se développer de la même manière dans le domaine du commerce, de l'éducation, des amitiés, etc. Il y aura de plus en plus de communication mondiale. L'auteur ne pense pas qu'il y aura une homogénéisation culturelle, mais plutôt une meilleure compréhension entre les peuples car, contrairement à quelques idées préconçues, les gens ne s'enferment pas derrière leur écran. Des amitiés se créeront et l'on aura envie de rencontrer physiquement la personne avec qui on a échangé du courrier électronique. A ce chapitre, C. Huitema se cite en exemple en affirmant qu'il n'a jamais autant voyagé que depuis qu'il travaille sur les réseaux.

LE RÉSEAU DU XIXE SIÈCLE

«Au XIXe siècle, explique Huitema, on a fait une invention fantastique, le téléphone». Au XXe siècle, c'est devenu un réseau mondial. Au XXIe siècle, on invente l'Internet, au XXIIe siècle, ce sera le réseau mondial qui desservira la planète». Des milliards de machines, ordinateurs mais aussi téléviseurs, téléphones, machines-outils, seront connectées entre elles et échangeront leurs données. (ys) Christian Huitema, «Et Dieu créa l'Internet», Edition Eyrolles, 1995

Téléphone: l'offensive passera par le Net

Les Télécom peuvent trembler

On vous avait déjà parlé de la possibilité de téléphoner sur le Net. **Avantage: obtenir une communication n'importe où dans le monde au tarif local. Inconvénient: les deux interlocuteurs devaient être connectés sur Internet et dotés bien entendu d'un ordinateur. Une limitation qui appartiendra bientôt au passé.**

D'ici à peu de temps, on pourra en effet atteindre n'importe quel abonné au téléphone par le «Net».

Des sociétés américaines spécialisées dans les systèmes de «call-back», (PCV ou rétro-appels) et présentes dans près d'une cinquantaine de pays ont annoncé le lancement dès 1996 de

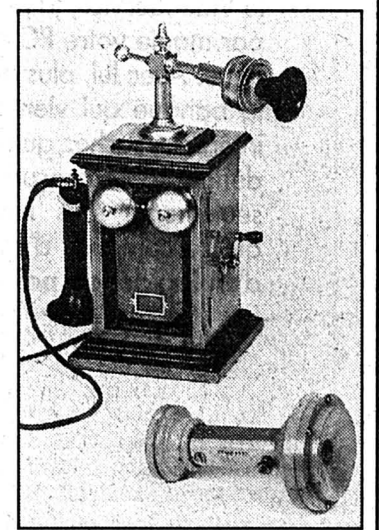
services de téléphonie par l'Internet avec l'installation de serveurs dédiés dans une multitude de villes.

Ce sont ces derniers, actionnés par l'appelant via le Net qui se chargeront de composer le numéro du correspondant à joindre et connecteront l'appel.

Plus fou encore, le projet Free World Dialup (FWD) et le petit logiciel du même nom, mis au point par un programmeur de 24 ans et bientôt prêt à déferler sur le marché.

Ce réseau alternatif offrira les mêmes services que les sociétés américaines mais gratuitement pour ce qui est des communications sur le territoire US.

Cela en tirant parti du fait que



Téléphone

Bientôt chacun pourra recevoir un appel téléphonique «classique» via Internet (asl)

certaines connexions téléphoniques locales ne coûtent pas un cent au pays de l'Oncle Sam.

A moins d'être aveugles, les Télécom peuvent vraiment commencer à trembler...

(cp)

Netscape

La petite boîte qui monte...

Fondée il y a à peine vingt mois par un transfuge de Silicon Graphics, Netscape pèse aujourd'hui déjà plus de 40 millions de francs de chiffre d'affaires. Pas vraiment étonnant... la société se développe à la vitesse d'Internet dont elle a produit le navigateur le plus performant du moment. Et en shareware, s'il vous plaît.

C'est la dernière «success story» de l'année.

Créée en avril 1994 par Jim Clark, fondateur démissionnaire

de Silicon Graphics, et la jeune équipe qui avait imaginé le navigateur Mosaic, Netscape Communications Inc. est une de ces sociétés spécialisées dans les produits et services liés à Internet.

En à peine vingt mois, elle a réussi de passer de 3 à 450 employés et dégage déjà du bénéfice.

Quant à son action, on n'en parle même pas: en l'espace de six mois, son cours a quasi quintuplé.

Les raisons de ce foudroyant démarrage: Navigator. La société de Jim Clark – le nom vaut déjà son pesant de records de vitesse – produit en effet le logiciel phare de navigation sur Internet. Un soft qui est devenu le standard dominant en prenant 75% de parts du marché à l'échelle planétaire en quelques mois.

Pas mal pour un logiciel distribué directement sur le Net en shareware...

(cp)

Pour fr. 29.-, nous vous laissons les clés de la banque

Le nouveau compte personnel vous propose le VideoService, la prestation qui transforme comme par magie votre PC en guichet de banque informatique. Avec lui, plus besoin d'aller à la banque, c'est la banque qui vient chez vous. Si ce service vous intéresse, sachez que vous pouvez l'obtenir à un prix défiant toute concurrence: en effet, pour CHF 29.- seulement, vous recevez le set «HomeBanking», qui se compose d'un décodeur Vidéotex ainsi que d'un logiciel de paiement, d'une valeur de plus de

CHF 300.-. Et pour le cas où vous auriez besoin d'un modem, choisissez le set «HomeBanking Plus» au prix de CHF 189.- seulement au lieu de CHF 434.- (cette offre est valable jusqu'à épuisement du stock). Vous voulez en savoir plus sur le compte personnel et sur les conditions pour bénéficier gratuitement de ses prestations de base? Adressez-vous donc à nos conseillers, qui vous fourniront volontiers tout renseignement utile, ou appelez notre ligne rouge, au numéro gratuit **0800 810 500**.



**Société de
Banque Suisse**

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'adresse sûre...

**ELECTRO
MULLER**

Service moteurs + stock
2500 Bienne 4
☎ 032 42 13 93
Fax 032 42 13 71

**...quand un
moteur électrique
vous lâche!**

A vendre de privé
**peintures à l'huile
et aquarelles**
Schnyder Albert,
Berger Hans,
Ziem Félix,
Toledo Francesco,
de Grada Raffaele.
Tél. 028 23 44 62 ou
028 23 07 30 (8 à 12 h,
demander Franzen).
115-717278/4x4

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance
 Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409

IMMOBILIER

A louer rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
Grand 3½ pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre 1er janvier 1996. Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Grün
☎ 039/31 16 16
241-66270

A louer au Locle, rue des Cardamines
Appartement de 2 pièces
avec balcon.
Loyer: Fr. 497.- ch. comprises.
Libre tout de suite.

ep
GERANCE PERUCCIO

kc

Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16
157-718197

FUST
ELECTROMENAGER
CUISES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH TEFAL brother just
NOVAMATIC BRAUN **Saba** Miele

Toutes les grandes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, fri-teuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Dés maintenant: humidificateurs, purificateurs d'air et radiateurs! Immense choix!

Fer à repasser à vapeur Tefal 70 S
Débit de vapeur réglable (5 - 18 g/min.). Jet de vapeur "Super Plus" (50 g/min.).
119.-

Mach. à coudre Brother PS 35
Bras libre avec tablette coulissante. 21 points. Réglage électronique de la vitesse de couture.
599.-
499.-

Aspirateur Miele S 255 i
250-1400 W. Tuyau télescopique.
498.-
398.-

Novamatic Twin-Classic
Machine à café et espresso autom. Pour 1 ou 2 tasses. Récipient pour 2. café décaféiné. Moulin intégré. Témoin de contrôle. Arrêt automatique. 1100 W.
1120.-

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les grandes marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust
Vendredi ouverture nocturne
jusqu'à 21 h, rte Soleure 122 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 1559111
Service de commande par téléphone 1555666
05-260822/4x4

et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Ce n'est qu'après avoir dépassé Paterson sur la nationale 80 que le flot des voitures diminua. Puis, à mesure que défilaient les kilomètres, le paysage devint plus campagnard. Nash commença à se détendre. Au moment où il franchissait la grille de

Scotshays, il éprouva un sentiment total de bien-être.

Michael était âgé de onze ans lorsque son père avait fait l'acquisition de cette propriété. Deux cents hectares de jardins, de bois et de champs. Une piscine, des courts de tennis, une écurie. La maison était la copie d'un manoir breton. Murs de pierre, toit d'ardoises, volets verts, porche blanc. Vingt-deux pièces en tout. Michael en occupait à peine la moitié depuis des années. Irma et John Hughes, le couple de gardiens, entretenaient la maison.

Irma avait préparé le dîner. Elle le servit dans le bureau. Michael s'installa dans son vieux fauteuil de cuir pour étudier les notes qu'il utiliserait demain, lorsqu'il rédigerait le prochain chapitre de son livre. Ce chapitre concernait les problèmes psychologiques des gens qui, répondant aux

petites annonces, communiquaient des photos d'eux vieilles de vingt-cinq ans. Il se concentrerait sur les facteurs qui les poussaient à utiliser ce stratagème et sur la façon dont ils s'expliqueraient lors du rendez-vous.

Ce genre de mésaventure était arrivé à un grand nombre des femmes qu'il avait interviewées. Deux d'entre elles s'étaient montrées folles de rage. Certaines avaient décrit la rencontre avec beaucoup de drôlerie.

A 21 h 50, Michael alluma la télévision un peu avant l'heure des informations, puis reprit ses notes. Le nom, Erin Kelley, lui fit lever la tête, l'air surpris. Il saisit la commande et augmenta fébrilement le volume du son, si fort qu'il eut l'impression d'entendre l'annonceur crier dans la pièce.

A la fin de la séquence, Michael éteignit le poste et fixa l'écran som-

bre. «Erin, dit-il à voix haute, qui a pu vous faire ça?»

Vendredi soir, avant de rentrer chez lui à Scarsdale, Doug Fox s'arrêta pour prendre un verre chez Harry. C'était le rendez-vous des assoiffés de Wall Street. Comme à l'accoutumée, quatre rangées d'habitues se tenaient devant le bar et personne ne s'intéressait à la télévision. Doug ne vit pas le communiqué à propos de la femme retrouvée morte sur le quai.

Si elle savait qu'il rentrait, Susan faisait généralement manger les enfants d'abord, puis attendait pour dîner avec lui, mais ce soir, lorsqu'il arriva à 20 heures, il trouva Susan en train de lire dans le petit salon. Elle leva à peine les yeux quand il pénétra dans la pièce et se détourna du baiser qu'il voulut poser sur son front.

(A suivre)

Football - Euro 96: les confidences du second de Hodgson

Zaugg sort de l'ombre

Démission au Milan AC - L'administrateur délégué et vice-président du Milan AC, Adriano Galliani, a démissionné de ses fonctions à la tête du club actuellement en tête du championnat d'Italie. «Je suis amer pour une série de raisons» a déclaré Adriano Galliani qui a communiqué sa décision à Silvio Berlusconi. M. Galliani était chargé de la gestion du club depuis 1986. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace Finalistes connus

Zurich et les Grisons pour la Suisse orientale, le Tessin pour la Suisse centrale et Neuchâtel/Fribourg/Jura pour la Romandie disputent la finale de la Coupe Bibi-Torriani, qui réunit les jeunes joueurs de 14 ans, du 27 au 30 décembre, à Davos.

La France gagne

Helsinki. Tournoi international, 3e journée: France - République tchèque 3-2. Classement: 1. Finlande 2/4. 2. Suède 2/4. 3. France 3/2. 4. République tchèque 3/0. Moscou. Tournoi des Izvestia, 3e journée: République tchèque - Suède 5-1 (2-0 2-0 1-1). Classement (2 matches): 1. Russie 3. 2. Canada 3. 3. République tchèque 2. 4. Suède 2. 5. Finlande 0.

Football

Nottingham en échec

Championnat d'Angleterre, 18e journée, match en retard: Manchester City - Nottingham Forest 1-1.

TV-SPORTS

Suisse 4

09.55 Ski alpin. Slalom messieurs à Madonna di Campiglio. Première manche.
12.55 Ski alpin. Slalom messieurs à Madonna di Campiglio. Deuxième manche.

DRS

09.55 Ski alpin.
12.40 Ski alpin.
12.55 Ski alpin.

TSI

12.25 Eurogoal.

France 2

15.40 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

ARD

09.55 Ski alpin.
12.55 Ski alpin.

EUROSPORT

08.30 Euro golf.
09.30 Ski alpin.
09.55 Ski alpin.
11.30 Eurogoals.
12.30 Ski alpin.
12.55 Ski alpin.
13.45 Speedworld.
14.30 Athletic magazine.
15.30 Snooker.
17.30 Eurogoals.
18.30 Ski alpin.
19.30 News 1.
20.00 Motors.
21.00 Motors.
22.00 Boxe.
23.00 Catch.
24.00 Snooker.
01.00 News 2.

Hans-Peter Zaugg, l'assistant de Roy Hodgson à la tête de la sélection nationale, a vécu un dimanche bien particulier à Birmingham. Homme de terrain, Zaugg, en l'absence d'Hodgson, s'est retrouvé propulsé au-devant de la scène, à côté de Clemente, Sacchi, Blazevic, Venables et Iordanescu, au premier rang du Convention Center pour assister au tirage au sort de l'Euro 96.

Quelle que soit la décision devant intervenir pour le choix d'un nouvel entraîneur ou du maintien d'Hodgson jusqu'au terme de son mandat, Zaugg restera un précieux collaborateur: «J'ai rendu service à Roy et j'en ferai de même pour un autre. J'ai le sentiment qu'un changement va intervenir. Il faut songer aux éliminatoires de la Coupe du monde. Pour l'Euro, un nouveau sélectionneur pourrait conserver le moule actuel pour ne pas fragiliser le groupe et petit à petit, il pourrait se mettre dans le bain» admet Zaugg.

UN CONTACT PARTICULIER

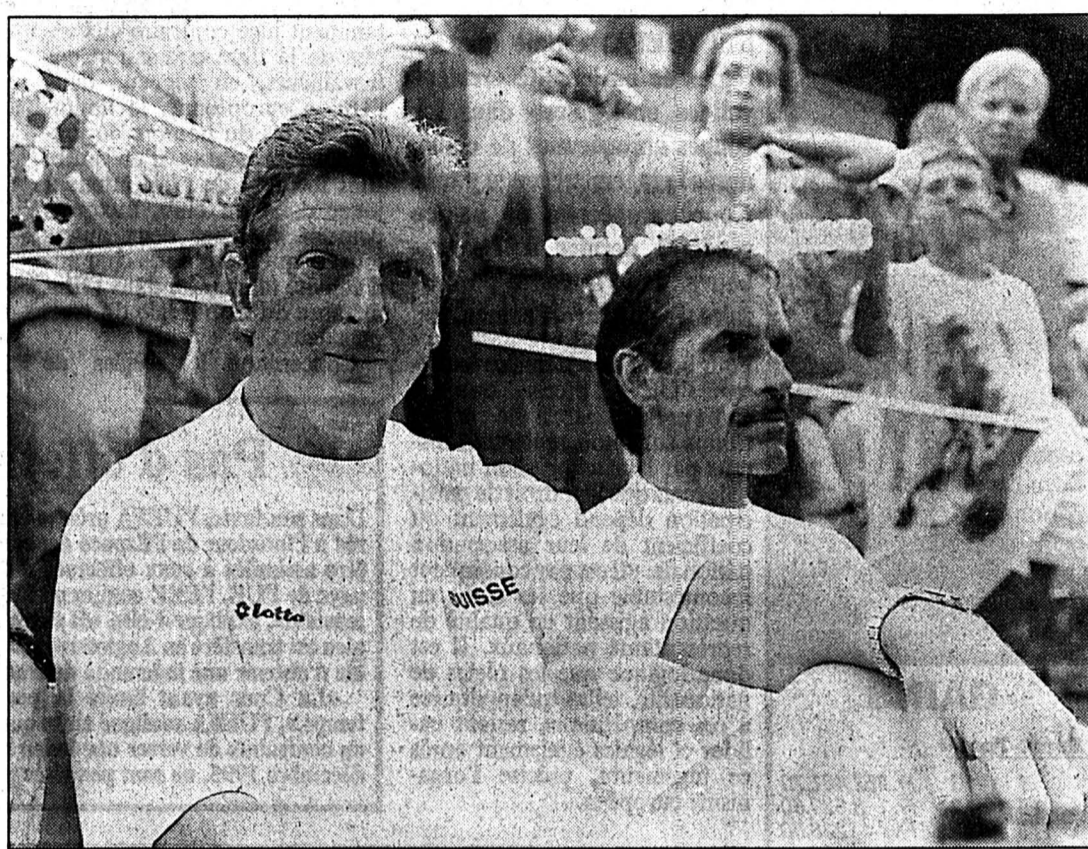
«Un assistant a toujours un contact particulier avec les joueurs. Je ne me verrais pas dans la peau d'un sélectionneur. J'ai accepté le poste de responsable de toutes les sélections juniors auprès de la fédération et ce travail m'occupera durant les prochaines saisons. Il s'agit d'assurer la relève. Nous avons de jeunes talents et il faut les amener jusqu'à la première équipe. Si nous voulons rester au sommet, nous devons accentuer le travail dans le secteur junior.»

Dans les prochains jours, Zaugg devra également, avec Hodgson ou son successeur, régler le problème du nouvel entraîneur des gardiens, après le départ de Karl Engel pour Bâle. Avec Hodgson, un camp de préparation n'est pas prévu en janvier mais trois matches amicaux dont les adversaires ne sont pas encore connus sont programmés le 27 mars, le 24 avril et le 1er juin.

Zaugg n'a pas chômé durant son séjour sur sol britannique. En compagnie du secrétaire de l'équipe nationale, Walter Peter, il s'est rendu dans toutes les villes qui accueilleront la phase finale: «En novembre, Peter a déjà passé deux semaines et prospecté pour dénicher des hôtels adéquats et les infrastructures d'entraînement. Peter possède une solide expérience en la matière depuis la World Cup aux Etats-Unis.» Zaugg en a profité pour assister au match amical Angleterre - Portugal à Londres et au barrage Hollande - Eire à Liverpool, soit dit en passant deux adversaires de la Suisse...

TACT ET PROFESSIONNALISME

La visite marathon s'est poursuivie par Newcastle pour s'achever dans les autres sites hôtes: «Nous avons pris une option dans chaque cas. Dès le tirage au sort connu, nous avons confirmé nos engagements à Londres et Birmingham. Nous aurions préféré jouer dans le nord du pays, dans le groupe C ou D. Les villes étant plus proches, nous aurions pu rester dans le même hôtel. Mais dans le cas du groupe A, après notre match à Londres, nous déménagerons dans le Midland. L'hôtel londonien se situe à une heure de route environ de Wembley. Le problème de Londres, c'est sa circulation, mais bon, nous



Roy Hodgson - Hans-Peter Zaugg

Les deux font la paire.

(ASL)

nous consolons en pensant au match d'ouverture. A Birmingham, la retraite helvétique n'est qu'à une demi-heure de car de Villa Park.»

Le problème des terrains n'existe pas en Angleterre, contrairement aux Etats-Unis, si bien que les deux responsables ont pu se concentrer sur les hô-

tels. «Il faut prévoir un endroit où les joueurs se sentiront à l'aise. Le problème en Angleterre c'est que de très nombreux hôtels sont d'anciennes demeures, style château, un peu trop sombres à mon goût.»

Zaugg apprécie les courtes distances entre les sites et les hôtels, ce qui n'était pas le cas aux Etats-Unis. «Et de plus, en Angleterre, les gens connaissent le football et savent de quoi nous avons besoin pour notre équipe. Nous avons été accueillis partout avec beaucoup de tact et nous avons ressenti le professionnalisme des organisateurs.»

(si)

De bonnes relations

D'autres nations, le Portugal et la Turquie, ont visité les mêmes complexes hôteliers. «C'est vrai que nous entretenons de très bonnes relations avec les représentants de la Turquie et nous les avons croisés tout comme les Portugais à Liverpool. Nous avons pu échanger nos données. Mais il y aura de la place pour tout le monde. Il faut s'entraider dans ces cas» commente Hans-Peter Zaugg. (si)

La Suisse jouera à Londres et Birmingham

Deux villes de tradition

«Football comes home», «Le football rentre au bercail». Ce slogan évoque à lui seul l'état d'esprit dans lequel se déroulera la phase finale de l'Euro 96 en Angleterre du 8 au 30 juin prochain. Où qu'il se dirige dans le Royaume-Uni, le supporter découvrira le sens de l'hospitalité britannique et se plongera bien vite dans l'ambiance qui génère la passion pour le ballon rond sur le sol britannique.

La Suisse et sa cohorte de supporters goûteront, le sort en a décidé ainsi, les charmes de la capitale londonienne et ceux de Birmingham, sise à cent septante-six kilomètres au nord, dans le Midland. Ceci dit, pour les billets, les amateurs devront faire vite. La demande dépassera certainement largement la capacité des stades anglais.

LONDRES LA TENTACULAIRE

Depuis le débarquement de Jules César (55 av. JC) et plus tard, avec Guillaume le Conquérant (1066) jusqu'à Maguy Thatcher, Londres a pris des dimensions tentaculaires. Son agglomération s'étend désormais sur quelque mille deux cents km² contre cent vingt pour Paris. Du Big Ben qui sonne à Buckingham Palace et de la Cathédrale St-Paul jusqu'au Covent Garden, tout le monde y trouve son compte car la ville offre une palette culturelle, gastronomique et touristique unique au monde. Ses facettes multiraciales, de par la présence de milliers d'immigrés

des anciennes colonies, constituent une source d'enrichissement culturel extraordinaire.

La capacité du mythique stade de Wembley a été revue à la baisse pour l'Euro 96. Ce sont désormais 76.000 places qui accueilleront les supporters pour la cérémonie d'ouverture du 8 juin ainsi que les trois rencontres de l'Angleterre dans le premier tour, dont celle du 8 juin contre la Suisse. Wembley sera également à l'heure d'un quart de finale, d'une demi-finale et bien sûr de la finale du 30 juin.

Le premier grand événement sportif qui s'est déroulé dans le temple remonte à une finale de la coupe en 1923 entre Bolton Wanderers et West Ham United qui aurait réuni deux cent mille supporters. Les spectateurs étaient en tous les cas si nombreux que le match débuta avec quarante-cinq minutes de retard, le temps que tout le monde se trouve une place. Wembley a accueilli sept finales de coupes d'Europe et bien évidemment la finale de la Coupe du monde de 1966.

BIRMINGHAM VEUT SÉDUIRE

Birmingham qui compte un million d'habitants (six millions dans l'agglomération) est la deuxième ville du Royaume-Uni par sa dimension et la capitale de la région du Midland. Au cœur de l'Angleterre, elle se situe sur tous les grands axes routiers et ferroviaires qui relient Londres au Nord du pays et à l'Ecosse. Birmingham peut se targuer d'abriter le parc d'expo-

sition le plus important du Royaume-Uni (cent dix expositions accueillent chaque année quatre millions de visiteurs). Birmingham est réputé pour son musée d'art et son orchestre symphonique. Le violoniste Nigel Kennedy est ressortissant de Birmingham et grand supporter d'Aston Villa, un des trois clubs phares de la ville avec Birmingham City et West Bromwich Albion. Birmingham, qui a construit sa richesse essentiellement avec l'industrie, vaut au moins le détour pour sa rue piétonne et ses canaux minuscules.

Le stade de Villa Park, d'une capacité de 39.000 places assises, est situé à deux miles du centre ville et abritera la rencontre entre la Hollande et l'Ecosse le 10 juin ainsi que les matches de la Suisse face à la Hollande (13 juin) et à l'Ecosse (18 juin). Villa Park sera également le cadre d'un quart de finale (23 juin). Bâti en 1897, le stade de Villa Park a subi un lifting en règle pour plus de vingt millions de livres sterling (trente millions de francs) mais a su conserver tout son cachet.

En cas de qualification pour les quarts de finale, le supporter helvétique pourra retourner à Londres si la Suisse prend la première place de son groupe pour y affronter le deuxième du groupe B (France, Roumanie, Bulgarie ou Espagne, le 22 juin). Si d'aventure elle termine deuxième, elle pourrait alors fouler la célèbre pelouse d'Anfield Road de Liverpool pour en décrocher avec le premier de ce groupe B à la même date. (si)

TOUS AZIMUTS

TÜRKYILMAZ À GRASSHOPPER

L'international suisse de Galatasaray Istanbul, Kubilay Türkyilmaz (28 ans, 46 sélections), a signé un contrat avec Grasshopper jusqu'au 30 juin 1998 pour un montant de 800.000 francs. Le président du club turc, Adnan Polat, et son homologue zurichois, Romano Spadaro, ont trouvé un accord pour un transfert immédiat alors que le contrat de l'ancien attaquant de Bellinzona, de Servette et de Bologne arrivait à échéance à la fin de la saison 1996.

Depuis plusieurs semaines, Türkyilmaz était en désaccord avec son entraîneur, l'Ecoisais Graeme Souness, qui souhaitait le faire jouer au milieu de terrain et non pas à la pointe de l'attaque. Au printemps prochain, Türkyilmaz et Nestor Subiat devraient ainsi composer une ligne d'attaque redoutable lors du tour final du championnat de Suisse.

ANGLETERRE - ÉCOSSE À GUICHETS FERMÉS

Les 76.000 billets pour assister au choc Angleterre - Ecosse, le 15 juin à Wembley, ont été vendus, vingt-quatre heures seulement après le tirage au sort du premier tour de l'Euro 96, ont annoncé lundi les organisateurs de la compétition.

«Le match se jouera à guichets fermés, mais l'Angleterre étant assurée de jouer à Wembley, ces places ont été mises en vente dès le mois d'octobre» a précisé Alec McGivan, chargé des relations avec les médias. La Fédération écossaise ne devrait disposer que de 10.000 billets au mieux pour ses supporters.

TULIO FRAPPE ENCORE

L'ex-Sédunois Tulio a offert le titre de champion du Brésil à son club de Botafogo en inscrivant un but décisif à Santos, lors du match retour de la finale. Victorieux 2-1 au match aller, Botafogo a obtenu le nul (1-1) au retour disputé au stade Pacaembu à Sao Paulo. Tulio ouvrirait le score à la 26e minute sur un but litigieux. Il était apparemment en position de hors-jeu avant de tromper le gardien Edinho, le fils de Pelé. Cette réussite, sa vingt-troisième en championnat, permet à Tulio de terminer en tête au classement des buteurs.

BOLI AU JAPON

Le défenseur international de Monaco (D1) Basile Boli a signé un contrat d'une durée de deux ans avec le club japonais Red Diamonds Urawa. Boli, 29 ans le 2 janvier, devrait effectuer son premier entraînement avec sa nouvelle équipe le 1er février et ses débuts officiels lors de l'ouverture du prochain championnat du Japon le 16 mars. Red Diamonds s'est classé à la huitième place du dernier championnat qui s'est terminé fin novembre.

GRAVE BLESSURE POUR LE SAUX

Graeme Le Saux, le latéral international des Blackburn Rovers, souffre d'une triple blessure à la jambe droite. Touché dans un choc samedi en championnat avec le Brésilien de Middlesbrough Juninho, Le Saux (27 ans) a été victime d'une fracture au tibia, d'une luxation à la cheville et d'une déchirure au tendon. Après un tel diagnostic, ses chances de participer à l'Euro 96 apparaissent bien minces. (si)

Football - Affaire Bosman: l'UEFA étaye une première analyse

Anciennes règles valides

L'Afghanistan accepte - Le Comité national olympique d'Afghanistan a accepté l'invitation du CIO à participer aux Jeux d'Atlanta. La réponse tardive du CNO afghan était due à des problèmes de communication. Des 197 CNO reconnus par le CIO, la Corée du Nord est le seul à ne pas avoir accusé réception de l'invitation. La date limite des réponses aux invitations était fixée au 19 novembre 1995 par le CIO. (si)

L'Union européenne de football (UEFA) estime que les règles de nationalité «restent valides et légales» dans les coupes européennes de clubs, après le jugement rendu par la Cour européenne de justice vendredi dernier à Luxembourg, dans le cadre de l'affaire Jean-Marc Bosman.

Pour étayer sa «première analyse», l'UEFA précise que les clubs prenant part à ses compétitions sont non seulement inscrits par leur association nationale mais que leur droit de participation dépend également du coefficient de leur association nationale. «Il est par conséquent incontestable que les clubs en question agissent en qualité de représentants nationaux. Il est donc logique que les règles de nationalité, telles qu'appliquées à ces compétitions, restent valides et légales également après ce jugement», précise l'organisme européen.

Dans son arrêt, la Cour a notamment jugé contraire aux règles de la libre circulation des travailleurs, en vigueur dans l'Union européenne, la limitation à trois du nombre de joueurs ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE admis à jouer dans un club, auxquels peuvent s'ajouter deux autres joueurs qui ont plus de cinq ans d'activité (assimilés) dans l'Etat membre du club (règle du trois plus deux).

Concernant les règles de

transferts entre clubs et joueurs en fin de contrat, dont le système a été déclaré «incompatible» avec la législation en vigueur sur la libre circulation des personnes dans l'UE, l'UEFA indique qu'une solution sera dégagée, conciliant à la fois la législation communautaire, les règlements et l'intérêt général du football européen et mondial», en collaboration avec la FIFA, «instance responsable des transferts internationaux».

DIFFICILEMENT RÉALISABLE

Une modification du traité de l'Union européenne pour faire valoir «l'exception sportive», comme préconisé samedi par le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, paraît difficilement réalisable, sans toutefois être impossible, selon une source communautaire.

«On peut toujours demander une dérogation par rapport au régime commun, mais il faut alors en passer par une modification du traité en bonne et due forme», précise-t-on de même source.

M. Dehaene a parlé de la possibilité d'une démarche soutenue par les fédérations sportives afin d'introduire un article dans le traité européen «pour que le football échappe à certaines règles en vigueur en matière de concurrence».

La Belgique est pour l'instant le seul pays à avoir envisagé publiquement cette modification, qui nécessite l'accord de tous les Etats membres sans exception. (si)



Lennart Johansson
Les dirigeants du football européen ont réagi. (ASL)

Pas d'effet rétroactif

Dans son texte, l'UEFA précise également que les transferts opérés à l'intérieur de l'Espace économique européen (EEE) doivent être assimilés à ceux effectués à l'intérieur de l'UE. «Outre les pays de l'UE, l'EEE comprend la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein», explique-t-elle. «Il s'ensuit donc que si un joueur norvégien est transféré en Angleterre (ou inversement), il n'est pas possible d'obtenir une indemnité de transfert».

«La Cour ayant limité la portée de son jugement dans le temps», l'UEFA souligne enfin que «des clubs habilités à toucher, ou contraints de verser une indemnité pour un joueur avant le 15 décembre 1995, ne sont pas visés par ce jugement.» (si)

GAINS

Sport-Toto

1 x 13	Fr. 252.461,70
15 x 12	Fr. 3.523,60
175 x 11	Fr. 226,50
1.296 x 10	Fr. 30,60

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 115.000 fr.

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot: Fr. 244.218,80

1 x 5+cpl	Fr. 13.411,70
25 x 5	Fr. 1.384,80
782 x 4	Fr. 44,30
10.529 x 3	Fr. 3,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 280.000 fr.

Loterie suisse à numéros

Aucun gagnant avec 6 numéros: jackpot Fr. 1.166.180,20.

1 x 5+cpl	Fr. 515.882,—
131 x 5	Fr. 9.665,50
7.164 x 4	Fr. 50,—
142.063 x 3	Fr. 6,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2.500.000 fr.

Joker

1 x 6	Fr. 1.551.974,90
4 x 5	Fr. 10.000,—
62 x 4	Fr. 1.000,—
503 x 3	Fr. 100,—
5.325 x 2	Fr. 10,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 350.000 fr.

Espagne: Ivan de la Peña brille de mille feux

Le «petit bouddha» de Barcelone

Un adolescent de 19 ans, surnommé «le petit bouddha» en raison de son crâne rasé et de sa petite taille, est en train d'éclipser, quand il joue, les nombreuses vedettes de son équipe, le FC Barcelone.

Ecarté depuis deux mois par l'entraîneur Johan Cruyff qui accuse les médias d'en faire une idole avant l'heure, Ivan de la Peña était toutefois titulaire samedi soir au Camp Nou, en championnat contre le Sporting Gijon (1-0). Le jeune homme a «éclairé» une rencontre monotone et démontré une fois de plus une vision du jeu inhabituelle à son âge.

Au grand dam de Cruyff, après chaque participation du «petit bouddha» à un match, la presse sportive vante le dribble, la vision de jeu, les passes en profondeur et l'habileté pour ti-

rer les coups francs de ce milieu de terrain de petit gabarit (1,69 m pour 69 kg), originaire de Santander (nord), et déjà considéré comme un «super».

«De la Peña est comme une apparition. Depuis Gullit et Van Basten, rien de comparable n'était arrivé en Europe» a affirmé l'Argentin Angel Cappa, deuxième entraîneur du Real Madrid et ancien adjoint de Luis Cesar Menotti au Barça du début des années 80.

Le joueur, formé au Racing de Santander et au Barça, figurait en bonne place sur la liste des joueurs susceptibles de renforcer le Real Madrid à l'intersaison. Mais de la Peña, lié sentimentalement à la fille du grand joueur catalan Asensi, a préféré rester à Barcelone d'autant plus que les dirigeants du club catalan, faisant fi de l'opinion de Cruyff, ont considérablement augmenté ses émoluments. Pour

protéger sa découverte, Cruyff n'hésite pas à prendre le contre-pied des commentateurs ou de ses collègues. «Sa technique est médiocre. Il joue encore avec une seule jambe» a déclaré, provocateur, le technicien néerlandais à propos de de la Peña.

En fait, Cruyff ne veut pas qu'il brûle les étapes. «Il faut rechercher un équilibre. Je ne veux pas qu'on l'enfoncé parce que Barcelone peut avoir un joueur fabuleux pour une dizaine d'années.» Pour sa part, Ivan de la Peña fuit les polémiques: «Je suis jeune et j'ai encore beaucoup à apprendre. Je sais que j'ai beaucoup de défauts à corriger» déclare-t-il. (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Ajoie peut gagner sans moi.»
Doug McKay

BASKETBALL - DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Première ligue: Université NE - Nyon II 54-75.

Classement: 1. Villars/Glâne 11-20. 2. Lausanne Ville 11-16. 3. Nyon II 11-16. 4. Université NE 11-14. 5. US Yverdon 11-6 (3m/4 pts). 6. Cossonay (4m/4 pts). 7. Olten 11-6 (3/2). 8. Payerne 11-4.

Juniors: Union NE - Université NE 28-38. Bulle - Val-de-Ruz 36-47. Val-de-Ruz - Cortaillod 33-32. STB Berne - Val-de-Ruz 34-32.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Ruz I - La Chaux-de-Fonds II 71-88. Université NE II - Université III 91-67. Fleurier I - Cortaillod 78-69. Corcelles - Val-de-Ruz I 77-62. Corcelles - Union NE II 128-58.

Classement: 1. Corcelles 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds II 5-8. 3. Université NE III 6-8. 4. Val-de-Ruz I 7-8 (+17). 5. Université NE II 7-8 (-17). 6. Union NE II 7-4. 7. Fleurier I 6-2. Cortaillod 6-0.

Troisième ligue: Union NE III - Le Landeron 122-68. La Chaux-de-Fonds III - Saint-Imier 76-58. Littoral - Fleurier II 53-69.

Classement: 1. Union NE III 7-14. 2. La Chaux-de-Fonds III 7-10. 3. Le Landeron 7-8. 4. Saint-Imier 5-6. 5. Val-de-Ruz II 6-6. 6. Fleurier II 5-4

(+ 2 pts). 7. Marin II 5-4 (-2pts). 8. Littoral 8-4. 9. Auvornier 6-2 (+8). 10. La Chaux-de-Fonds IV 6-2 (-8).

Juniors: La Chaux-de-Fonds - Le Landeron 69-60. Marin - Rapid Bienne 133-60. Berthoud - Université NE 74-130.

Classement: 1. Université NE 6-12. 2. Val-de-Ruz 3-6. 3. STB Berne 4-6. 4. Marin 6-6. 5. Berthoud 5-4 (4 pts). 6. La Chaux-de-Fonds 5-4 (2 pts, +9). 7. Le Landeron 5-4 (2 pts, -9). 8. Union NE 5-2. 9. Rapid Bienne 5-0.

Scolaire: Cortaillod - Le Landeron 112-12. Marin - La Chaux-de-Fonds 102-43. Val-de-Ruz - Rapid Bienne 50-47. Val-de-Ruz - STB Berne 44-93.

Classement: 1. Val-de-Ruz 6-8. 2. STB Berne 3-6. 3. Marin 4-6 (+215). 4. Cortaillod 4-6 (+167). 5. Rapid Bienne 6-6. 6. La Chaux-de-Fonds 4-0. 7. Le Landeron 5-0.

Minis: Rapid Bienne I - La Chaux-de-Fonds 57-29. STB Berne - Fémina Berne 51-25. Université NE - Val-de-Ruz 38-41. Rapid Bienne II - Union NE 10-41. Rapid Bienne I - Rapid Bienne II 31-12. Université NE - STB Berne 25-77. Fémina Berne - Val-de-Ruz 54-14. La Chaux-de-Fonds - Union NE 26-30. La Chaux-de-Fonds - Rapid Bienne II 35-29. Université NE - Fémina Berne 37-47.

IMMOBILIER

« Elle se trouva fort dépourvue quand l'hiver fut venu ».



Afin de bien passer cet hiver, nous vous proposons de nombreux garages et places de parc intérieures.

Passer donc à nos bureaux, notre liste est à votre disposition; nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

132-780424

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

G. MONTANDON

Boucherie - Traiteur - Banquets

La Chaux-de-Fonds - Place du Marché 6 - ☎ 039/28 90 20

Nos suggestions pour vos repas

Terrine maison - Pâté en croûte - Magret de canard
Dinde fraîche - Fondue chinoise - Fondue charolaise
Jambon en croûte - Service traiteur

Nous remercions notre fidèle clientèle et lui présentons nos meilleurs vœux pour les fêtes

132-780360

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch

132-771614

VACANCES - VOYAGES

Skiez Verbier

Hôtel L'Escale Châble (Verbier)

à 2 minutes de la télécabine
Prix forfaitaire par personne pour 7 jours, du samedi au samedi, coucher, petit-déjeuner

Haute saison
- chambre 2 lits Fr. 280.— par personne
- chambre 1 lit Fr. 350.— par personne
Haute saison du 23.12.1995 ou 6.1.1996 et 10.2.1996 au 16.3.1996.

Basse saison
- chambre 2 lits Fr. 210.— par personne
- chambre 1 lit Fr. 300.— par personne
Basse saison du 6.1.1996 ou 10.2.1996.

Hôtel L'Escale, tél. 026 36 27 07.

36-304677/4x4

CONTROLE GRATUIT DE L'AUDITION ET ESSAIS DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS: APPAREILS AUTOMATIQUES OU AVEC TELECOMMANDE.

• Fournisseurs: AI-AVS-CNA-AMF

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

2302 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 61 - Tél. 039/ 23 34 07
Près de la pharmacie Pillonel

36-304768

KAUFMANN

La griffe de la qualité

Art de la table - Quincaillerie - Cadeaux

OUVERT

tous les samedis après-midi
du mois de décembre
ainsi que durant les nocturnes
des 14 et 21 décembre.
Pensez à vos achats de Noël!



132-766702

P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Mardi 19 décembre 1995

L'Impartial

Ski alpin - Les skieurs ne perdent pas leur temps

Par ici la monnaie...

L'Autrichien Hans Knauss, vainqueur du slalom géant d'Alta Badia, devance le Suisse Michael von Grünigen, pourtant vainqueur à trois reprises (Park City, Vail et Tignes) cet hiver en géant, au classement des gains de la Coupe du monde après onze courses. Knauss a en effet empoché 97.910 francs contre 91.150 au Bernois. Chez les dames, l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer mène le bal avec 31.080 francs. Septième, la Valaisanne Heidi Zurbriggen compte un bonus de 12.430 francs après neuf épreuves.

francs de gains pour ses troisièmes places à Alta Badia et Vail.

Messieurs (après 11 courses):
1. Knauss (Aut) 97.910 francs. 2. von Grünigen (S) 91.150. 3. Kjus (No) 60.010. 4. Alphand (Fr) 49.500. 5. Ortlieb (Aut) 32.000. 6. Miklavc (Sln) 28.150. 7. Gigandet (S) 19.000. 8. Mayer (Aut) 15.820. 9. Assinger (Aut) et Skaardal (No) 15.000. 11. Tomba (It), Trinkl (Aut) et Tritscher (Aut) 12.000. 14. Amiez (Fr) 10.520. 15. Mader (Aut) 8000. 16. De Crignis (It) 7910. 17. Kröll (Aut) 6000. 18. Kälin (S) 5500. 19. Nyberg (Su) 4520. 20. Fattori (It) 4000. 21. Foser (Lie) 3600. 22. Runggaldier (It) et Schifferer (Aut) 3000. 24. Kosir (Sln) 2260. 25. Vitalini (It) 2000. 26. Herrmann (S) 1950.

Dames (après 9 courses): 1. Meissnitzer (Aut) 31.080. 2. Seizinger (All) 23.270. 3. Ertl (All) 21.000. 4. Eder (Aut) 20.470. 5. Street (EU) 14.440. 6. Dorfmeister (Aut) 12.990. 7. Zurbriggen (S) 12.430. 8. Wachter (Aut) 10.470. 9. Suhadolc (Sln) 10.000. 10. Marken (No) 6520. 11. Kjørdstad (No) et Zeller-Bähler (S) 6000. 13. Zelenskaja (Rus) 4530. 14. Hrovat (Sln) 4520. 15. Kostner (It) 3130. 16. Montillet (Fr) et Roten (S) 3000. 18. Gerg (All) et Koren (Sln) 2260. 20. Zingre (S) 2000. 21. Götschl (Aut) 1980. 22. Accola (S), Lindh (EU) et Vogt (All) 1690. 25. Köllerer (Aut), Masnada (Fr) et Salvenmoser (Aut) 1.130. (si)



Hans Knauss

Pratiquement 100.000 francs de gains pour l'Autrichien.

(Keystone)

Herbert chez Sauber - Johnny Herbert sera le second pilote de l'écurie Sauber, aux côtés de Heinz-Harald Frentzen, dans le championnat du monde de Formule 1 1996. Cet Anglais de 31 ans a gagné cette année deux Grands Prix au volant de sa Benetton-Renault, en Grande-Bretagne et en Italie. Il fera connaissance avec les membres de sa nouvelle équipe dès mercredi au Castellet. (si)

HOCKEY SUR GLACE JUNIORS

Juniors A1. Groupe 1: Franches-Montagnes - Saint-Imier 4-4. Classement: 1. Tramelan 8-13. 2. Yverdon 8-12. 3. Franches-Montagnes 9-10. 4. Saint-Imier 9-7. 5. Le Locle 8-0. Novices A2. Groupe 2: Bulle - Vallorbe 5-3. GE Jonction - Star Lausanne 0-12. Classement: 1. Yverdon 10-20. 2. Star Lausanne 10-16. 3. Vallorbe 9-8. 4. Bulle 9-8. 5. GE Jonction 10-4. 6. Neuchâtel YS II 10-2. Minis B. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Delémont 3-5. Bulle II - Léman 2-11. Le Locle - Les Ponts-de-Martel 12-8. Classement: 1. Le Locle 4-8. 2. Les Ponts-de-Martel 5-8. 3. Delémont 5-6. 4. Neuchâtel YS II 5-4. 5. Léman 4-2. 6. Bulle II 5-0. Piccolos. Cinquième tournoi de Lausanne. Groupe A: Bienne - Star Lausanne 4-4. Vallée de Joux - GE Servette 1-4. Sion - Bulle 8-1. Bienne - La Vallée de Joux 1-2. Star Lausanne - Bulle 2-1. GE Servette - Sion 3-2. Vallée de Joux - Star Lausanne 1-3. Sion - Bienne 4-2. Bulle - GE Servette 0-9. Vallée de Joux - Sion 4-2. Star Lausanne - GE Servette 1-2. Bienne - Bulle 4-0. Sion - Star Lausanne 2-4. Bulle - Vallée de Joux 1-4. GE Servette - Bienne 8-1. Classement: 1. GE Servette 10. 2. Star Lausanne 7. 3. Vallée de Joux 6. 4. Sion 4. 5. Bienne 3. 6. Bulle 0. Groupe B: La Chaux-de-Fonds - Lausanne 1-5. Yverdon - Léman 2-1. Neuchâtel - Meyrin 3-4. La Chaux-de-Fonds - Yverdon 2-0. Lausanne - Meyrin 11-0. Léman - Neuchâtel 0-3. Yverdon - Lausanne 0-11. Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds 0-3. Meyrin - Léman 2-2. Yverdon - Neuchâtel 1-1. Lausanne - Léman 7-1. La Chaux-de-Fonds - Meyrin 4-1. Neuchâtel - Lausanne 0-5. Meyrin - Yverdon 1-4. Léman - La Chaux-de-Fonds 1-6. Classement: 1. Lausanne 10. 2. La Chaux-de-Fonds 8. 3. Yverdon 5. 4. Meyrin 3. 5. Neuchâtel 3. 6. Léman 1. Finale: GE Servette - Lausanne 0-2. (si)

Hockey sur glace - Remous à Ajoie

Le président furieux

«C'est lamentable!» Hors de lui, Patrice Buchs, président du HC Ajoie, n'a pas vraiment apprécié les diverses manœuvres qui se sont déroulées dans son dos et qui ont eu pour but d'attirer «son» entraîneur, Doug McKay, du côté de Lausanne.

«Quand on a un contrat, on le respecte, grogne Me Buchs. Monsieur McKay est lié avec nous et il doit discuter avec nous s'il veut partir.» Visiblement, le fait que le mentor des «jaune et noir» se soit mis en contact, au travers de son agent, avec les dirigeants du Lausanne HC n'a pas été apprécié par les responsables du HCA.

Cela dit, Doug McKay est

très intéressé par les offres reçues de la part du club lausannois, actuelle lanterne rouge de LNA et qui vient de se séparer de son entraîneur Jean Lussier. «Nous n'allons empêcher personne de tourner en rond, glisse Patrice Buchs. Nous verrons quelle sera notre décision après notre réunion (ré: elle a eu lieu hier soir) avec les dirigeants du LHC.» Autrement dit, le départ de McKay à Malley est loin d'être exclu. «Il a peut-être fait du trop bon boulot chez nous» glisse Patrice Buchs qui, apparemment, aura du mal à retenir McKay, mais qui s'en séparerait à contre cœur alors que le HC Ajoie occupe la tête du groupe 3 de première ligue. J.C.

BRÈVE

Hockey sur glace

HCC: bravo les filles

Bien que diminuée par de nombreuses absences, la phalange féminine du HCC n'a pas trébuché à Sierre où elle s'est imposée 10-4 avec huit joueuses. Fabienne Marchon, Isabelle Rohrbach et Aline Buchs ont inscrit les dix buts. Les Chaux-de-Fonniers se maintiennent ainsi au deuxième rang de leur groupe de LNB.

BANCO JASS

♥ 6, 10, V, R

♣ 6, 10

♦ 6, 10, V, R

♠ 7, R

Slalom de Madonna

Tomba sur ses terres

Quarante-huit heures après son demi-échec dans le slalom géant d'Alta Badia, qu'il n'a terminé qu'en troisième position, Alberto Tomba va trouver une nouvelle chance de renouer avec la victoire à l'occasion du slalom de Madonna di Campiglio, où il bénéficiera comme d'habitude du soutien d'un public tout acquis à sa cause.

Comme à Alta Badia, Tomba est en effet sur ses terres à Madonna. Certes, il ne s'est plus imposé dans cette classique du slalom depuis 1988, mais il a quand même terminé deuxième en 1991, 92 et 93.

Le champion olympique 1988 de la spécialité (et médaillé d'argent en 1992 et 94) n'a rien perdu de sa maîtrise technique, puisqu'il a remporté sept des neuf slaloms disputés l'hiver dernier. Mais cette saison, il n'a pas encore retrouvé ses automatismes: troisième (seulement) à Beaver Creek (USA), éliminé à Park City.

A Madonna, il devra cependant se méfier non seulement de quelques anciens toujours fidèles au poste, comme l'Autrichien Thomas Stangassinger et

le Norvégien Ole Chris Furuseth, voire le Slovène Jure Kosir, mais surtout d'une bande de «nouveaux» emmenés par le Français Sébastien Amiez et le Slovène Andrej Miklavc.

Le premier a frôlé la victoire, pour trois centièmes de seconde, lors du premier slalom à Beaver Creek, le second s'est imposé une semaine plus tard à Park City. Et dans les classements, les noms du Suisse Andrea Zinsli, de l'Autrichien Mario Reiter et du Slovène Mitja Kunc reviennent de plus en plus souvent.

Seul manquera à l'appel l'Autrichien Michael Tritscher, dauphin de Tomba la saison dernière et vainqueur cette saison à Beaver Creek, qui s'est blessé dimanche à Sankt-Anton en tenant le rôle... d'ouvreur dans le slalom féminin.

PLAINTE DÉPOSÉE

Par ailleurs, le photographe italien Aldo Martinuzzi, qui a été blessé dimanche à Alta Badia à un doigt par une Coupe de cristal lancée par Alberto Tomba, a déposé plainte à Milan par l'intermédiaire de son avocat, Giuseppe Prisco, pour agression.

Judo - Tournoi de Saignelégier

Brillants Neuchâtelois

Récemment, les judokas neuchâtelois et jurassiens se sont brillamment comportés lors du tournoi marquant le dixième anniversaire du JC Franches-Montagnes.

Quelque cent judokas se sont retrouvés à Saignelégier, parmi lesquels certains Français qui ont ainsi relevé le niveau de la manifestation.

Fabrice Quillet (Auvergnier) qui renouait avec la compétition s'est imposé dans la catégorie des plus de 54 kg. Sa sœur Joëlle dut pour sa part se contenter de la troisième marche du podium, tout comme son camarade de

club David Buillard. En moins de 49 kg, le Boudrysan Jocelyn Berger décrocha la deuxième place après avoir battu Michaël Gilliéron (Boudry, lui aussi) en demi-finale. Le Loclois Anthony termina pour sa part deuxième de la catégorie des moins de 30 kg.

Membre de l'ANJ (Association neuchâteloise de judo), le JC Franches-Montagnes a également obtenu de bons résultats. Bastian Fahrni a décroché de l'argent, Bastien Boillat et Marc Montlouis du bronze.

Par ailleurs, le JC Cortailod a consolidé sa deuxième place dans le championnat suisse par

Giuseppe Prisco, qui s'occupe également des intérêts du club de football de l'Inter Milan, a pris cette décision alors que son client a subi quelques points de suture à l'index droit dans un hôpital de Bolzano. Les médecins ont ordonné au photographe un arrêt de travail de quatre jours. Les carabinieri italiens lui ont également saisi son film. (si)

AU DÉPART

Ordre des départs du slalom de Madonna di Campiglio (1re manche à 10 h, deuxième à 13 h):

1. Kosir (Sln). 2. Reiter (Aut). 3. Tomba (It). 4. Stangassinger (Aut). 5. Amiez (Fr). 6. Furuseth (No). 7. Sykora (Aut). 8. von Grünigen (S). 9. Miklavc (Sln). 10. Girardelli (Lux). 11. Jagge (No). 12. Aamodt (No). 13. Mayer (Aut). 14. Dimier (Fr). 15. De Crignis (It). 16. Kjus (No). 17. Mader (Aut). 18. Strans-Nilsen (No). 19. Bauer (All). 20. Gstrein (Aut). Puis: 21. Zinsli (S). 25. Staub (S). 41. Plaschy (S). 46. Püntener (S).

équipes (1re ligue). Vainqueurs de Sierre sur la marque de 8-2, les Metzger, Bruchon, Jourdain, Serini et autres Musitelli se sont par la suite inclinés devant Yverdon sur le même score. Une défaite qui ne les empêche toutefois pas de demeurer dans le sillage de Morges II et de lorgner en direction des play-off.

Du côté de Saint-Imier, c'était également la fête. Opposés à Oensingen puis à Spiez, les judokas imériens - qui militent en LNB - ont signé deux probantes victoires qui laissent plutôt bien augurer de leur avenir. (Imp)

Hockey sur glace - Remous à Ajoie

Le président furieux

«C'est lamentable!» Hors de lui, Patrice Buchs, président du HC Ajoie, n'a pas vraiment apprécié les diverses manœuvres qui se sont déroulées dans son dos et qui ont eu pour but d'attirer «son» entraîneur, Doug McKay, du côté de Lausanne.

«Quand on a un contrat, on le respecte, grogne Me Buchs. Monsieur McKay est lié avec nous et il doit discuter avec nous s'il veut partir.» Visiblement, le fait que le mentor des «jaune et noir» se soit mis en contact, au travers de son agent, avec les dirigeants du Lausanne HC n'a pas été apprécié par les responsables du HCA.

Cela dit, Doug McKay est

Le HCC joue ce soir à Grenoble

Sans étranger

La trêve, quelle trêve? Aujourd'hui, les joueurs du HCC reprennent du service et la route pour se rendre à Grenoble. Ce soir (20 h 30) dans la capitale de l'Isère, les Chaux-de-Fonniers, sans leurs deux mercenaires Bozon et Shirajev, donneront la réplique à la formation du lieu.

Bon, on savait que Bozon, engagé dans un tournoi international avec l'équipe de France, ne serait pas du voyage, mais on pensait que Valeri Shirajev, lui, effectuerait ce déplacement dans la ville qui a vu naître Stendhal. «Il y a eu un problème de visa, explique Jean-Claude Wyssmüller, directeur technique. Il aurait fallu aller à Berne et remplir passablement de formalités administratives, je ne pense pas que cela valait la peine pour un match d'entraînement.»

EN QUÊTE DE RACHAT

En première ligue, Fleurier joue ce soir son dernier match de l'année contre Villars. Opposés à Gaëtan Boucher et consorts, les hommes de Michel Lussier

À L'AFFICHE

Ce soir

20.15 Fleurier - Villars

Jeudi

20.00 Star Lausanne - Sierre

Viège - HCP Fribourg

20.15 Saas Grund - Moutier

Vendredi

20.15 Yverdon - Loèche

CLASSEMENT

1. Ajoie	14	12	0	2	92-26	24
2. Sierre	13	11	1	1	65-27	23
3. Saas-Grund	14	8	2	4	57-37	18
4. Viège	14	8	1	5	50-48	17
5. Villars	14	7	2	5	55-47	16
6. CP Fribourg	14	8	0	6	57-57	16
7. Fleurier	14	6	1	7	56-64	13
8. Loèche	13	4	1	8	38-63	9
9. Moutier	14	4	1	9	43-65	9
10. Yverdon	14	4	1	9	39-65	9
11. Neuchâtel	14	2	2	10	41-60	6
12. Star LS	14	1	4	9	34-68	6

Coop *Bons informel*

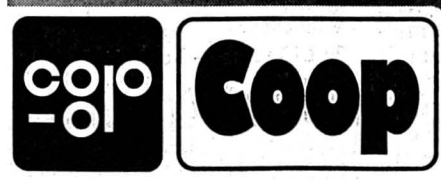
Viande de porc fraîche de Suisse

+ Schweizer Fleisch
 Viande suisse
 Carne svizzera



- Ragoût de porc
- Côtelette de porc
- Cou de porc
- Rôti de porc
- Escalope de porc
- Emincé de porc
- Filet de porc
- Filet mignon de porc

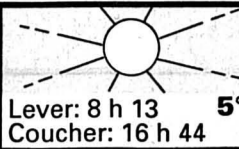
20%
de moins



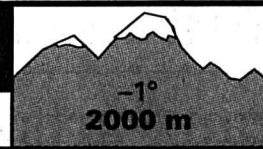
Du mardi 19 au samedi 23.12.95

Mardi 19 décembre 1995

Fête à souhaiter: Urbain


 Lever: 8 h 13
Coucher: 16 h 44


 Lever: 4 h 44
Coucher: 14 h 48


 -1°
2000 m

 Lac des Brenets
750.10 m
Lac de Neuchâtel
428.98 m


L'hiver frappe à la porte des stations de l'Arc jurassien

Le snowboard en vedette

Glisser sur deux lattes? C'est devenu ringard! Une fois que l'on a goûté aux joies du surf des neiges, le retour aux skis traditionnels s'apparente à une mission impossible. Pas question de régresser... Cet hiver, les snowboarders tiendront la vedette sur les pistes. Les stations de l'Arc jurassien, après l'avoir quelque peu dédaignée, font les yeux doux à cette clientèle au potentiel de développement si énorme.

Membre de l'Ecole de ski de La Chaux-de-Fonds, moniteur de ski alpin et de ski de fond, Thierry Schulthess s'est vu rapidement contaminé par le virus du snowboard. Un pionnier même puisque le Sagnard enseigne le surf dans les Montagnes neuchâteloises depuis six ans déjà. La planche en était encore, à cette époque et dans le canton tout au moins, au stade de sa préhistoire.

MOMENTS CHAUDS

«Au début des années 90, cette discipline était à l'essai dans les

camps Jeunesse & Sports. Beaucoup pensaient qu'il ne s'agissait que d'une mode. Mais les gens y ont pris rapidement goût. Les enfants surtout. Cela a valu quelques moments chauds dans les familles. Investir dans une planche alors que les lattes croussaient au grenier, les parents n'appréciaient guère. «Ils ont fini par céder et maintenant beaucoup d'entre eux suivent des cours», glisse M. Schulthess.

Les snowboarders se sont multipliés comme des petits pains et le mouvement continue. «Des soirs, explique un responsable de téléskis, plus de la moitié des personnes en piste font du surf». Mais cette clientèle ne fut pas toujours si importante et les stations pas encore prêtes à l'accueillir.

«Certaines installations étaient très réticentes, au début. Elles ne voulaient pas entendre parler de snowboard, précise M. Schulthess. La situation a très rapidement évolué. Maintenant, les stations ont changé leur fusil d'épaule et viennent nous chercher. Elles ont pris conscience de l'énorme potentiel financier que représente le surf».

Et les ratracks d'entrer en scène pour aménager des sauts et autres half-pipe. Oui, car



Liberté sur planche, les surfeurs se multiplient comme des petits pains.

Les stations de ski ne peuvent plus se permettre d'ignorer une clientèle au potentiel de développement énorme. (Impar-Galley-a)

beaucoup de surfers, les jeunes surtout, sont des adeptes de freestyle (style libre), vu la longueur des descentes dans la ré-

gion. Après l'ère du bricolage, on sollicite de plus en plus l'avis de spécialistes avant de créer de tels obstacles. Quelques stations réservent également des pistes uniquement pour les snowboarders et ont ajouté la location de surfers à la liste de leurs offres.

AS DE LA GLISSE

Pour attirer du monde, des concours, des compétitions et des démonstrations avec les as de la glisse sont organisés. Les journées surf se multiplient et des revendeurs vont même sur les pistes pour présenter leur matériel.

Et à l'avenir? Chaque station aura à cœur d'être à la page et mettra à disposition des mordus de la planche des endroits fermés. Une façon de faire considérée comme un must au niveau de la sécurité et qui évitera certains problèmes de cohabitation avec les skieurs demeurés fidèles à la paire de lattes - à l'instar des frictions qui existent entre marcheurs et vététistes. Une meilleure cohabitation passe aussi par une formation accrue des surfers.

ENSEIGNEMENT RELANCÉ

Dans ce domaine justement, ça bouge. Des leçons gratuites ont

même lieu dans certaines stations. «Le snowboard a totalement relancé l'enseignement du ski. Depuis trois hivers, l'effectif, dans les cours que nous organisons, double à chaque saison», se réjouit Thierry Schulthess. Les écoles de ski sont nombreuses dans la région et tout aussi nombreuses sont celles qui proposent l'indispensable formation aux surfers.

Une Ecole suisse de snowboard (ESSB), affiliée à l'Association suisse pour l'enseignement du snowboard, vient même de voir le jour dans le canton. Son siège est situé à Neuchâtel. «La création de cette école répondait à une demande et au fait qu'il existe un certain nombre d'écoles sauvages», souligne Patrick Perret, membre de l'ESSB.

Pour son premier hiver d'existence, l'ESSB va bien sûr organiser des cours. Ils seront donnés à La Robella pendant la journée et au Crêt-Meuron, la journée et le soir. «Nous commençons gentiment, avec les personnes et les stations les plus enthousiastes», continue M. Perret.

L'enthousiasme pourrait bien être communicatif. MDC

Dénomination de vin neuchâtelois, avec brevet

La «Perdrix blanche» est annoncée

Inventer un nouveau vin, c'est bien. Se le faire «piquer», c'est moins sympa. Pour éviter un «re-make» de la mésaventure survenue avec le très neuchâtelois et très piraté «Oeil-de-Perdrix», une nouvelle appellation a été trouvée pour qualifier le «blanc de noir» du Pays de Neuchâtel: la «Perdrix blanche». Le nom a été déposé auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle en mars dernier. Une première.

L'initiative est partie de la «mésaventure» enregistrée avec l'«Oeil-de-Perdrix», un vin représentant aujourd'hui, selon l'année, du quart au tiers du pinot noir vinifié sur territoire neuchâtelois, explique Eric Beuret, directeur du Service cantonal de la viticulture.

Créé par des viticulteurs neuchâtelois dans l'avant-guerre, ce vin et son appellation avaient rapidement été copiés dans d'autres cantons. C'est pour éviter de se voir pareillement coiffé au bouchon, pardon au poteau, que l'appellation générique «Perdrix blanche» pour le blanc de noir vinifié dans le canton a été déposée. Une appellation qui s'accompagne aussi d'un règlement très strict: le raisin - du pinot noir uniquement et pressé en blanc - doit provenir exclusivement du terroir neuchâtelois et y être entièrement vinifié. «A notre connaissance, c'est la première fois qu'une telle appellation générique de vin est déposée à l'échelle d'un canton», relève W. Willener. Quelques rares bouteilles de ce vin considérées comme «de dessert», très

aromatique et à la robe imperceptiblement rosée, ont déjà été mises sur le marché sous cette appellation cette année. «Mais nous attendons de recevoir la confirmation de l'enregistrement officiel - en mars - pour utiliser et promouvoir cette appellation l'an prochain avec la vendange 1995».

Si l'on ne s'attend pas à faire «un tabac» d'entrée, on nourrit cependant beaucoup d'espoirs: «Ce vin sera un concurrent direct de la Dôle blanche valaisanne qui connaît un beau succès», explique W. Willener. A l'heure où, comme le résume le directeur, «il faut savoir se mettre en évidence par la différence», nul doute que la «Perdrix blanche» saura faire son nid auprès des palais délicats et des fins nez. (cp)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Température et chauffage

Pour la quatrième année consécutive, ANIME publie les données météorologiques de la saison de chauffage 1994-1995. Si le Haut est bien ensoleillé - bon pour les capteurs solaires - les chauffages y ronronnent toutefois nettement plus fort que dans le Bas.

Page 20

Eaux bernoises

Contrôle des garages et transporteurs

La campagne de mise en conformité des garages et transporteurs bernois a déjà permis de contrôler plus des trois quarts des entreprises concernées. Et dès le 1er janvier prochain, ces dernières ne seront plus visitées qu'une fois l'an, ce qui leur vaudra une réduction des frais.

Page 22

Décharge de Saint-Ursanne

Risque pour les eaux

Selon l'un de nos confrères, un test de coloration effectué à la décharge de Saint-Ursanne a révélé un lien avec la nappe phréatique des «Champs-Fallats».

Page 23

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, brouillard ou stratus sur le Plateau, sommet vers 900 m à l'ouest, 1200 m à l'est, et se dissipant partiellement l'après-midi; sinon, temps généralement ensoleillé.

Vents faibles à modérés de secteur ouest.

Température: à l'aube 2 degrés; à l'après-midi 5 degrés; à 2000 m -1 degré.

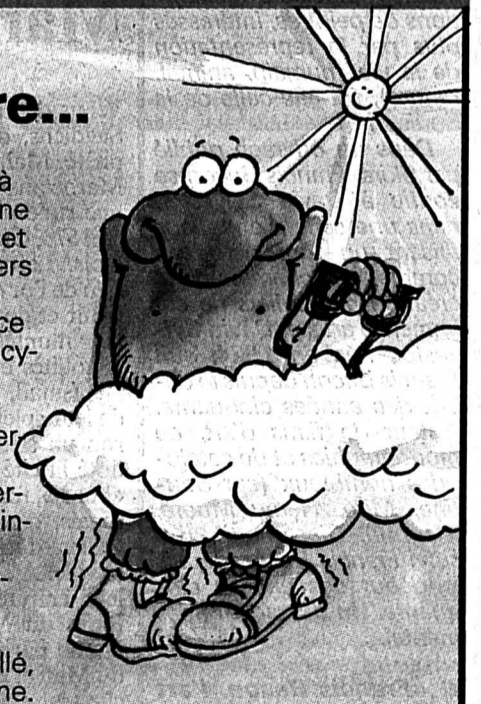
Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	-1°	1°	Londres	4°	6°
Pluvieux			Nuageux		
Athènes	8°	13°	Mexico	8°	20°
Nuageux			Clair		
Beyrouth	9°	15°	Moscou	-5°	1°
Clair			Nuageux		
Berlin	-3°	-1°	New York	-1°	5°
Nuageux			Nuageux		
Bogota	1°	21°	Oslo	-8°	-6°
Nuageux			Neigeux		
Copenhague	-6°	-2°	Paris	2°	8°
Nuageux			Nuageux		
Francfort	0°	0°	Rome	4°	15°
Nuageux			Nuageux		
Genève	3°	6°	Stockholm	-6°	0°
Nuageux			Clair		
Helsinki	-9°	1°	Sydney	18°	34°
Clair			Nuageux		
Jérusalem	3°	12°	Varsovie	-5°	-4°
Nuageux			Nuageux		
Lisbonne	10°	15°	Vienne	0°	2°
Nuageux			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

Une dépression centrée à l'ouest de l'Irlande entraîne un courant d'ouest doux et humide de l'Atlantique vers les Alpes. La Suisse sera protégée aujourd'hui de ce flux grâce à un faible anticyclone.

Evolution probable de mercredi à samedi: au nord, détérioration mercredi, puis précipitations intermittentes, neige vers 1100 à 1600 m, probablement plus haut vendredi. Temps doux. Au sud, en partie ensoleillé, nuageux en fin de semaine.



THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

«IL ÉTAIT UNE FOIS L'OPÉRETTE»

avec le célèbre ténor José Villamor

Deux heures de rêve qui retracent 150 ans d'opérette, avec ballets et orchestre, d'Offenbach à Franz Lehár.

Nouvel-An au Théâtre
Dimanche 31 décembre 1995 à 20 h
Lundi 1er janvier 1996 à 17 h

Avec le soutien de



Beaux-arts – Patrimoine – Pratique – Voyages

Beaux livres en étrennes

Les ateliers de Braque

«Dans son atelier qui n'avait pas connu d'autre passion que la peinture, la gloire était entrée à l'écart, sans déranger une couleur, une ligne, ni même un meuble», constata André Malraux dans l'hommage qu'il fit à son ami Braque, lors de ses obsèques.

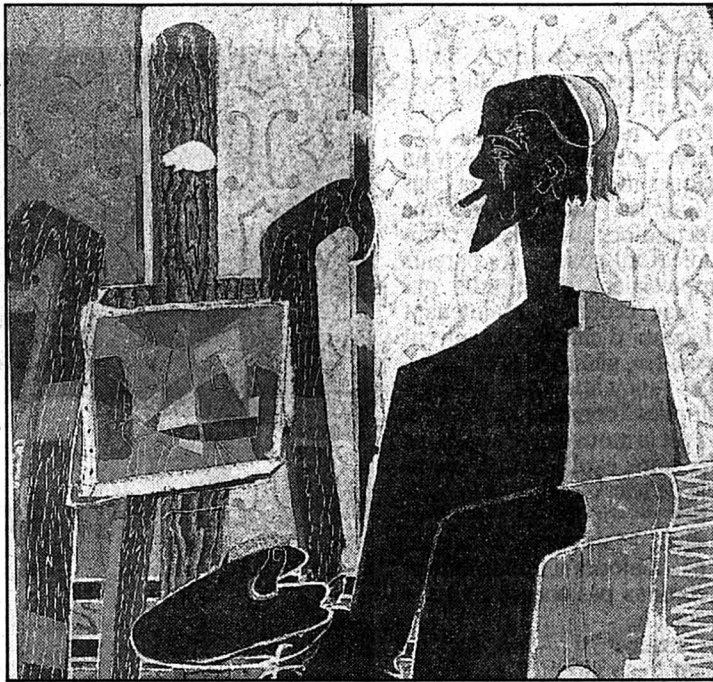
C'était rappeler d'une phrase l'orientation intimiste de l'inspiration du peintre qui, d'entrée de cause, abandonna le paysage.

Avec un heureux parti pris, Jean Leymarie, ami de Braque, signe un intéressant ouvrage aux éditions «Edisud», sous le titre «Braque, les ateliers».

Outre la pertinence du propos, il faut d'entrée de cause souligner l'intelligence de la conception de l'ouvrage: de nombreuses œuvres sont accompagnées du dessin qui a précédé la mise en travail de la toile.

La qualité des reproductions est remarquable et ce d'autant plus que les gris et les terres de Braque sont d'une grande subtilité dans leur déclinaison.

Leymarie a choisi de sélectionner cinq thèmes, l'espace intérieur, figures au chevalet, natures mortes à la palette, les ateliers isolés et les ateliers symphoniques, qui permettent une



«Peintre et son modèle», 1939. (sp)

approche systématique de différentes périodes.

La description minutieuse faite des lieux de création, les différents ateliers de Braque avec leur orientation au sud pour mieux capter la lumière, ces descriptions aident à saisir les choix de l'artiste au milieu

des objets dont il aimait à s'en-tourer.

Jean Leymarie signe un ouvrage majeur pour la compréhension de l'œuvre d'un maître du cubisme. (Bd)

● «Braque, les ateliers», Jean Leymarie, Editions Edisud/La Calade, Aix-en-Provence.

Tiepolo, maître vénitien

Curieuse cérémonie en cette fin de mars 1770, à Madrid, dans l'église paroissiale du quartier de San Martin. On y enterre un homme dans le plus grand secret, mort brusquement le 27 mars.

Le décès fut si inattendu que le défunt n'a pas reçu les saints sacrements. L'église n'existe plus et, avec elle, a disparu la tombe du plus grand maître vénitien du XVIII^e siècle, Giambattista Tiepolo.

Né à Venise le 5 mars 1696, dans la famille d'un marchand voué au commerce maritime, Tiepolo commence son apprentissage dans l'atelier du peintre d'Etat Lazzari. Il est âgé de 14 ans. Sept ans plus tard, il rompt avec son maître, déjà très assuré dans son métier à broser des toiles d'une manière «rapide et hardie».

Venise est à son déclin et Tiepolo sera le dernier chantre de



«La stigmatisation de saint François d'Assise», détail. (sp)

l'Ancien Régime qu'il va éclairer de toute la lumière héritée de Veronese.

A l'occasion du 300^e anniversaire de la naissance du plus grand décorateur d'intérieur de l'Europe du XVIII^e siècle, de

Venise à Wurtzbourg au service du prince-évêque von Griefenklau, de Milan à Madrid au service du roi, les éditions Mengès, publient une remarquable étude sur l'œuvre du maître vénitien.

C'est le plus important ouvrage d'analyse critique jamais réalisé portant sur l'ensemble du travail de Tiepolo, de ses fils et de son atelier. La création des toiles et surtout des immenses fresques est placée dans le contexte de l'époque, avec de passionnantes explications sur les sources d'inspiration des «commandes» passées à l'artiste.

Le grand album comporte 150 planches en couleur des œuvres les plus importantes de Tiepolo. Il faut relever la qualité de l'impression et la fidélité des couleurs des reproductions. (Bd)

● «Giambattista Tiepolo», Massimo Gemin et Filippo Pedrocchi, Edition Mengès.

Maroc impérial et brillant

Venus de la vallée du Drâa, les Saadiens, descendants du prophète Mahomet et arrivés au Maroc au XII^e siècle infligèrent une rude défaite aux Portugais en 1578, dans la vallée des Trois Rois. Le commerce transsaharien de l'or eut vite fait de les enrichir et de les endormir, face à la montée irrésistible des Alaouites et du puissant Moulay Ismaïl. Pourtant, au temps de leur splendeur qui dura environ un siècle, les Saadiens ont doté la cité de Fès d'imposants «bordj», forteresses de style portugais, d'où ils pouvaient surveiller, dominer et commander la ville. A la fin du XVI^e siècle, leur empire couvrait les territoires du Maroc actuel, d'une bonne partie de la Mauritanie, du Mali et de l'Algérie. Leurs richesses étaient également extraites des mines de l'Atlas, qui crachaient le précieux sel, tandis qu'en échange l'or remontait du Niger et que s'élevaient à Marrakech les prestigieux palais que les voyageurs admirent aujourd'hui.



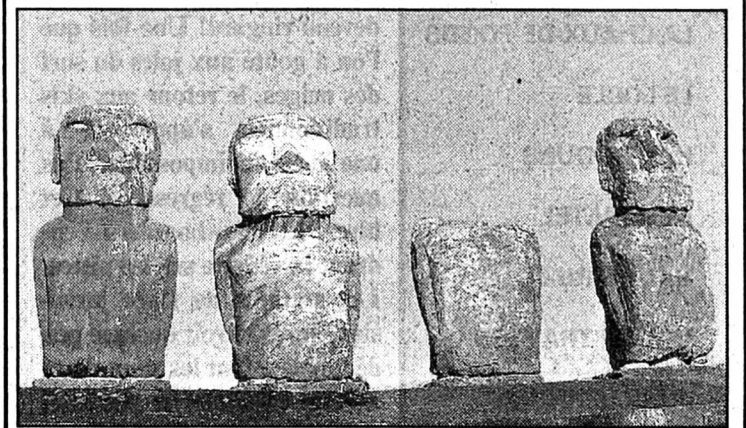
La fantasia, un spectacle sacré au Maroc. (sp)

Ce n'est là qu'une partie du voyage dans l'histoire et dans l'aujourd'hui, proposé par un bel album tout illustré en couleur, publié par ACR. Depuis les Berbères, les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Byzantins, à l'islamisation et aux dynasties successives qui ont fait briller la civilisation marocaine, ce livre propose un périple haut en couleurs, sur les marchés, dans les souks et les

architectures de dentelle des palais, en contrebas des pentes enneigées de l'Atlas, au bord de l'océan ou du désert, dans les villes historiques de Fès, Marrakech, Meknès et Rabat-Salé. Un circuit éblouissant. (SG)

● «Maroc, les cités impériales», Samuel Pickens, photographies de Françoise Peuriot et Philippe Ploquin, Editions ACR/Courbevoie (Paris).

Rapa Nui: histoire de l'île de Pâques



Désormais inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. (sp)

L'île fut découverte en 1722 un dimanche de Pâques, par un explorateur hollandais qui, tout naturellement, la baptisa de ce nom chrétien.

Peu de sites archéologiques au monde ont été l'objet d'autant de spéculations souvent plus aberrantes les unes que les autres. L'île de Pâques, île mystère? Une archéologue californienne, Georgia Lee, s'est attachée durant six années à prospecter le site avec une rigueur scientifique dont rend compte le très bel ouvrage que publient les éditions Olizane.

«Enfin...» diront tous ceux que fascinent les têtes monumentales dressées sur les 171 km carrés de cette île totalement isolée, à 3760 km des côtes sud-américaines et à 2000 km de l'île habitée la plus proche.

D'entrée de cause, l'auteur fait un sort aux légendes et autres suppositions de sculpteurs

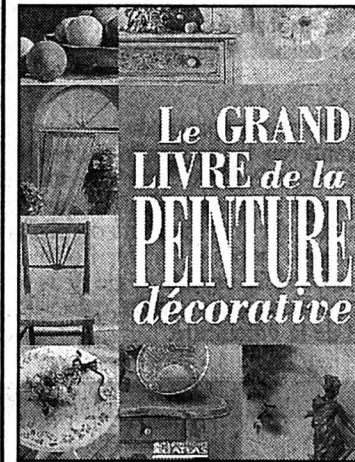
venus du cosmos. C'est une passionnante «Histoire de l'île de Pâques», cadrée dans le contexte de la culture polynésienne, que signe Georgia Lee. Son livre, qui est une somme d'informations, nous fait découvrir autant les paysages que les gravures rupestres, des pétroglyphes, dont sont couvertes presque toutes les surfaces rocheuses disponibles.

L'éditeur n'a pas reculé devant les difficultés techniques de fabrication du livre pour offrir d'époustouflantes images dépliées sur quatre pages.

Rares sont les visiteurs de l'île de Pâques, mais en refermant le volume de Georgia Lee, pour peu qu'on laisse naviguer son imagination, on a l'impression de se souvenir d'un lointain voyage... (Bd)

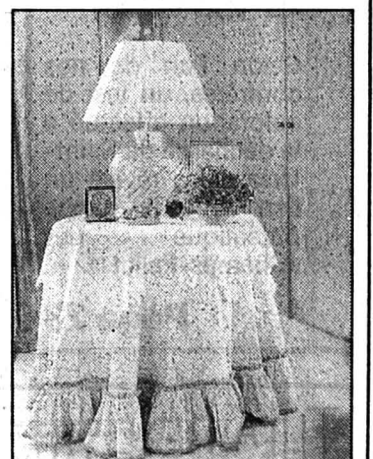
● «Rapa Nui, histoire de l'île de Pâques», Georgia Lee/Toni Catany, Editions Olizane.

Peinture décorative et tissus



Une même systématique de présentation, passant des fronces romantiques aux stores pratiques, des patchworks au charme discret et un rien suranné aux nappes de gala et autres tables en jupes plissées, examine chapitre par chapitre toutes les ressources offertes par les tissus de toute nature, que les doigts de fées confirmées ou en devenir auront vite fait de transformer en petit bijou de décoration. Rien ne semble plus évident, en tournant les pages de cet ouvrage bourré d'idées originales, que de donner une nouvelle vie et un nouveau look à des chaises fatiguées au moyen de housses élégantes, d'habiller un fauteuil en rotin vieilli par une nouvelle robe, de réaliser de meilleurs coussins assortis ou de revêtir un canapé. De quoi donner une folle envie de changement et une touche personnelle enviable à son intérieur. (SG)

● «Le grand livre de la peinture décorative» et «Le grand livre des tissus», Editions Atlas/Paris.



Classe, la table volante. (sp)

BEAUX-ARTS

Entretiens avec Bacon



Disparu voici trois ans, Francis Bacon est né à Dublin en 1909. Il se signale en peinture vers 1931, discrètement, n'appartenant à aucun des courants dominants de l'époque – abstraction ou surréalisme. Il exposera une série de «Têtes» en 1949; cinq ans plus tard, la Biennale de Venise l'accueillera comme représentant de la Grande-Bretagne. Depuis, Bacon a fait le chemin que l'on sait, ponctué par de grandes rétrospectives (Tate Gallery en 1962, New York en 1968, Grand Palais/Paris en 1971), semant ici et là les germes d'une nouvelle figuration née de la défiguration de l'après-guerre. Artiste très important de ce siècle, il a influencé et influencé plusieurs générations de peintres, intéressés plus par la représentation de la vie (humain, animal, nature), fut-elle celle de la douleur.

Dans un ouvrage publié par Skira, Francis Bacon se confie à David Sylvester, dans une série d'entretiens faisant un tour d'horizon complet des chemins de la création particuliers de cet immense artiste. David Sylvester, née en 1924, suit Francis Bacon depuis le début des années cinquante. Auteure de films d'art, de monographies et de catalogues nombreux (sur Soutine, Miró, Henry Moore, Magritte, Giacometti), il a suivi Francis Bacon depuis le début des années cinquante. Un ouvrage fondamental. (sg)

● «Francis Bacon, l'art de l'impossible», entretiens avec David Sylvester, Editions Albert Skira/Genève, 1995.

Salle de la Croix-Bleue: concert de Noël de la Musique des Cadets

Un véritable bouquet final

«La cerise sur le gâteau». Son président ne pouvait choisir meilleure expression pour qualifier le concert de Noël de la Musique des Cadets, qui s'est déroulé samedi soir dans la salle, archicomble, de la Croix-Bleue. Les jeunes musiciens punctuaient en effet de façon éclatante une année 95 pavée de succès.

Après un petit «tour de chauffe» qui précéda le programme du concert proprement dit, le président Alain Perrenoud a effectué un rapide survol de l'année écoulée, mentionnant les nombreuses étapes des Cadets dans le canton et en Suisse romande. Des premières répétitions avec les Armes-Réunies au Cortège des Promos au Locle, en passant par les Rencontres romandes des Musiques de jeunes, la kermesse du Grand-Temple, la Fête de la Jeunesse à Peseux, le cortège de la Braderie («entre les gouttes»), celui de la Saint-Nicolas, la réception du nouveau président du Grand Conseil, Maurice Sauser, et le concert donné au Palais de Beaulieu à Lausanne, «un très grand moment».

On comprendra dès lors que la Musique des Cadets ne pouvait clore un tel parcours (six concerts ces quatre dernières semaines!) que par un bouquet final digne de sa renommée.

En enchaînant (un peu rapidement) des thèmes aussi variés que «Don't let the sun go down on me», «Mootenanny», «Sereneta», «La Fanfare du printemps» ou le quatuor pour trompettes «Trumpet Team», un morceau qu'ils n'avaient plus inscrit à leur répertoire depuis longtemps, ils se sont montrés à la hauteur de l'attente du public. La présentation de chaque morceau par un des jeunes musiciens fut unanimement appréciée. Et c'est par un final effréné sur «Just a gigolo» que s'est achevé ce concert de Noël sous les applaudissements nourris d'un public littéralement transporté.

Auparavant, le directeur Louis-Albert Brunner, dont c'était là le 14e concert de Noël, s'était livré à la traditionnelle présentation des élèves de 1ère année «solfège», et ceux de 2e année, «instrument», en adressant ses remerciements au professeur Daniel Brunner et aux instructeurs André Gattolliat et Yvan Prince, «qui leur ont ap-



La Musique des Cadets

Le concert de Noël donné à la salle de la Croix-Bleue fut l'apothéose d'une année bien remplie.

pris que le son est un ensemble de vibrations», ainsi qu'à J.-C. Fromageat et J.-C. Reymond pour la production des tambours.

Enfin, comme le veut la coutume en fin d'année, les cadets se sont vu remettre les étoiles, channes et gobelets récompensant leur degré d'ancienneté et

leur assiduité aux concerts et aux répétitions. Nous publierons ultérieurement la liste de ces jeunes musiciens méritants. IR

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Police locale Nominations

Plusieurs nominations entrent en vigueur au 1er janvier à la police locale: au grade de lieutenant, officier instructeur, Thierry Billieux; au grade de lieutenant, officier de circulation, Blaise Fivaz; au grade de sergent, Jean-Pierre Godat; au grade de caporal, Olivier Matile; à la distinction d'appointé, Thierry Brügger; ont obtenu la distinction d'agent I, Sylvain Cuche, Corinne Müller, Alain Schafroth, Roland Stauffer et Serge Voisard. En outre, le corps de police a pris congé du caporal Michel Dupertuis, qui, après 34 années de service, a fait valoir ses droits à la retraite. (comm)

Accrochage à la Gare de l'Est Petits formats

A l'Espace Gare de l'Est, les maîtres de céans, Charles-Martin Hirschy, sculpteur, et Nina Alvarez, peintre et bijoutière, exposent leurs petits formats jusqu'au 31 décembre. Nous y reviendrons en page Magazine. (sg)

AGENDA

Amis du bout des ondes

Morales & Froidevaux sur Couleur 3

Il y a quelques mois paraissait un petit opuscule rassemblant de courts textes écrits à quatre mains par deux jeunes et prometteurs auteurs locaux, richement illustrés par une pléiade de dessinateurs et graphistes. «Simplicités et quelconquations: petit précis d'anodinage illustré», dû aux plumes conjointes de Miguel Angel Jesus Morales et Jacques Antoine Daniel Froidevaux, est une série de brèves définitions de ces mille et un petits riens qui nous disent tant, pourvu qu'on veuille bien agiter le flacon. L'ouvrage a fait rire jusque sur les bords du Léman, puisque Couleur 3 en diffusera quotidiennement quatre extraits adaptés, à partir d'aujourd'hui, entre 7 h 45 et 10 h, et ce jusqu'au 30 décembre. Nous y reviendrons. (am)

Bourse à l'Ancien-Stand

Minéraux à gogo

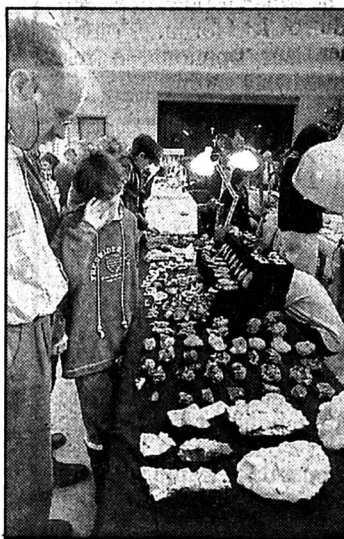
Le restaurant de l'Ancien-Stand accueillait, ce week-end, la quatrième bourse internationale aux minéraux.

Une impressionnante quantité de météorites, bijoux, fossiles et autres pierres y foisonnait pour le plus grand plaisir des yeux.

Outre les 120 mètres de découvertes proposés aux amateurs, ceux-ci ont pu admirer une démonstration de taille de pierres précieuses.

De plus, une grande loterie a permis à d'heureux visiteurs de repartir tels des innocents les mains pleines.

(db - Impar-Gerber)



Nonce apostolique en Suisse

Visite de courtoisie



S. E. Monseigneur Karl-Josef Rauber, nonce apostolique en Suisse, accompagné de Mgr Gian Battista Ricca, premier secrétaire de la nonciature, a fait hier une visite au gouvernement neuchâtelois.

Il a été reçu en fin de matinée par une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. Francis Matthey et Jean Guinand, conseillers d'Etat, et du chancelier Jean-Marie Reber.

Après un entretien à la galerie Philippe-de-Hochberg, l'hôte du gouvernement a parcouru les salles historiques du Château, sous la conduite de l'archiviste de l'Etat Maurice de Tribolet. Un déjeuner a ensuite été servi en son honneur à la Maison du Prussien, avant que le nonce apostolique ne se rende à La Chaux-de-Fonds, en compagnie du chancelier d'Etat, pour la visite de la maison Girard-Perregaux. (comm - Impar-Gerber)

Quatuor «Santa Cecilia»

Brillantissime

En redéfinissant les règles du quatuor à cordes, le Quatuor «Santa Cecilia» de Rome ouvre de nouvelles voies dans l'équilibre des instruments.

Les quatre musiciens, Marco Serino, Stefania Azzaro, Gabriele Croci, Valeriano Taddeo, ont révélé, au Conservatoire, une maîtrise technique de premier plan. Stefania Azzaro, «deuxième» violon, est une remarquable «leader». Il émane du jeu de la jeune femme une autorité naturelle, mais surtout une humilité qui lui permet de s'effacer derrière la musique pour mieux dynamiser l'ensemble: il n'y a plus qu'à écouter la sève et l'élan que les quatre musiciens donnent à Beethoven. On est frappé par la pureté d'un style peaufiné jusque dans le plus petit détail. On admet le parti choisi par le Quatuor de ne jamais solliciter le romantisme beethovenien hors d'une certaine rigueur.

Merveilleusement inspirés et inventifs, les quatre musiciens le furent aussi dans «Langsamer Satz», de Webern, et dans l'op 41, de Schumann. (DdC)

NAISSANCES

Valérie et Rémy BOILLON - STAUFFER ont la joie d'annoncer la naissance de

LOLA

le 16 décembre 1995

à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

132-780519

JULIEN est heureux d'annoncer que son petit frère

JEREMY

est enfin sorti du ventre de sa maman.

Nathalie et Jean-Christophe KULLMANN - STEUDLER

Point-du-Jour 18
2300 La Chaux-de-Fonds

132-780524

Je devais arriver avec le Père Noël mais mes parents étaient trop impatients pour attendre plus longtemps. Alors me voilà... Je suis née le 15 décembre, je pèse 2 kg 600, je mesure 44 cm et je m'appelle

PAOLA

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Sandra et Marco CATTIN - SCHIFFMANN
Grenier 30
La Chaux-de-Fonds

132-780520

YOHAN a désormais un petit frère qu'il est heureux de vous présenter

GAËL

est né le 16 décembre 1995, à 20 h 14

Maternité de l'Hôpital

Nathalie et Jean-Michel BAUME
Croix-Fédérale 23c
2300 La Chaux-de-Fonds

132-780462

AVIS URGENTS

Nous recherchons

secrétaire médicale

Appeler au plus vite

M. De Bortoli

ADIA 039/23 63 83

PUBLI-REPORTAGE



Des vins prestigieux depuis... 1780... ! En excellent état de conservation, tirés du silence de caves mythiques, pour restituer à petites gorgées les saveurs du temps passé. Imaginez l'émotion de recevoir (ou d'offrir !) un vin de son année de naissance ! Aux côtés des millésimes-anniversaires, dont 1975 / 1970 / 1965 / 1960 / 1955 / 1945, etc., vous trouverez des idées-cadeaux savoureuses, des découvertes, des crus pittoresques, des plus rares aux plus réputés, dans un éventail de choix extraordinaire. Laissez-vous guider et conseiller par Nadia POUCHON et son équipe: des professionnels du vin qui ont acquis la confiance des plus grands chefs de la gastronomie de notre pays !

Nouveau catalogue/prix courant 1996 disponible sur simple demande. VINOOTHÈQUE DE LA CHARRIÈRE SA, rue de la Charrière 5, ☎ 039/28 71 51, fax 039/28 71 26.

132-780489

Le froid industriel

FREDY MARTI

NOUVEAU!

OUVERTURE du magasin

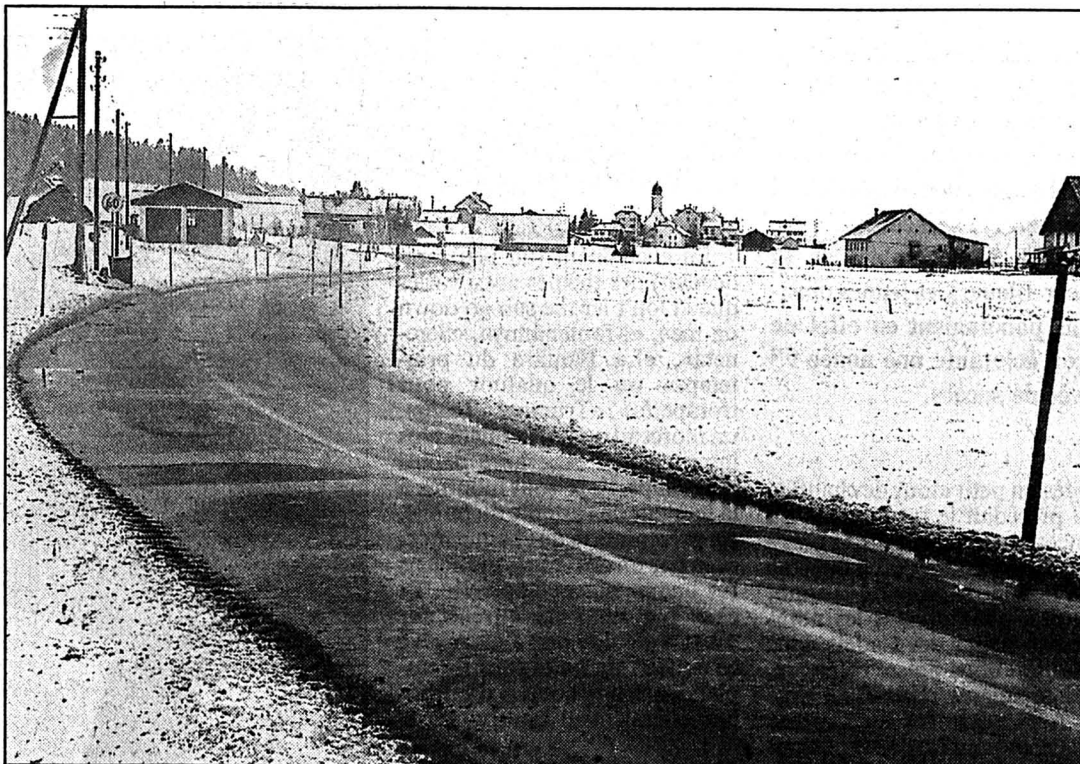
Appareils ménagers
Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 26 07

FORS
Electroménager

La Chaux-du-Milieu: sondage d'opinion auprès de la population

On veut connaître votre avis

Dans le but de mieux connaître l'avis de la population au sujet de points communaux plus ou moins chauds, la Commission de développement du Conseil général de La Chaux-du-Milieu vient de réaliser un questionnaire abordant certains thèmes d'actualité. Présenté lors de la dernière séance du législatif, il sera envoyé à chaque habitant, y compris aux enfants en âge de scolarité, dans le courant du mois de janvier prochain.



De la Clef-d'Or au Cachot

Que pensera la population de l'idée de créer un trottoir reliant ces deux hameaux? (Favre)

Sous réserve de modifications de dernière minute, ce questionnaire évoque le rapprochement des trois villages de la vallée (La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et La Chaux-du-Milieu) concernant le spectacle, la culture, le sport; la réalisation d'une place de loisirs-jeux-sports au sein du village; la construction d'un trottoir allant de la Clef-d'Or au Cachot; l'organisation d'un pique-nique annuel communal réunissant tous les habitants, dans le but de mieux faire connaissance et afin d'intégrer les nouveaux arrivants; l'ouverture de la localité au tourisme et l'agrandissement de l'actuelle halle de gymnastique.

PAS D'OBLIGATION

La commission souhaite aussi savoir de quelle(s) société(s), qui n'existe(nt) pas à La Chaux-du-Milieu, les gens voudraient faire partie? Et comment les personnes qui ne sont pas nées au village qualifieraient l'accueil qu'on leur a réservé à leur arrivée?

Suit un emplacement réservé aux projets, aux suggestions et aux désirs de chacun, ainsi que pour des remarques plus générales. Il va de soi qu'il n'y a aucune obligation de remplir et de renvoyer le formulaire. Toutefois, une réponse même partielle permettra aux autorités de se faire une idée de ce que pense la population.

De plus, il sera possible de ne pas dévoiler son identité. «Il nous semble important que les Chauliers saisissent cette opportunité pour pouvoir exprimer tout ce qu'ils ont à cœur de dire.

En effet, il est difficile pour les dirigeants d'une commune de se rendre réellement compte de toutes les préoccupations de ses concitoyens», précise encore la commission dans la lettre qui accompagnera le questionnaire.

Les conseillers généraux se sont réjouis de cette initiative, tout en émettant quelques réserves à propos de la forme. «En tous les cas, l'idée est vraiment super. Au lieu que les gens râlent sous cape, ils auront ainsi la possibilité de formuler ouvertement leur opinion», a relevé Jean-Michel Luthi.

l'école. Si l'on veut s'ouvrir un peu plus, s'agrandir en offrant la possibilité de nouvelles constructions, c'est dans le but d'accueillir de nouvelles familles dans notre village, donc de nouveaux enfants dans notre école. Ils sont synonymes d'avenir.»

SPORT

Par ailleurs, il n'existe pas de véritable société sportive à La Chaux-du-Milieu. Cependant, M. Brunner a dit être persuadé que «les habitants ne sont pas moins sportifs qu'ailleurs. Une halle de gymnastique mieux adaptée permettrait de fonder une société, non pas pour un sport précis, mais plutôt une société multisports.»

De donner ensuite quelques explications sur cet important crédit: «Il a été calculé d'après les normes SIA. Ce n'est donc pas l'architecte qui en a fixé le montant, qui a résulté de toute une addition de calculs passablement compliqués en rapport avec le volume et le genre de salle.»

SITUATION FINANCIÈRE POSITIVE

Grâce à cette étude approfondie, il sera possible de connaître avec précision le montant total de la construction, de même que le pourcentage de subventions que la commune touchera. Le président conclut en notant que l'on pourrait craindre de s'engager dans la réalisation du projet de voter le crédit demandé: «Or, comme le mentionne l'exécutif dans son rapport, la situation financière actuelle de la commune est très positive et les comptes 1995 risquent d'être tout comme l'année dernière bien noirs. Nous pouvons donc nous permettre cette dépense.» L'arrêté a été accepté par onze «oui» contre deux «non». PAF

ENFANTS À SOUTENIR

Le législatif a également dû se prononcer sur un crédit d'étude de 52.000 francs pour l'agrandissement de la halle de gymnastique et salle de spectacle, lié à la création d'un abri de la protection civile.

En préambule, Christophe Brunner, président de la commission chargée du dossier, a confié qu'un sondage effectué auprès de certains responsables de sociétés locales a révélé leur réel intérêt à l'égard du projet: «J'ai osé relancer cette idée avec l'objectif prioritaire de soutenir

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Les Brenets

Blessé en forêt

Un accident de travail s'est produit dans la côte de la forêt aux Brenets, hier à 9 h. M. C. C., de Villers-le-Lac, abattait un arbre. Lors de la chute, il a accroché une branche qui s'est cassée et est tombée sur M. C. C. Blessé, ce dernier a été transporté par ambulance à l'Hôpital du Locle puis hélicoptéré au Chuv à Lausanne.

Ramassage de papier

Bons résultats... mais il y a un hic!

Le ramassage de papier effectué par le HC Le Locle-Le Verger samedi 9 décembre a permis de récolter quelque 85 tonnes de matériel, soit quatre wagons et demi. Pas mal! Rappelons que la tonne de papier rapporte toujours 30 francs. Les organisateurs remercient la population qui attache de mieux en mieux les paquets... malgré quelques personnes qui s'obstinent à mettre devant la porte des cartons et autres cornets de la Migros. Ce qui a tout de même fâché les organisateurs, c'est que les tôles qu'on place entre le quai de déchargement et le wagon ont disparu dans la nuit de vendredi à samedi. Si quelqu'un voulait bien les rapporter au garage des Travaux publics, on lui en serait reconnaissant. Les prochaines dates de ramassage auront lieu en principe aux dates suivantes: le 23 mars prochain (par le LLN); le 15 juin (Ski-Club); le 21 septembre (LLN); et le 7 décembre (HC). (Imp)

AGENDA

Dynamipatch

Ouverture nocturne

Inauguré fin novembre, mais en fonction un mois plus tôt, l'atelier Dynamipatch, qui offre une dizaine de places de travail à des chômeuses en fin de droit, ouvrira ses portes pour une soirée nocturne, ce prochain mercredi 20, de 18 h à 22 h. Rappelons que cet atelier est situé au premier étage de l'immeuble Bournot 33. De remarquables créations en patchwork sortent des mains des personnes qui y sont employées. Que voilà de sympathiques idées de cadeau de Noël. (Imp)

Tony Fonte a définitivement remis son flingue

Décès de Corrado Tavanti Tommasi

Avec sa haute stature, sa poigne vigoureuse, un visage buriné prolongé d'une jolie barbe fleurie, Corrado Tavanti Tommasi avait davantage les allures d'un vieux loup de mer que celui d'un intellectuel d'origine toscane.

Très fin esprit, empreint d'un caractère hautement chaleureux, cet écrivain - malheureusement trop peu connu au Locle où il demeurait pourtant depuis 1952 - s'en est allé dans sa 76e année, discrètement, un peu à l'image de son existence dans notre ville.

ANNÉES DE JEUNESSE

Son esprit était resté vif alors que son corps - marqué de plusieurs transplantations rénales - se dégradait.

Les années de jeunesse de cet homme sensible, d'une imagi-

nation débordante, ne furent pas de tout repos. Officier dans l'infanterie de marine de l'armée italienne durant la Deuxième Guerre, il fut capturé en Tunisie, par les Américains, et passa trois ans dans des camps de prisonniers du Missouri et de l'Arkansas, aux USA.

C'est à ce moment-là déjà qu'il se mit à écrire des pièces de théâtre montées et présentées par ses camarades afin de soutenir le moral des troupes captives. De retour en Italie, en 1946, M. Tavanti fréquenta les universités de Pérouse et de Florence et décrocha un doctorat en sciences politiques.

Après quelques années professionnelles très actives, la maladie le contraignit au repos. Il retrouva alors le clavier de sa machine à écrire et pondit plusieurs pièces policières. Il bala-

da son héros, le détective Tony Fonte, d'Italie aux Etats-Unis en passant par le Château des Monts. Plusieurs de ses œuvres firent le bonheur des fameuses soirées policières du lundi sur les ondes de la Radio suisse romande.

MODESTE

Il écrivit aussi en italien, consacra une recherche romancée sur les Etrusques, «La Menervale», alors que d'autres créations furent traduites en espéranto. Ainsi «Varmas en Roma», tiré à 100.000 exemplaires lui valut un prix.

Qu'importe, Corrado Tavanti resta modeste, accueillant. La passion et l'imagination illuminaient constamment le regard de cet homme qui a marqué tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer. (jcp)

Réunion des contemporaines de 1912

Elles brisent la marmite

Malgré leur âge respectable et parfois quelques petits ennuis de santé, les contemporaines 1912 (elles ont donc 83 ans) ont toujours plaisir à se retrouver. Ce fut récemment le cas lors de la fête de fin d'année durant laquelle les participantes se remémorèrent leur dernière sortie.

Elle a eu lieu en terres genevoises, au fil du Rhône jusqu'au barrage de Verbois, puis dans la

campagne jusqu'à Collonge-Bellerive pour le repas de midi. Il fut suivi de la visite de la roseraie du parc de La Grange.

TRADITION

Cette destination n'est pas le fruit du hasard, puisque c'est non loin de la jonction de l'Arve et du Rhône que la présidente des contemporaines 1912 vit le jour. Lors de cette rencontre de fin d'année, celle-ci rappela

l'aventure de l'Escalade du 12 décembre 1602, lorsque le Duc Charles-Emmanuel de Savoie et ses troupes tentèrent de franchir l'enceinte fortifiée de la ville.

Bien qu'en terres neuchâtelaises, ces octogénaires ont respecté la tradition genevoise de cette commémoration, brisant la marmite selon la formule: «Ainsi périssent tous les ennemis de Genève.»

(sp/Imp)

Conseil général du Locle

Rue des Envers, bis

Si l'examen du budget lui en laisse le temps, le Conseil général du Locle devra encore, ce soir, se prononcer sur d'autres points. Dont deux crédits de 1.065.000 francs et de 1.050.000 francs pour terminer la réfection de la rue des Envers (le dessus et le dessous). Ainsi qu'un projet d'arrêté portant sur le mandat des conseillers communaux.

La seconde étape de la réfection de la rue des Envers peut débuter en 1996, puisque le projet de parking souterrain a été abandonné. Le Conseil communal demande donc à cet effet un crédit de 1,065 million pour refaire les infrastructures d'adduction eau, gaz et électricité, et un crédit de 1,050 million pour refaire les conduites d'eau usée, la chaussée et les trottoirs. Ce tronçon n'est pas retenu comme route cantonale. Aucune participation cantonale ne sera donc versée.

Autre point: un projet d'arrêté des partis libéral-PPN et socialiste portant sur «l'augmentation de la durée du mandat de conseiller communal - adaptation du traitement et des exigences».

Le 25 octobre, le Conseil général s'était prononcé sur un projet d'arrêté du POP demandant que le mandat de conseiller communal corresponde à l'équivalent d'une occupation à 50% d'un poste permanent; et que la rémunération d'un conseiller communal soit fixée à 55.000 francs. Ce qui avait soulevé une avalanche d'amendements. La «valeur» d'un mandat de conseiller communal avait été

estimé finalement à 69.000 francs par les formations politiques, POP mis à part.

Ce nouveau projet d'arrêté (qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet 96) propose, précisément, que le traitement annuel du conseiller communal soit fixé à 69.000 francs. Il stipule d'autre part que «pour exercer son mandat, le conseiller communal est tenu de limiter ses activités professionnelles et politiques complémentaires d'une manière compatible avec les devoirs de la charge sur le plan communal».

TROP ET TROP PEU...

Encore au programme, une interpellation de Lucette Matthey (soc) et consorts, qui relève que plus de 170.000 personnes sont frappées par le chômage en Suisse (alors que 500 millions et plus d'heures supplémentaires sont effectuées chaque année. De telles pratiques n'échappent pas au milieu économique loclois».

Et de demander par conséquent: «Dans quelle mesure les instances communales de contrôle sont-elles en mesure d'en freiner les abus?» (cid)

AVIS URGENT

HÔPITAL DU LOCLE

Mardi

19 décembre 1995

Visites supprimées
dès 16 heures

Fête de Noël des malades
Merci
de votre compréhension

157-718220

Pays de Maïche: un livre blanc pour effacer le noir

Thérapie puissance dix

Le renouveau du «Pays de Maïche» passe d'abord par des investissements substantiels dans des équipements et infrastructures lui faisant cruellement défaut pour s'accrocher au train de l'avenir.

Le plateau de Maïche-Le Russey apparaît un peu comme le parent pauvre du Haut-Doubs horloger, en proie à un certain déclin, alors, qu'à son autre extrémité, le val de Morteau vit une situation plus enviable.

Les trois Chambres consulaires (commerce, métiers et agriculture) ont planché depuis avril 1995 sur les atouts et les faiblesses du «Pays de Maïche» et de ses 18.000 habitants, afin d'avancer quelques pistes devant lui permettre de sortir de l'ornière d'un relatif sous-développement et de s'extraire surtout de son enclavement géographique.

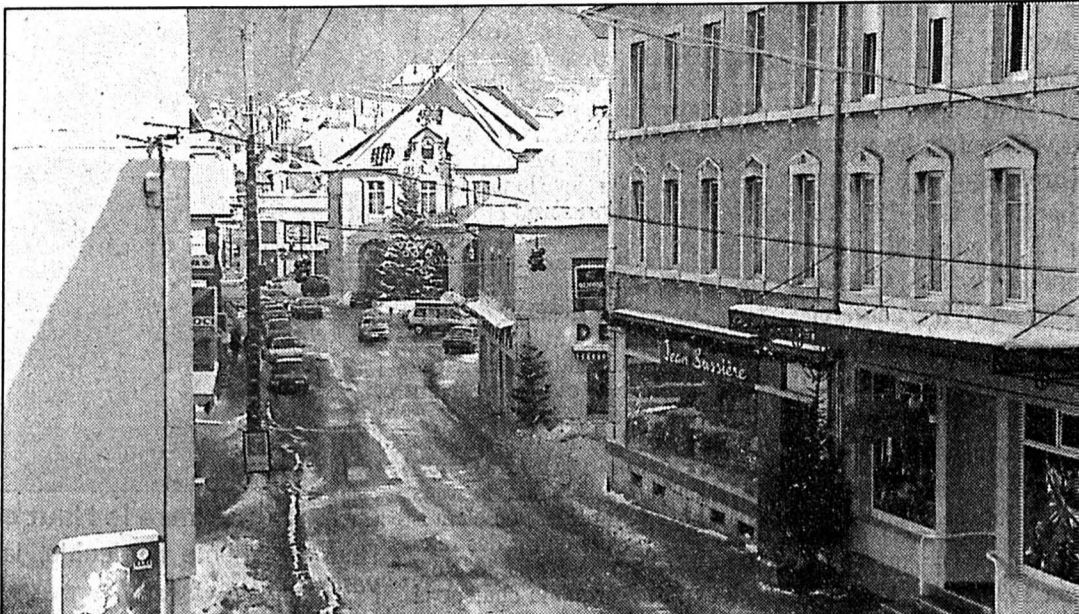
ABSENCE DE COHÉSION

Au nombre des handicaps relevés par les enquêtes, l'éclatement des leviers décisionnels en plus de vingt syndicats à vocations diverses, alors que le val de Morteau travaille en district depuis 1973. Cette absence de cohésion et de coordination ne favorise évidemment pas l'existence d'un sentiment identitaire et unitaire. Une intercommunalité plus aboutie est ainsi présentée par les Chambres consulaires comme «la condition de la survie».

L'examen de la situation économique du plateau de Maïche-Le Russey montre «qu'il est loin d'être sinistré malgré l'impact psychologique du transfert de l'activité de France-Ebauches à Valdahon». Le travail frontalier, pilier de l'activité dans ce secteur, concerne 4300 des actifs, et joue un rôle prépondérant et vital. Mais, selon le rapport des trois Chambres, «le poids de l'attraction suisse, pour autant qu'il soit favorable, est dangereux, car il est soumis aux aléas de l'économie et de la législation suisses et fausse la situation réelle de l'économie locale».

DIX PRIORITÉS

L'horlogerie demeure sur ce sol la principale industrie pour-



Pays de Maïche

Il apparaît comme un parent pauvre.

(Impar-Prêtre)

voyeuse d'emplois mais, là encore, il est fait état de la dépendance des fabricants de composants horlogers «dont les marchés sont presque entièrement tournés vers la Suisse».

«Le Pays de Maïche» pêche encore sur le plan des équipements structurants, n'offrant pas de lycée, ni de centre de soins, pas davantage de pôle de formation et encore moins de piscine.

A ce déficit pénalisant pour retenir ou capter des cadres et des entreprises, s'ajoute la faiblesse du réseau des communications. Mais tout n'est pas noir au «Pays de Maïche». De fait, «il y règne une forte paix sociale,

on y rencontre une main-d'œuvre compétente, une capacité hôtelière de 2000 lits, des produits du terroir forts, une filière bois importante».

DIX PRIORITÉS

La balance des avantages et des inconvénients penche malheureusement du mauvais côté d'où dix priorités avancées par les rapporteurs. Ce livre blanc préconise notamment, entre autres mesures, de «fédérer les cantons de Maïche et du Russey, d'améliorer la desserte routière «La Roche du Prêtre» - Maïche, de signaler sur l'A36, au niveau de Voujeaucourt, la direction «Pays horloger», de réaliser un centre aquatique et de créer une

ferme pédagogique, basée sur le cheval comtois et de redéployer l'industrie horlogère vers des produits haut de gamme».

Un groupe de travail, associant élus et socio-professionnels, va s'atteler à l'élaboration de ces projets sous la houlette du maire de Maïche et conseiller général Joseph Parrenin. Du succès de cette stratégie dépendra pour beaucoup l'avenir du «Pays de Maïche», en train de mourir à petit feu et sournoisement en raison du départ de sa seule véritable richesse: sa jeunesse qui, surtout lorsqu'elle est diplômée, va chercher fortune ailleurs, c'est-à-dire en Suisse, dans la région bisonnienne et même en Rhône-Alpes. (pr.a.)

Grève dans les services publics

La «décrue» s'est amorcée

Les grévistes des services publics rentrent progressivement dans le rang après trois semaines de grève. Hier, trois TGV sur quatre, en partance pour Paris au départ de Besançon, ont assuré la liaison, de même que la ligne Besançon - Le Locle fonctionne de nouveau.

D'autre part, le centre de tri postal de Besançon a repris du service, mais l'engorgement est tel que le courrier expédié il y a quinze jours ne parviendra peut-être pas à son destinataire avant encore trois ou quatre jours. En revanche, à EDF, le ton monte entre direction et syndicats dans

la mesure où ces derniers sont menacés de poursuite devant les tribunaux.

Des coupures de courant étaient toujours possibles hier.

Il faudra sans doute attendre la fin de la semaine pour retrouver une situation parfaitement normale. (pr.a.)

Morteau

Noël pour les enfants

La Commission culturelle municipale vient de décider de mettre en place une animation de Noël.

Avec la participation du Centre de loisirs et de l'équipe cinéma de la MJC ainsi que de la chorale «La Cigale», un passeport pour trois rencontres sera proposé aux enfants du val de Morteau durant les vacances de Noël.

L'idée, qui sera reprise si le succès attendu se confirme, consiste en un ensemble de prestations qui peuvent être accessibles pour un abonnement global de 40 FF.

Jeudi 21 décembre, à 15 heures, au Théâtre municipal, se déroulera un spectacle de marionnettes «Une lettre pour Malika». Mercredi 27, ainsi que les 28, 29 et 30 décembre, à 14 h 30, place au cinéma avec un dessin animé «La légende du vent du nord».

Enfin, vendredi 29 décembre, à 16 heures, à la salle des fêtes, «Goûter musical» avec la participation de la chorale «La Cigale» et du Centre de loisirs de la MJC.

Bien entendu, on peut également n'assister qu'à l'un des spectacles. Les billets et abonnements sont en vente à la MJC ainsi qu'à l'entrée de chaque représentation. (dry)

Industries du Doubs

Nouvel annuaire

L'Agence de développement économique du Doubs, émanation du Conseil général, édite le 20e annuaire des industries du Doubs. Ce dernier comprend la liste et la présentation synthétique de plus de 400 entreprises représentatives du département.

Ce document, publié en français, anglais et allemand, est diffusé gratuitement à 10.000 exemplaires. (pr.a.)

● Il peut être obtenu sur demande à l'ADED, 7, avenue de la Gare d'Eau, 25031 Besançon Cédex. (pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Conseil général Impôts en hausse

Le Conseil général du département du Doubs a entamé depuis hier une session marathon de trois jours pour l'examen et le vote du budget 1996 qui devrait se traduire notamment par une hausse de 10% de la part départementale dans la fiscalité locale. (pr.a.)

Réédition

«La Franche-Comté»

Les Editions de la Tour Gile proposent «La Franche-Comté-Le Doubs» réédition d'un livre rare et précieux de 1890. Cet ouvrage est diffusé en librairie depuis la mi-décembre. Il compte plus de 480 pages agrémentées de 300 gravures. (pr.a.)

Morteau

Conseil de district

Le Conseil de district du canton de Morteau se réunira en séance ordinaire, à la mairie de Morteau, le jeudi 21 décembre à 20 h 15 pour examiner le budget supplémentaire 95. (pr.a.)

DIVERS

Moi capitaine Fracasse, je déclare, avec...

Pumuckl

CLUB OPTIC
et ses verres incassables, les problèmes de vos enfants sont résolus!
Le traitement anti-rayures est offert.

LENTILLES OPTIQUE de CONTACT
032/975 444 MAÎTRE OPTICIEN
PARATTE TRAMELAN

von **gunten**
MAÎTRE OPTICIEN SSOO
2300 La Chaux-de-Fonds
23, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 50 44

ÉCONOMISEZ Fr. 60.-
(jusqu'à fin décembre 1995)
Montures hyper solides dès Fr. 55.-
Et un choix de nouveautés très chouettes!

IMMOBILIER
A VENDRE
Aux Brenets
PARCELLE À BÂTIR
pour villa
930 m² avec vue imprenable, accès facile, raccordements existants.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

AU LOCLE
Appartements entièrement rénovés
2 pièces: mensualité dès Fr. 440.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 589.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 738.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-36954

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3 1/2 PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. 28-36957

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À VENDRE
Aux Brenets
VILLA
exceptionnelle, 175 m² habitables, 3 sanitaires, cuisine agencée avec bar, garage 2 voitures, 4 chambres à coucher, 1 bureau, grand living avec cheminée d'angle, local bricolage, etc., parcelle de 1200 m² avec vue sur le lac des Brenets. Villa récente au prix exceptionnel de Fr. 615.000.-.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76 132-780302

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mercredi 20 décembre 1995 à 17 h 15
à l'Institut de microtechnique (salle A.-Jaquerod)

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Peter EHBETS, diplômé en électronique physique de l'Université de Neuchâtel.

Réseaux optiques de phase à hautes efficacités
R. Dändliker
28-37567

Feu: 118

À LOUER AU LOCLE

- Appartements de 2 pièces
Loyer: dès Fr. 400.-
+ Fr. 90.- de charges
- Appartements de 3 pièces
Loyer: dès Fr. 507.-
+ Fr. 110.- de charges
- Appartements de 5 1/2 pièces
Loyer: dès Fr. 804.-
+ Fr. 205.- de charges

Pour tous renseignements:
Michel Wolf S.A.
2001 Neuchâtel, ☎ 038/21 44 00 28-37675

GASTRONOMIE

LE RESTAURANT DU DOUBS AUX BRENETS sera fermé le 24 décembre dès 15 heures ainsi que le 25 décembre

Se recommande: famille Marc Jacot
Réservation souhaitée. ☎ 039/32 10 91
Fermé le dimanche et mercredi dès 15 heures et le lundi 132-717722

TOTALE LIQUIDATION

Rabais 30 à 50%

Meylan MEUBLES

Maurice Meylan
Rue de France 4-6
2400 Le Locle
Tél. 31 23 79

157-718212

Saison 1994-1995 à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Température et chauffage

Pour la quatrième année consécutive, l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME) publie les données météorologiques de la saison de chauffage 1994-1995 relatives à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Commentées hier lors d'une conférence de presse, ces données révèlent une forte variation de consommation d'énergie entre le Haut et le Bas!

Avec une moyenne annuelle de 10,9°, la saison 1994-1995 de Neuchâtel (du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995) s'inscrit dans les valeurs enregistrées les quatre années précédentes: la plus basse était de 10,1° en 1990-1991 et de 11° en 1992-1993.

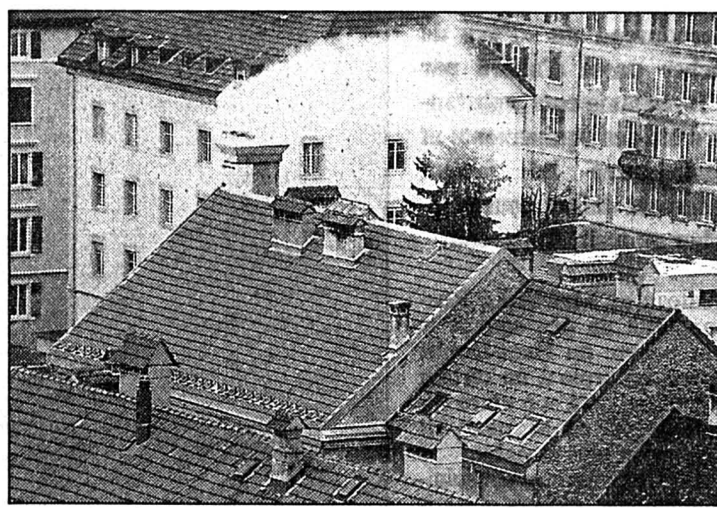
A la Chaux-de-Fonds, la moyenne annuelle de 7,2° est aussi normale que la précédente, les «pics» extrêmes se situant à 5,8° en 1990-1991 et 7,2° en 1992-

1993. La température la plus basse enregistrée à Neuchâtel était de -9,4° (le 6 janvier) et de -19,2° à la Chaux-de-Fonds (le 14 janvier) et la plus élevée, respectivement, de 32,7° (le 4 juillet) et de 30° (le 3 juillet).

Comme l'a relevé le président d'ANIME Christian Trachsel, avec une moyenne de 8,4° à Neuchâtel, le mois de novembre 1994 a battu le record absolu de chaleur depuis le début des annales météorologiques, il y a 120 ans (les valeurs habituelles s'inscrivent entre 4° et 4,5° pour un mois de novembre normal).

Par ailleurs, la température minimale observée à La Chaux-de-Fonds (-19,8°) est la plus basse qu'il ait été donné d'enregistrer depuis le début des relevés, en 1989, comme les 30° du 3 juillet ont marqué la chaleur la plus élevée.

Les précipitations se sont situées plutôt vers le pluvieux que vers le sec, mais sans excès. Il est tombé 1133,2 mm de pluie à Neuchâtel (dans les «extrêmes») on trouve 829 mm en 1990-1991 et 1153 mm en 1993-1994, alors que La Chaux-de-Fonds a été



Chauffage, entre le Haut et le Bas

Pour un même immeuble, la consommation d'énergie varie de 40%!

gratifiée de 1759,1 mm (1163 mm en 1990-1991 et 1839 mm en 1993-1994).

L'ensoleillement, calculé en kWh/m² (capteurs solaires exigent...) a été de 1104,6 à La Chaux-de-Fonds (1050 en 93-94, 1264 en 91-92) et de 1098,2 à

Neuchâtel (1037 en 93-94, 1171 en 91-92). Les capteurs solaires traditionnels, qui ont un rendement d'environ 50%, ont donc permis d'économiser un peu plus de 500 kWh par m² de capteur, soit plus de 50 litres de mazout ou 50 m³ de gaz. Une telle

installation couvre 50% à 60% des besoins annuels d'eau chaude sanitaire.

L'intérêt des valeurs publiées par ANIME réside principalement dans ses données concernant les degrés-jours (DJ), des données directement proportionnelles au chauffage. Les DJ représentent la différence des températures extérieures et intérieures. Christian Trachsel en a donné un exemple: s'il fait 5° à l'extérieur et 20° à l'intérieur, les degrés-jours s'élèvent à 15 DJ.

En 1994-1995, le total a été de 3034 DJ à Neuchâtel (2016 DJ en 89-90, 3218 DJ en 90-91: soit une différence de 7% entre ces extrêmes); à La Chaux-de-Fonds, le total a été de 4233 DJ (4241 DJ en 89-90, 4820 DJ en 90-91: soit une différence de 13%). On notera qu'un écart de 40% distingue Neuchâtel de La Chaux-de-Fonds en matière de degrés-jours, ce qui veut dire que le même immeuble enregistrera une consommation d'énergie supérieure de 40% s'il est situé dans le haut du canton plutôt que sur le Littoral! AT

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Neuchâtel Piéton blessé

Un automobiliste de Neuchâtel, M. J. H., circulait hier à 11 h 20, rue des Fahys en direction de la Gare. A la hauteur du passage sous voie, soit au début de la rue Gibraltar, il a bifurqué à gauche afin d'emprunter cette rue. Dans la première tiers du passage, son auto heurta le jeune piéton V. B., également de Neuchâtel, qui venait de s'élaner sur la chaussée de droite à gauche. Blessé, V. B. a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

AGENDA

Neuchâtel

A l'enseigne des mardis

Dans le cadre des Mardis du Musée, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel propose aujourd'hui, entre 12 h 15 et 13 h 15, un aperçu de la collection d'art appliqué, visite commentée par Caroline Clerc Junier. Mardi 26 décembre, à la même heure, il y aura une démonstration des automates Jaquet-Droz. (comm-se)

Loterie romande: don pour l'Expo

Un demi-million de manne

La Loterie de la Suisse romande, par le biais de la Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice, a décidé de soutenir l'Association Exposition nationale en lui allouant la somme de 500.000 francs. «Cet argent servira à rétribuer certaines tâches annexes supplémentaires entreprises en marge de l'étude de faisabilité telles que la communication, les frais d'impression du rapport ou encore le graphisme», explique Laurent Paoliello, du service de presse de l'Expo.

Ce montant n'entre donc pas dans le cadre des 4,5 millions de francs que l'étude aura coûté au total et dont 2,5 millions sont pris en charge par les partenaires au projet, le reste étant assumé par les mandataires. Ces derniers n'en seront pas pour autant privilégiés ultérieurement, précise le porte-parole:

«Les attributions se feront dans le cadre de mises au concours régulières. Le seul avantage qu'auront ces mandataires sera de mieux connaître le dossier au moment de soumissionner».

L'étude de faisabilité - 180 pages et 2600 annexes - sera remise au Conseil fédéral avant la fin de l'année. Sa présentation publique a été retardée au 8 février. En attendant la décision, le feu vert des Chambres fédérales devant tomber à l'automne, les travaux préparatoires se poursuivront si l'on veut tenir le délai de 2001; 7,5 mios seront nécessaires pour ce faire. La Confédération pourrait participer à concurrence de 1,5 mio, les six mios restants devant être financés par l'emprunt auprès d'une banque qui assumera seule le risque en cas de non-réalisation de la manifestation. (cp-comm)

Tribunal de Boudry

Sur plainte d'un sex-shop

Quand un homme est prévenu «d'obtention frauduleuse d'une prestation» sur plainte d'un sex-shop, on se dit qu'il y a anguille sous roche. En l'occurrence, hier devant le Tribunal de police de Boudry, il y avait moins question d'anguille que d'argent. De l'argent, qui plus est noyé dans une comptabilité très aléatoire si bien que l'audience a été renvoyée pour complément de preuves.

Les preuves serviront à déterminer si le prévenu, domicilié dans le district de Boudry et engagé sans contrat comme gérant dans un sex-shop de Neuchâtel, a réellement profité d'appeler le 156 pour la somme ahurissante de 12.000 francs. Et si, en quit-

tant son poste en juin dernier, il a vraiment volé de la lingerie et des articles du sex-shop. Enfin, il s'agira d'éclaircir la question de son salaire, basé sur le 25% des rentrées de ce sex-shop en très nette perte de vitesse.

Sans quittance - puisque tout se passait de main à main - la chose ne sera pas simple. Le prévenu notait lui-même ses décomptes sur un petit «carnet» dont il manque aujourd'hui quelques feuillets. Il signalait le montant de son salaire au propriétaire du «magasin» qui, dans sa comptabilité, «marquait Vision X et puis le chiffre»... Celui-ci accuse aujourd'hui le prévenu d'avoir détourné de l'argent. (se)

Château de Vaumarcus

Fusion

Quelques lignes, parues hier dans la Feuille du registre du commerce, pouvaient laisser croire que le Château de Vaumarcus a été vendu. En réalité, il ne s'agit que de la fusion de deux sociétés, «Château de Vaumarcus SA» et «Polytronic SA», dont Claude Thalman, propriétaire du château, est l'administrateur unique. Réunir les deux sociétés, explique le dynamique châtelain, se justifiait pour «consolider le dispositif». La fusion permet de réduire les frais fiduciaires. On rappellera ici que «Château de Vaumarcus SA», créée en 1985, est une société assez «unique». Voilà dix ans qu'elle «tourne» financièrement, ce qui, pour une demeure classée patrimoine historique, n'est pas la moindre des prouesses. Elle exploite un restaurant, des magasins et, surtout, un «trade center» comptant 63 sociétés. (se)

OFFRES D'EMPLOI



AUTOMATISATION
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Nous cherchons à engager immédiatement ou pour date à convenir

AIDE-MÉCANICIEN

Profil souhaité:

- connaissances en lecture de dessins;
- connaissances des traitements de surface;
- capable de travailler sur support informatique.

Nous offrons:

- formation vous permettant de travailler de façon indépendante;
- ambiance de travail agréable;
- horaire libre.

Si ce profil est le vôtre, notre service du personnel attend avec intérêt vos offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétention de salaire. Discretion assurée.

132-780448

AUTOS MOTOS VÉLOS

Opel Corsa B 1.4i GLS

5 portes, blanche,
1993, 39 000 km.
Direction assistée,
climatisation.
☎ 038/33 90 33
089/240 53 75

28-35884

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers. Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 937171 ou 066 22 06 93 ou 038 2750 55.

160-716765/4x4

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS

pour l'industrie et le bâtiment engage
pour entrée à convenir

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHAUFFAGE et VENTILATION

Faire offre avec curriculum vitae à:
TECNOSERVICE ENG. S.A.
Bellevue 7 - 2074 MARIN

28-37603

LAMEX SA

Plaqué or G - Traitement de surfaces

Entreprise spécialisée dans le traitement de surface de qualité, recherche:

Un électroplaste qualifié ou un passeur aux bains expérimenté

pour entrée à convenir

Pour ce poste, nous donnerons la préférence à une personne pouvant justifier d'une solide expérience dans le plaqué or galvanique.

Veuillez envoyer vos offres accompagnées des documents usuels à:

LAMEX SA
Jambe-Ducommun 15
2400 Le Locle Tél. 039/32 15 25

157-718216

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Fiaz
La Chaux-de-Fonds

A LOUER

Studios meublés ou non
dès Fr. 390.- + charges.

Appartement 4½ pièces
Fr. 845.- + charges.

☎ 038/24 22 45

28-36429

Publicité intensive, Publicité par annonces



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A LOUER

POUR DATE À CONVENIR APPARTEMENT

de 7 pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, balcon, rue Alexis-Marie-Piaget.

LOGEMENTS

de 2 et 3 pièces, tout confort, ascenseur, av. Léopold-Robert.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine agencée, salle de bains-WC avec lavabo double, WC séparés, vestibule avec armoires, neuf, av. Léopold-Robert.

JOLI LOGEMENT

de 2 pièces, tout confort, dans immeuble résidentiel à la rue du Commerce.

132-780377



A VENDRE
La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE

Bien centré. Rue de la Paix.

Composé de cinq appartements, un local commercial, un garage

Jardin avec pavillon.

Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-77916

A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34e-f

dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4½ PIÈCES (98 m²)
Fr. 1400.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.- plus charges

avec cheminée de salon.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:

28-36595



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

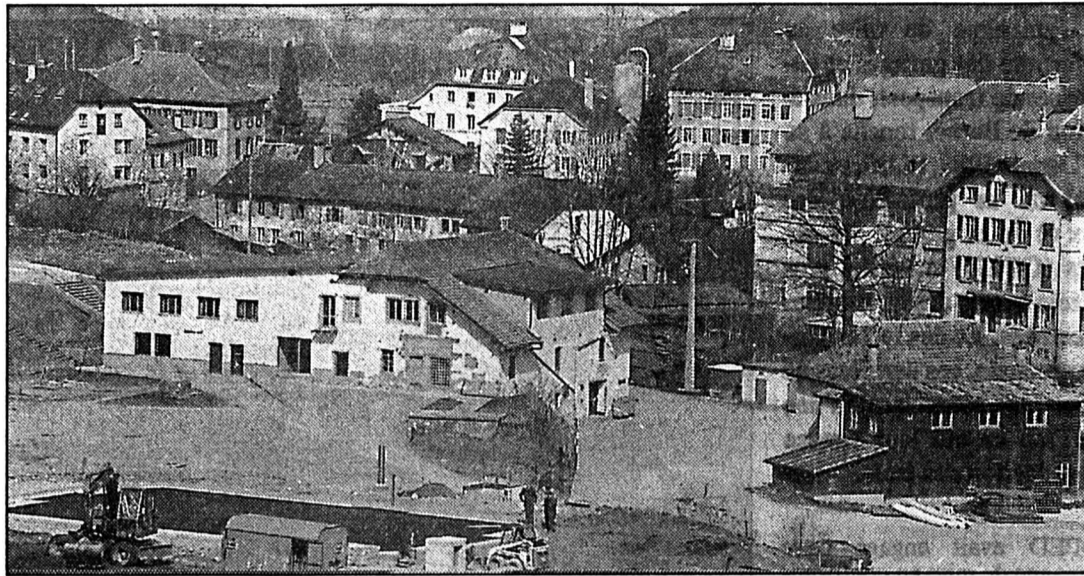
Travers et lettre du SIB: le conseiller communal démissionne

Affaire réglée, sans surprise

Le feuilleton de l'«affaire Gasser» est terminé. Hier soir, le conseiller communal de Travers, auteur de la fausse lettre du SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment) d'appel à la grève, a démissionné de ses fonctions. Ses collègues en soupirent d'aise. Bernard Maulini a été nommé pour occuper le siège laissé vacant.

La commune de Travers allait-elle se retrouver, au terme de la séance du législatif d'hier soir, sans autorité exécutive? Le risque existait, les quatre collègues de Didier Gasser ayant menacé de démissionner si le faussaire refusait de quitter ses fonctions (voir nos éditions des 9, 12 et 13 décembre). Mais il n'en a rien été et, finalement, tout est rentré dans l'ordre. Sans surprise aucune.

Début octobre, les frictions sont nombreuses dans le secteur du bâtiment. C'est alors qu'une lettre du SIB d'appel à la grève, moyennant récompense, circule dans le canton. Il s'avère rapidement que la missive est un faux. Il y a une dizaine de jours, enfin, la présidente du Conseil com-



Vue de Travers

L'«affaire Gasser» classée, le législatif a approuvé le nouveau règlement d'aménagement. (Impar-De Cristofano-a)

munal de Travers apprend qui est l'auteur du faux. Il s'agit de son collègue à l'exécutif, Didier Gasser.

Le Conseil communal se réunit in corpore et uniquement pour débattre de cette affaire. M. Gasser refuse de démissionner. Dans ces conditions, la confiance n'étant plus de mise,

les quatre autres conseillers communaux - Anne-Marie Pavillon, Nicolas Joye, Charles Kung et Daniel Prisi - décident de quitter leurs fonctions. A moins que M. Gasser ne fasse marche arrière.

Lundi dernier, Didier Gasser accepte pour autant qu'on le laisse s'exprimer, sans censure, à

la séance du législatif prévue hier soir. Ce qu'il a pu faire.

Didier Gasser a longuement expliqué les raisons qui l'ont poussé à écrire la fausse lettre. Finalement, il a confirmé sa démission pour que la population «n'ait plus à subir la pièce ubuesque mise en scène par le

Conseil communal». Il reproche à ses collègues de se substituer à la justice.

Dans sa réplique, Anne-Marie Pavillon a rappelé qu'avec la fausse lettre, M. Gasser a eu une «attitude malhonnête et inadmissible». Et basta!

C'est à l'Entente villageoise que revenait le siège laissé vacant par M. Gasser. Le parti a proposé Bernard Maulini, qui a été élu tacitement. Restait ensuite à attaquer l'ordre du jour, qui comprenait notamment l'adoption du nouveau règlement d'aménagement communal. Un document approuvé.

BUDGET ACCEPTÉ

Le budget 1996, déficitaire pour 116.000 francs, a également passé la rampe. A l'unanimité et sans discussion. Tout comme un crédit de 11.500 francs destiné à l'acquisition de quatre appareils de protection de la respiration pour le corps des sapeurs-pompier.

Enfin, le législatif a admis le principe d'une dépense supplémentaire de 45.000 francs dans le cadre des travaux de rénovation de l'Annexe (devisé à 2,3 millions). Une somme qui permettra d'installer une ventilation. MDC

BRÈVES

Fontaines

Manoir de la Poste vendu

Judi après-midi, l'immeuble d'habitation abritant le restaurant du Manoir de la Poste de Fontaines a été vendu aux enchères par l'Office des poursuites du Val-de-Ruz à la salle du tribunal à Cernier. Cette vente avait été requise par la compagnie d'assurances Pax, créancière de 1er rang du propriétaire du bâtiment. La compagnie, détentrice d'une créance hypothécaire d'un montant total de 1.945.000 francs, a emporté le morceau pour 720.000 francs. Le bâtiment comprend un restaurant avec trois salles, une remise et une place-jardin. L'estimation cadastrale s'élevait à 859.000 francs et celle de l'expert à 820.000 francs. L'ancien propriétaire - qui n'est pas le tenancier de l'établissement public - est actuellement domicilié aux Etats-Unis. (mh)

Impar...donnable

Boveresse et non Les Bayards!

Dans notre édition d'hier, nous avons publié le compte rendu de la dernière séance du Conseil général de Boveresse, et non de celle des Bayards comme indiqué par erreur. Nous prions toutes les personnes concernées et le lecteur de bien vouloir excuser cette malencontreuse confusion. (paf)

AGENDA

Couvet

Magie pour enfants

La deuxième représentation du «Cirque pour faire semblant», un spectacle de magie, concocté par Mister RG et son équipe, sera donnée demain mercredi à 17 heures à la Grande Salle de Couvet. Rappelons que les enfants doivent apporter un jouet en bon état et qu'ils n'utilisent plus en guise de billet d'entrée. Des jouets qui seront ensuite redistribués aux enfants défavorisés de la région. La première représentation, qui a eu lieu mercredi dernier à Saint-Sulpice, a permis de récolter 148 jouets. A l'issue du spectacle de magie, vers 18 h 20, les parents sont cordialement invités à assister à un numéro traitant des méfaits de la drogue. Qu'on se le dise! (mdc)

Conseil général de La Côtière

Les Prés-Royer livrent plus propre

Séance longue mais paisible, hier soir à La Côtière, pour le Conseil général qui a dit oui à tout. Non sans grommeler quelque peu devant ce que l'Etat lui impose. Les élus ont ainsi accepté notamment d'abandonner les sources de la commune, impropres à la consommation, au profit de l'alimentation en eau depuis les Prés-Royer, de transformer leur réservoir en conséquence, et de faire construire un trottoir au centre de Fenin.

Les différents objets soumis hier soir aux élus de La Côtière ont donc tous passé la rampe. Certains cependant de manière moins nette, comme ce crédit de 25.500 francs pour la pose d'un paratonnerre sur le collège de Vilars, qui n'a pas donné le coup de foudre à certains élus. Cet investissement est en effet dicté par la loi, et Pierre-André Wenger (Groupement des intérêts communaux, GIC) n'a pas résisté à la tentation de faire valoir sa mauvaise humeur à l'encontre de tous ces francs que l'Etat oblige les communes à dépenser. Au vote, le crédit est accepté par six voix contre trois.

L'abandon des sources com-

munes, impropres à la consommation, est un tournant pour la vie de la commune. Les conseillers généraux ont été sensibles à l'argument financier - un assainissement trop onéreux - sans pour autant regretter de devoir se séparer de son autonomie d'approvisionnement en eau. Michel Pfahler (GIC) a demandé au Conseil communal de faire un inventaire de ses sources et différents drains qui composent le réseau. Désormais, la commune boira au réseau intercommunal du Syndicat des Prés-Royer élargis (SIPRE).

Pour que le précieux liquide abreuve les citoyens de La Côtière, il convient de faire des transformations au réservoir de Vilars et quelques aménagements à Saules. Les élus ont octroyé un crédit de 39.000 francs pour cela. Les travaux pourront commencer à l'expiration du délai référendaire pour se terminer, en cas de météo favorable, au printemps prochain.

La sécurité des piétons à Fenin a rencontré une large approbation hier soir, et le crédit de 34.000 francs pour l'aménagement d'un trottoir au sud de la

route cantonale a passé la rampe. Certains élus (Paul-André Wenger et le radical Rodolphe Zimmermann en particulier), ont cependant signalé que le crédit ne résolvait pas tous les problèmes de sécurité constatés à cet endroit.

Le Conseil communal s'est dit disposé à continuer l'étude pour remédier aux lacunes d'un projet dont le coût est le meilleur marché possible actuellement. Le budget pour 1996, qui prévoit un déficit de près de 40.000 francs pour un total de charges de 2,7 millions, a passé la rampe après quelques questions d'ordre technique.

Les élus ont accepté les rapports scolaires et procédé à deux nominations. Ils ont ensuite parlé de l'abri de protection civile de Vilars, qui sera terminé ce printemps. Pour quelle utilisation, s'est demandé le Conseil général? Question pour le moment sans réponse. Adrien Ruchti (GIC) a enfin demandé au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménager un terrain de jeux pour enfants au centre de Vilars, la place des Quatre-Tilleuls, en bordure de forêt, étant trop fréquentée. Ph. C.

Conseil général de Coffrane

Budget 96: retour à l'expéditeur

Le législatif de Coffrane, dont treize membres étaient présents, siégeait en séance ordinaire, hier soir au collège, sous la présidence de M. Philippe Besancet. Le budget 1996, qui laissait prévoir un déficit de 312.000 francs a été refusé par huit voix contre une et trois abstentions.

Le travail de l'exécutif n'est pas du tout en cause. Il s'agissait pour les conseillers généraux de marquer leur désapprobation vis à vis des transferts toujours plus importants de charges du canton vers la commune, une partie infime du budget étant en effet maîtrisable par la collectivité locale.

La commission financière est

mandatée pour un examen approfondi de toutes les solutions envisageables pour retrouver un équilibre des finances communales.

En particulier, le service des eaux devra être l'un des premiers à sortir des chiffres rouges de l'avis de la commission financière et de plusieurs conseillers généraux. Retour donc à l'expéditeur qui reconvoquera les élus au début de l'an prochain.

Une demande de crédit de 61.000 francs pour la nouvelle mensuration cadastrale a, quant à elle, été acceptée par six voix contre quatre; la présentation du projet a été faite par M. Deillon, adjoint du géomètre cantonal. Les plans cadastraux ac-

tuels datent de plus de cent ans et la nouvelle mensuration officielle du village sera combinée avec la mutation des RC 2272 et 2274 entièrement à la charge du Service des ponts et chaussées ce qui permettra une économie estimée à 50.000 francs pour la commune. Le coût pour les propriétaires privés, après déduction des subventions fédérales, cantonales et communales, est estimé à 0,35 franc par mètre carré.

Dans les divers, une lettre des bordiers du chemin de la Dîme relance l'idée d'une réfection de cet axe d'utilité publique. Le Conseil communal viendra avec des propositions dans une prochaine séance. (jwb)

Couvet

Conducteur blessé

Un automobiliste de Fleurier, M. O. F., circulait de Couvet à Travers, hier à 8 h 30. A la sortie du premier village cité, il a effectué le dépassement d'un véhicule. Lors de cette manœuvre, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la route recouverte

d'une pellicule de neige mouillée. Après avoir fait un tête-à-queue, la voiture F. a quitté la chaussée à droite pour dévaler un talus et terminer sa course dans un champ. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital par une ambulance.

Temple de Boveresse

Un don bienvenu

Petite commune aux finances fragiles, Boveresse vient de recevoir un don bienvenu. La Loterie romande a remis aux Grenouillards un chèque de 100.000 francs pour la restauration du temple. Banco!

Les travaux de rénovation et de réaménagement du temple ont débuté dernièrement. A terme, les Boveressans pourront jouir d'une salle polyvalente et d'une salle de réunion, pour les autorités comme pour l'ensemble de la population. Mais tout cela coûte cher.

Les dépenses prévues pour le temple, selon le crédit voté par le législatif, se montent à 790.000 francs. Le Conseil communal a

reçu un don de l'Etat à fonds perdus - vu la situation financière précaire de la commune -, une maigre subvention des Monuments et sites - le bâtiment est classé - ainsi qu'un prêt LIM. Néanmoins, il restera à charge de la bourse communale et donc de la collectivité une somme de quelque 390.000 francs.

Dans cette optique, le don de la Loterie romande n'en prend que plus de signification. Mais les membres de la commission chargée du réaménagement du temple ne restent pas les bras croisés. Des cartes postales ont été éditées et une vente de vin a eu lieu samedi dernier. Toutes les bouteilles étiquetées à l'effigie du bâtiment ont trouvé preneur en un rien de temps! (mdc)

Le Pâquier

Budget équilibré

Copie presque conforme des prévisions financières pour 1995, le budget pour 1996, soumis ce soir aux conseillers généraux du Pâquier, présente un tout petit bénéfice de 740 francs pour un total de recettes de 1,26 million.

Tout va bien donc pour le village des Corbeaux, qui ne voit de surcroît le report des charges cantonales sur les communes guère l'affecter. L'exécutif indique qu'il ne s'agit pas encore de parler de péréquation financière, mais que les dispositions prises par l'Etat en matière de répartition des charges s'en approchent. Les élus seront les avant-derniers du district à se

prononcer sur l'initiative populaire socialiste demandant la création de structures pour la petite enfance au Val-de-Ruz. L'exécutif recommande l'acceptation de cet objet.

Le Conseil communal a également étudié le problème au niveau du village, auprès de parents concernés. Dix familles ont répondu à cette enquête, la moitié se déclarant intéressée par la mise en place de telles structures. Le Conseil général se penchera également sur un projet de nouveau règlement pour la fourniture de l'eau et son emploi, ainsi que sur un document réglant la discipline scolaire au village. (phc)

La protection des eaux par les garages et entreprises de transport

Des coûts réduits dès 1996

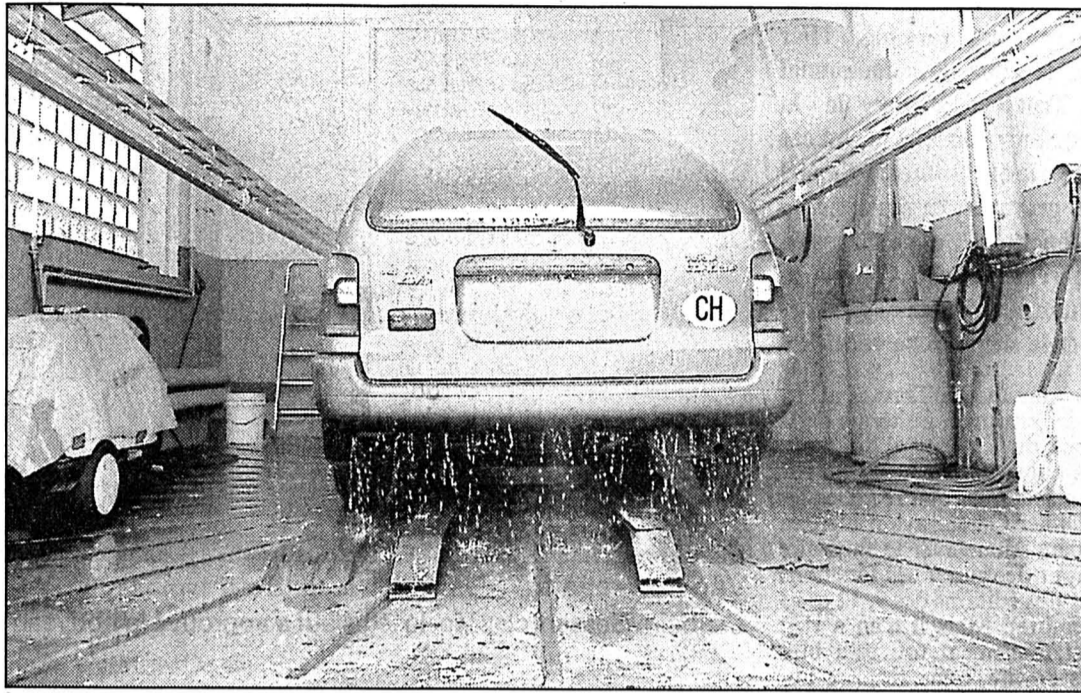
La campagne de mise en conformité des garages et entreprises de transport, dans le canton de Berne, touche à sa fin. Depuis 1988, l'Office cantonal de la protection des eaux et de la gestion des déchets (OPED) a vérifié plus de trois quarts des entreprises concernées. Et dès le 1er janvier prochain, ces dernières ne seront plus contrôlées qu'une fois l'an, ce qui leur vaudra une réduction des frais.

L'OPED avait engagé cette campagne de mise en conformité en mars 1988. Il a alors enjoint à toutes les entreprises concernées - ateliers de réparation de voitures, de poids lourds et de deux-roues, centres d'entretien, entreprises disposant de leur propre parc automobile, stations de contrôle technique, stations-service, stations de lavage automatique, etc. - de mettre leurs installations en conformité avec la législation, dans un délai de deux ans. Toutes les informations et autres instructions utiles, concernant le traitement et l'élimination des eaux usées huileuses, leur ont alors été communiquées.

Au nombre des mesures de mise en conformité figurait notamment la mise en place d'installations de séparation et de prétraitement des eaux usées.

PROCÉDURE FACILITÉE

Pour mener à bien son action, l'OPED a davantage misé sur la



Canton de Berne

Tous les garages, stations de lavage et autres entreprises concernées par le prétraitement des eaux usées huileuses auront bientôt été contrôlés. (Impar - Gerber)

diffusion d'informations détaillées et sur l'autodiscipline des intéressés que sur des décisions administratives; il n'a recouru à ces décisions que dans de rares cas.

On a ainsi recommandé aux entreprises non conformes de faire appel à un professionnel de l'assainissement, afin de pouvoir trouver une solution adéquate, rationnelle et réglementaire, sans intervention de l'autorité.

Par ailleurs, les travaux de mise en conformité pouvaient être exécutés sans autorisation en matière de protection des

eaux, autorisation qui est normalement obligatoire. Après achèvement des travaux, les entreprises en avisaient simplement l'OPED, pour qu'il procède au contrôle de réception.

2900 CONTRÔLES

Dans chaque entreprise, on a dès lors procédé, en présence d'un représentant de la commune, au relevé des canalisations et installations de prétraitement des eaux usées, consignnant les résultats du contrôle dans un procès-verbal de réception.

A la fin de l'année dernière, quelque 2900 entreprises, soit 77% du total, avaient été mises en conformité et avaient fait l'objet d'un contrôle de réception. Au nombre des entreprises restantes figurent d'une part celles dont le délai de mise en conformité a été prolongé, d'autre part celles dont il faut établir encore si elles existent toujours ou si elles ont été fermées dans l'intervalle.

Les entreprises, qui ont mis en place une installation plus performante de prétraitement des

eaux usées, sont encore contrôlées deux fois l'an par un laboratoire privé ou un institut spécialisé, mandaté par le chef d'entreprise, qui inspecte le système d'assainissement et prélève des échantillons des eaux déversées, pour les analyser.

Les rapports d'inspection sont ensuite transmis aux autorités compétentes en matière de protection des eaux.

GÉNÉRALEMENT SATISFAISANT

Des rapports transmis à l'OPED, il ressort que le fonctionnement des installations d'assainissement est satisfaisant, dans la plupart des cas, et que la qualité des eaux usées déversées répond généralement aux exigences légales. C'est la raison pour laquelle un nouveau système d'inspection sera introduit l'année prochaine, qui fera intervenir la méthode du bonus-/malus.

A partir de 1996, il ne sera normalement procédé qu'à un contrôle par année civile. Si ce contrôle donne lieu à contestation, une nouvelle inspection sera effectuée dans un délai de deux mois. Et en cas de contestation des résultats du deuxième contrôle, l'autorité compétente en matière de protection des eaux procède à un nouveau contrôle de l'entreprise et lui enjoint, le cas échéant, de prendre des mesures rapides.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages, le nouveau système de surveillance réduira les coûts supportés par les entreprises qui sont conformes aux prescriptions. (oid)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Mont-Soleil

Feu dans la nuit

Epaulés par leurs collègues montagnards, une dizaine d'hommes du service de défense de Saint-Imier sont intervenus dimanche à 22 h à Mont-Soleil. Conduite par le lieutenant Philippe Valotton, l'intervention consistait à maîtriser le feu dans un cabanon, aménagé en lieu de détente. Ce dernier a été complètement détruit. La cause du sinistre demeure inexpliquée. (nic)

Saint-Imier

Secrétaire général nommé

Dominique Bourquin sera le nouveau secrétaire général imérien des commissions de l'urbanisme, de la police des constructions, de l'économie et de l'office des locations. Celui qui a su retenir l'attention du Conseil municipal est au bénéfice d'un diplôme d'employé de commerce et d'une maturité type E du Gymnase économique de Bienne. Son curriculum vitae est enrichi d'un diplôme d'architecte obtenu à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Dominique Bourquin entrera en fonction le 1er janvier 1996. (cm)

Villeret

Compétence déléguée

Le Conseil municipal de Villeret est chargé de la vente du terrain dans le quartier des Planches. C'est dans le but de simplifier la procédure que l'assemblée communale, d'habitude souveraine pour des montants dépassant 7000 francs, a entériné cette délégation de compétence. Une seule condition a été fixée. Les transactions de vente doivent tenir compte d'un minima de 100 francs par m². (mw)

Vallée de Tavannes

Chômeurs au travail pour la collectivité

Dans le cadre des travaux d'intérêt général, accomplis par les chômeurs de la vallée de Tavannes, sous la direction de Claude-Alain Voiblet, un nouveau sentier a été aménagé au lieu-dit «Les Chaufour», à l'ouest du village de Court. Escaliers de bois, bancs, places de pique-nique ont été installés. Une belle réussite, à laquelle ont collaboré le conseiller municipal Gérard Seiler et le garde-forestier de la bourgeoisie de Court, Jacques Richon. (kr)

Canton de Berne: économie publique

Une femme de tête

Le Conseil exécutif bernois vient de nommer la nouvelle secrétaire générale de la Direction de l'économie publique, en la personne de Régine Kocher-Wolfensberger.

Agée de 36 ans, Régine Kocher est actuellement cheffe de division à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Elle succédera à Urs Schaefer le 1er avril prochain.

La nouvelle secrétaire générale de la DEP a grandi dans

une famille bilingue; elle a effectué sa scolarité à Saint-Prex, Morges et Berne. Après des études de droit à l'Université de Berne, elle a obtenu sa licence en 1983, travaillant ensuite dans une grande banque de Zurich.

Promue docteur en droit en 1990, Régine Kocher s'est vu décerner, un an plus tard, le prix Professeur Walther Hug, pour sa dissertation consacrée au droit des sociétés anonymes et au droit d'exécution. Depuis la mi-92, elle dirige la division de

l'état-major à l'OFIAMT. Elle y est chargée du personnel, de l'organisation, des finances, de l'informatique et du droit.

Régine Kocher est mariée et vit à Schnottwil (Soleure). A l'armée, elle a le grade de major dans un régiment hôpital et exerce par ailleurs la fonction de juge au Tribunal de division 4.

Rappelons enfin que la Direction de l'économie publique est placée sous la direction de la conseillère d'Etat Elisabeth Zölch-Balmer. (oid)

Incendie au centre de Bienne: pas de blessé

Le Bielerhof en feu

Un incendie s'est déclaré hier vers 18 h 15 au Bielerhof, dans le centre de Bienne. Les flammes ont pu être maîtrisées environ une heure plus tard. Il n'y a pas eu de blessé, selon les premières indications de la police cantonale à Bienne.

Les causes du sinistre ne sont

pas encore connues, a indiqué un agent de la police cantonale. Les dégâts s'élevaient vraisemblablement à plusieurs milliers de francs. Les combles du bâtiment ont brûlé. Les flammes étaient visibles loin à la ronde. De nombreux pompiers se sont rendus sur les lieux.

Le Bielerhof, un complexe encore partiellement occupé par des squatters, doit être démolé d'ici à la fin janvier.

Un centre commercial et résidentiel devrait être construit sur ce terrain mais l'investisseur n'est pas encore connu. (ats)

Saint-Imier: Corps de musique en concert

Programme superbement interprété

Il est des rendez-vous pour lesquels la population imérienne se mobilise. Le concert du Corps de musique à la Collégiale de Saint-Imier fait partie de l'inventaire.

Dimanche, les plus fûtés avaient anticipé l'heure du début de concert pour pouvoir, de leur place, bénéficier pleinement des 75 minutes de musique promises. Leur empressement aura été récompensé.

Sous la direction de Silvano Fasolis, les membres du Corps de musique se sont appuyés sur la diversité de leurs partitions pour satisfaire les goûts éclectiques du public. L'interprétation d'une douzaine de morceaux est venue prouver que cette formation méritait son qualificatif d'harmonie, et pas seulement parce qu'elle est composée uniquement d'instruments à vent et de percussion.

Assurément, le Corps de mu-

sique aura soigné sa promotion, lui qui cherche actuellement à étoffer ses rangs, spécialement au niveau des basses, des barytons et des saxophones. La qualité d'une telle représentation ne peut que susciter de nouvelles vocations musicales.

Appréciée également, l'initiative de dédier ce concert aux nonagénaires et aux époux fêtant leur cinquantième anniversaire de mariage cette année. (nic)

La Heutte - Ronchâtel

168 km/h au lieu de 80!

Lors d'un contrôle radar effectué par la police cantonale bernoise, dimanche en fin d'après-midi, sur le tronçon de la N16 La Heutte - Ronchâtel, un automobiliste a été surpris à une vitesse de 168 km/h, alors que la limite y est fixée à 80 km/h.

Sur les 509 véhicules mesurés à l'occasion de ce contrôle, qui a duré quelque 90 minutes, plus de 70 conducteurs ont fait l'objet d'une dénonciation. Six d'entre eux circulaient à plus de 130 km/h.

A relever que le tronçon en question est autorisé à la circu-

lation des cyclistes et autres véhicules lents, tels que les convois agricoles. De surcroît, au moment du contrôle, la chaussée était humide et la température avoisinait zéro degré.

Et peu de temps après, sur la route cantonale entre Courte-lary et Cortébert cette fois, un autre automobiliste a été surpris, par le radar, à une vitesse de 134 km/h, sur un tronçon lui aussi limité à 80 km/h.

Ces deux contrôles de vitesse ont été effectués sans poste d'interception. (pcb)

Nouveau règlement communal à Bienne

Abolition du statut de fonctionnaire

Le statut de fonctionnaire communal sera aboli dès le premier janvier 1997 à Bienne. A l'issue d'une séance marathon, le législatif de la ville a adopté mercredi soir dernier le nouveau règlement du personnel de l'administration. La question de l'application du salaire au mérite a provoqué des discussions animées.

L'abandon des nominations pour une période de fonction donnée constitue la modification la plus marquante du nouveau règlement. Bien qu'assujéti à un rapport d'engagement de droit public, le personnel de la ville de Bienne sera soumis à un régime semblable à celui en vigueur dans l'économie privée dès 1997.

La nouvelle réglementation assure en outre de manière plus claire l'égalité des chances entre

francophones et alémaniques, ainsi qu'entre les hommes et les femmes.

L'entrée en matière a été acceptée sans problème. Le débat sur la suppression du statut des fonctionnaires avait en effet déjà eu lieu en avril 1994, lors de la discussion d'une motion à ce sujet. En revanche, les conseillers de ville ont débattu pendant plus de cinq heures sur des points de détail concernant les 67 articles du règlement.

Le mode d'appréciation des prestations des employés pour fixer les augmentations de salaires a provoqué des interventions animées. Mais toutes les propositions de la gauche en faveur de la protection des acquis du personnel de la ville ont échoué face à la majorité bourgeoise. Désormais, il n'y aura plus de promotion automatique, liée à l'âge des employés. (ats)

Après avoir imaginé plusieurs formules Epauvillers sauve son magasin

C'est le cas de le dire: le Clos-du-Doubs est plus facile à visiter qu'à habiter. Isolée dans une boucle de la belle rivière, cette région préservée balance entre Les Franches-Montagnes et l'Ajoie. Depuis le début du siècle, elle connaît une hémorragie de sa population. A l'image d'Epauvillers qui abritait 320 âmes voici un siècle et qui en dénombre à peine... 160 aujourd'hui. Et la fermeture du magasin du village l'automne dernier de sonner le glas d'un renouveau. Ses habitants, son Conseil communal se sont rebiffés et se sont attelés à le faire revivre. Plusieurs formules ont été imaginées et hier, à la veille d'une assemblée communale décisive, un reprenneur a pointé le nez.

Le magasin, la laiterie et l'auberge sont un peu le poumon d'un village. En automne 1993, quand Mme Marchand quitte l'unique magasin d'Epauvillers pour prendre sa retraite, les habitants soupirent de soulagement en voyant une jeune de la localité prendre le relais. Mais,

une année après, cette dernière convole en justes noces et quitte la localité. Le magasin ferme ses portes... Il n'y a plus que la laiterie pour dépanner.

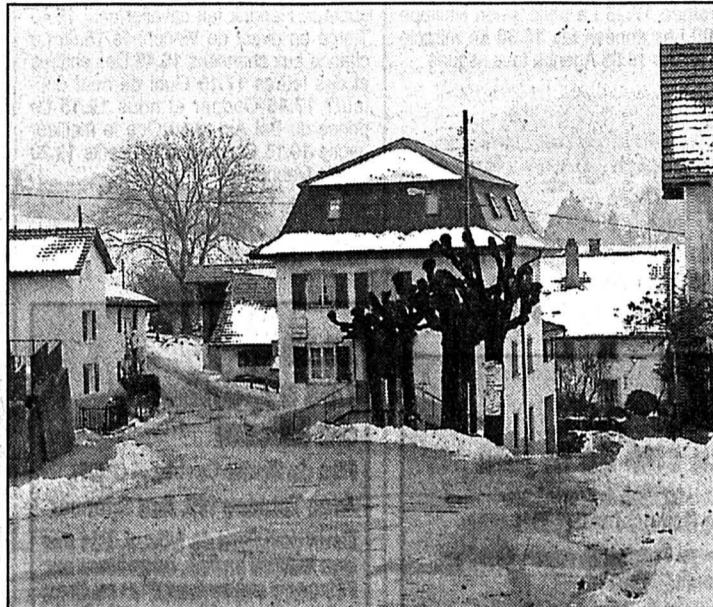
PLUSIEURS SOLUTIONS

Pour Epauvillers, un magasin est vital. Accepter sa fermeture reviendrait à admettre un lent dépérissement. Le conseil a donc empoigné le problème. Il a imaginé deux solutions. Primo, racheter le magasin et le louer à un gérant. Secundo, transformer le hangar des pompes en local de vente.

C'est la première solution qui a été retenue. Elle a été mise à l'ordre du jour de l'assemblée de commune qui se tenait hier soir. Les citoyens étaient invités à voter un montant de 290.000 francs pour le rachat de l'immeuble.

Encore s'agissait-il par la suite de trouver un gérant et d'agencer les locaux. Mais heureuse issue au dernier moment puisque ce magasin a été racheté par un particulier, un ressortissant de la localité, qui est décidé à l'exploiter dès le printemps prochain...

Bref, la meilleure solution pour la commune. Ce reprenneur aura certainement la visite fréquente des agriculteurs de Monttenol qui livrent désormais leur lait (pour la fromagerie de Tête



Vue d'Epauvillers

A droite, le bâtiment qui abritera le magasin du village. (Impar-Gogniat)

de Moine de Saignelégier) à Epauvillers plutôt qu'à Saint-Ursanne.

UN RENOUVEAU?

Les citoyens d'Epauvillers auront tout de même l'occasion de démontrer qu'ils empoignent leur destin à bras-le-corps puisqu'ils vont adopter un nouveau plan spécial dont la surface permettra l'implantation de 17 de-

meures. Des demandes sont pendantes à ce sujet.

Bref, un vent nouveau souffle sur la localité du Clos-du-Doubs qui est par ailleurs très dynamique (six sociétés en activité). L'ouverture prochaine de la Transjurane et un plan de développement régional, arrêté l'automne dernier d'entente avec le canton, vont redonner un second souffle à cette région. Mgo

Courroux Drame dans la rue

Un drame qui a mis en émoi le village de Courroux s'est produit dimanche peu après 23 heures. Un jeune homme, âgé de 22 ans habitant le val Terbi, a tenté de se donner la mort en se tirant une balle au moyen de son fusil d'assaut.

BLESSÉ

Il a accompli son geste de désespoir au centre de la localité, non loin de sa voiture et alors qu'il était seul. Il s'est grièvement blessé et il a dû être hospitalisé par hélicoptère à Bâle. La police n'était pas en mesure hier de se prononcer sur son état.

Du côté de Courroux, c'est l'étonnement. On ne connaissait pas de problèmes particuliers à la victime. La multiplication des suicides de jeunes commençant à inquiéter. Il y a un mois, c'est un autre jeune homme de Courrendlin, marié depuis une année, qui se donnait la mort. Mgo

Coup d'Pouce Les Bois

Vers une fondation?

Une vingtaine de membres de «Coup d'Pouce» Les Bois se sont retrouvés vendredi dernier au Boéchet pour faire le point de la situation. Ils ont pris connaissance des projets en cours. Une délégation de cette association s'est rendue à Ocnita et dans ses environs en octobre dernier pour évaluer la situation.

Fait assez rare, «Coup d'Pouce» Les Bois poursuit son action depuis longtemps, de nombreuses autres communes œuvrant pour la Roumanie ayant baissé les bras.

ÉVALUATION

Cette durée aura permis d'approfondir les contacts avec les Roumains. Elle permet d'observer comment les deux moulins, qui fonctionnent à plein rendement, remplissent leur rôle économique et social. L'action dans le temps permet aussi d'évaluer les effets des diverses actions dans le contexte actuel de la Roumanie.

La douzaine d'emplois créés dans cette communauté constitue en soi une évolution. Il en va de même pour la boulangerie attenante qui commence à produire du pain. Le projet de huilerie est en suspens. Les autres projets tels que l'atelier de réparation de vélos, WC de l'école, électrification du hameau et dispensaire vont leur bonhomme de chemin.

SUCCÈS ET ÉCHECS

Le président Hubleur a analysé les raisons des succès et des échecs. Les moulins produisent autant d'argent que de problèmes. Plus que les moyens matériels, ce sont les outils de gestion et les mentalités qui doivent être développés pour atteindre l'autonomie souhaitée. Concilier les intérêts communautaires pronés par Coup d'Pouce et l'attrait matériel qu'il suscite relève de l'utopie.

VÉLOS

Cela demanderait des compétences que les habitants d'Ocnita n'ont pas eu l'occasion de développer. Aussi proposition est faite d'étudier l'opportunité de créer une Fondation. Enfin, pour acheminer l'important stock de vélos et poursuivre le projet de travail pour chômeurs en fin de droit, l'assemblée décide d'engager une nouvelle campagne de recherche de fonds. (Dmj)

BRÈVES

EDJ-FMB

Une étape décisive

Engagées depuis mars 1991, les négociations entre EDJ (Energie du Jura) et les FMB (Forces Motrices bernoises) se sont poursuivies en vue de la constitution de la Société jurassienne d'électricité (SJE). Un pas décisif a été franchi dans la mesure où le Gouvernement jurassien a autorisé EDJ à négocier avec les FMB - au gré d'une fourchette définie - le prix du réseau et des installations, la vente d'un paquet d'actions appartenant à l'Etat jurassien (pour financer la part jurassienne à la SJE) et la garantie de la représentation jurassienne au sein du Conseil d'administration des FMB. (mgo)

Gaz naturel

Hausse de 29%

En assemblée hier, les actionnaires de la société Energie du Jura (EDJ) enregistrent avec satisfaction une augmentation de 29% de la fourniture en gaz naturel dans le nouveau canton. EDJ a livré cette année 57.8 millions de KWH ce qui représente un chiffre d'affaires de 1.792 million de francs en hausse de 22%. Plus de la moitié de ce gaz a été absorbé par les usines Von Roll à Delémont et à Choindex, le reste se répartissant entre les localités de Delémont, Courroux et Courrendlin. (mgo)

Police jurassienne

L'heure des promotions

Le ministre Claude Hêche a procédé à une série de promotions au sein de la police jurassienne. Ainsi, Bernard Wiederkehr est nommé gendarme-geôlier. Les caporaux Gilles Bailat et Jean-Pierre Gafner deviennent sergent et sergent-geôlier. Les appointés Philippe Chalverat, Michel-Jean Guerdat et Jean-Claude Schindelholz prennent le grade de caporaux. Les gendarmes Denis Cattin, Antonio Dominguez et Damien Scheder sont faits appointés. A la sûreté, Marcel Chaignat devient inspecteur principal, Pascal Baratelli inspecteur principal adjoint et Pierre-Alain Voisard inspecteur II. Guy Hentzi est nommé premier remplaçant du chef de poste de Porrentruy. Enfin, l'appointé Pierre-André Charmillot est promu caporal et remplaçant du chef de poste de Saignelégier. C'est le seul lauréat pour la montagne. (mgo)

En projet ce printemps

Nouvel étang aux Prailats

La Société d'embellissement et de développement (SED) des Bois n'en est pas à sa première réalisation en matière de protection et de mise en valeur de la nature. A l'ouest du hameau des Prailats, se trouvent les vestiges d'un ancien étang et de sa digue qui servaient de réserve d'eau au moulin d'antan. A peine perceptible aujourd'hui, ce point d'eau va subir ce printemps une cure de jouvence.

Cet endroit est répertorié au plan d'aménagement local de la commune des Bois et il bénéficie d'un soutien cantonal pour sa préservation. L'assainissement de l'ancien étang va déboucher sur un plan d'eau de 700 m² parfaitement intégré dans le paysage. La flore très riche en cet endroit sera protégée et l'amé-

nagement des abords de l'étang va respecter le site.

La découverte de cette étendue d'eau au fond du vallon va surprendre agréablement le promeneur sur le chemin des Barrières. L'exécution des travaux comprend un soutènement et l'aménagement d'une vanne de vidange.

Les frais sont estimés à 30.000 francs. Gabriel Bilat est l'auteur de ce projet avec l'accord de la seconde section, propriétaire des lieux. La SED lance une campagne de recherche de fonds pour ce projet.

Toute personne intéressée par la réalisation de cet étang peut prendre contact avec Gabriel Bilat aux Bois. Visite dès mars 1996 si le temps le permet. (Dmj)



Aux Prailats

Un étang qui renaît.

(Impar-Gogniat)

Gendarme couché peu prisé

Une bosse contestée à La Bosse!

Décidément, les gendarmes couchés ne sont pas en odeur de sainteté sur le Haut-Plateau, fussent-ils placés près de la chapelle de La Bosse. Il faut dire que l'an passé, les boudins posés sur la route du camping de Saignelégier avaient échaudé les esprits.

Cette fois, profitant d'un reste de bitume, un ralentisseur a été coulé sur la route de Mont-Désir qui relie La Bosse aux Enfers. Ce chemin a été bétonné et certains en profitent pour y faire des pointes de vitesse.

Une trace de freinage relevée devant la première ferme du village est longue de 30 mètres ce qui équivaut à une vitesse de 110 km! Auparavant, des signaux ont été posés sans grand succès. D'où la décision de couler ce boudin bitumeux.

Ce qui n'a pas été du goût de

certaines citoyens de La Bosse qui se sont étonnés du fait en assemblée de commune. Il n'a rien été demandé aux riverains pour ce faire et, déformé par le passage des voitures, ce boudin est dangereux. Le Conseil a indiqué qu'il s'agissait pour l'heure d'un essai...

Cette passe d'armes conclue, la vingtaine de citoyens du Bémont présents ont accepté la vente de 300 m² pour une aisance à José Borruat au Communances-Dessus.

BUDGET 96

Le budget 96 a, lui aussi, passé la rampe. Il prévoit un découvert de 32.500 francs pour un roulement de 1080 million. Une adaptation de la taxe d'ordures a été votée. Elle coûtera plus cher au résidant secondaire: 350 fr au lieu de 200 fr. Mgo

Décharge de Saint-Ursanne

Un lien avec la nappe phréatique?

Selon «Le Journal de Genève» d'hier, un test de coloration effectué à la décharge de Saint-Ursanne révèle un lien avec la nappe phréatique des «Champs-Fallats». Si ce test se confirme, le dépôt des galeries a du plomb dans l'aile car, à long terme, il n'est pas exclu que les métaux lourds de cette décharge gagnent cette nappe d'eau qui alimente le Clos-du-Doubs.

On se souvient qu'une première étude d'impact effectuée par le canton excluait un tel risque. Plus récemment, les cinq experts mandatés concluaient qu'il n'y avait pas de mise en danger du Doubs même en cas d'accident majeur. Mgo

Et la nappe phréatique des Champs-Fallats? Des études plus poussées ont été effectuées. Il apparaît aujourd'hui que des restes de traceur à la fluorescéine ont été retrouvés dans les eaux de la nappe phréatique, établissant un lien hydrique avec les anciennes galeries à chaux.

COUPERET

Les résultats précis de ces analyses devraient être dévoilés en février 1996. On sait que la loi fédérale interdit toute décharge dans une zone karstique en liaison avec de l'eau potable. Si ce résultat de coloration se confirme, ce serait le couperet pour le dépôt de Saint-Ursanne. Mgo

Suisse romande

7.00 Euronews 8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Temps présent 10.40 Magellan 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.10 Made-moiselle 13.35 Au nord du 60me parallèle. 14.20 Vengeance au-delà du temps. Film américain de Michael Pressman (1987). 15.55 Fame 16.40 Les Babibouchettes et le Kangourouille 17.00 Les animaux du bois de quat'sous 17.20 Sydney Police 18.20 Top models 18.40 Recette de Roland Pierroz 18.50 TJ-titres. Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 Mister Bean 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.10 Comédie, Comédie: Une équipe hors du commun

Film américain de Penny Marshall (1992) Avec Geena Davis, Madonna L'histoire vraie d'une ligue féminine de base-ball chargée de distraire le pays pendant que les «boys» délivrent l'Europe des troupes hitlériennes. La sœur, le rire et les larmes de Geena Davis qui manie la batte sans rougir face à Madonna.

22.15 Tabou Charles: Pour la médecine, je n'étais qu'un matériel humain

22.40 TJ-titres 22.45 Rick Hunter Passion City (3/fin) 23.30 TJ-nuit

23.40 La vie en face: Le bébé est un combat (3/fin)

0.40 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 9.55 Madonna di Campiglio: Ski alpin: Coupe du monde. En direct: Slalom messieurs, 2e manche. 11.00 Euronews. 12.55 Madonna di Campiglio: Ski alpin: Coupe du monde. En direct: Slalom messieurs, 2e manche. 13.45 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Toute la danse: Les Planètes. 20.55 Tout va bien (R). 21.45 Météo régionale/TJ-soir/Genève Région (R). 22.25 Best of... Culture. 22.55 Euronews.

Allemagne 1

12.55 ARD-Sport extra. Madonna di Campiglio: Ski-Weltcup. Slalom Herren, 2. Lauf. 13.45 Wirtschaft-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Kommissarin. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Zoff und Zärtlichkeit. 21.54 Tagesthemen-Telegramm. 21.55 Plusminus. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Riviera 9.05 Madame S.O.S. 10.15 Marie Pervenche 11.45 La roue de la fortune 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.30 Cannon 16.20 Une famille en or 16.55 Club Dorothée 17.25 La philo selon Philippe 18.00 Les années fac 18.30 Le miracle de l'amour 19.05 Agence tous risques

20.00 Journal/Images de demain 20.30 Résultats du tiercé / La minute hippique

20.50 La cité de la joie

Film franco-britannique de Roland Joffé (1991) Avec Patrick Swayze, Om Puri, Pauline Collins Un médecin américain à la dérive retrouve espoir dans la vie au contact des habitants d'un quartier déshérité de Calcutta. Cela malgré tous ceux qui, tirant profit de la misère, voient d'un très mauvais œil l'arrivée de cet étranger. Luxueusement mis en images par l'auteur de «La déchirure» et de «Mission», le best-seller de Dominique Lapierre donne ici naissance à une fresque humaniste qui rend hommage à l'héroïsme des faibles en butte à l'injustice.

23.15 LMI, le magazine info

0.35 Les rendez-vous de l'entreprise 0.55 TF1 nuit / Météo 1.10 Reportages (R) 1.35 Histoires naturelles 2.25 Les aventures du jeune Patrick Pacard 3.20 Histoires naturelles 4.15 Intrigues 4.40 Mémoires 5.05 Musique 5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

12.30 La vie de famille (R). 12.55 Une maman formidable (R). 13.20 Les bonnes affaires. 13.30 F comme femme. 14.25 Kojak. 15.15 Paire d'as. 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.50 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Gagner ou mourir. Film américain de Savage Steve Holland (1985). 22.10 Leader. 22.15 Les mines du roi Salomon. Film américain de Compton Bennett et Andrew Marton (1950). 0.00 Météo (R). 0.05 Télé-achat. 0.20 Les cinq dernières minutes: Ca sent le sapin.

ZDF Allemagne 2

12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Madita. 14.40 Astrid Lindgren erzählt: Et was Lebendiges für den lahmen Peter. 15.05 Logo. 15.15 PUR. Vertrieben, verletzt, verheißt. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Whisky. 16.10 Weihnachtsmenü. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 moment mal. 17.55 Zwei Münchner in Hamburg. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwischen Tag und Nacht. 20.15 Magic Las Vegas 21.00 Frontal. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Malcolm.

France 2

5.10 La chance aux chansons 5.55 Dessin animé 6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Amourusement vôtre. Feuilleton 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 13.00 Journal 13.45 Derrick. La paix intérieure 14.45 L'enquêteur. Hendrik fait cavalier seul 15.40 Tiercé en direct de Vincennes 15.55 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.15 Quoi de neuf docteur? 17.45 Cooper et nous 18.15 Le prince de Bel Air 18.40 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel.

20.00 Journal

20.50 Les superflucs de Miami

Film de Bruno Corbucci (1985) Avec Terence Hill, Bud Spencer Deux policiers de Miami, liés par une longue amitié, enquêtent sur l'étrange assassinat d'un mafiat, auteur d'un hold-up dont le butin n'a jamais été retrouvé. Terence Hill et Bud Spencer égaux à eux-mêmes dans un film policier qui balance entre burlesque et action pure sans jamais faire preuve de la moindre originalité.

22.35 Ça se discute Présenté par J.-L. Delarue L'opérette peut-elle redevenir à la mode? 0.05 Les films Lumière 0.10 Journal

0.25 Le cercle de minuit

1.40 Studio Gabriel (R) 2.15 Taratata (R) 3.25 Que le meilleur gagne (R) 3.50 24 heures d'info 4.05 La voie normale 5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

12.40 Météo des cinq continents. 12.45 Journal télévisé de France 3. 13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Fa Si La chanter (R). 14.45 Ça colle et c'est piquant (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. Magazine de reportages. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Soir 3/Météo.

SWF Allemagne 3

12.45 TV-Tips 13.00 Köstliches Italien 13.30 Forbach chante le Blues 14.00 Unternehmenseführung 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 ALTERNativen 16.30 Von Gletschern und Bergkristallen 17.00 Mathematik Analysis 17.30 Sesamstrasse 17.58 Abenteuer Kolumbus 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Halt di Gosch, Bul 22.50 Ein Draufgänger in New York 0.20 Schlussnachrichten 0.35 Non-Stop-Fernsehen

France 3

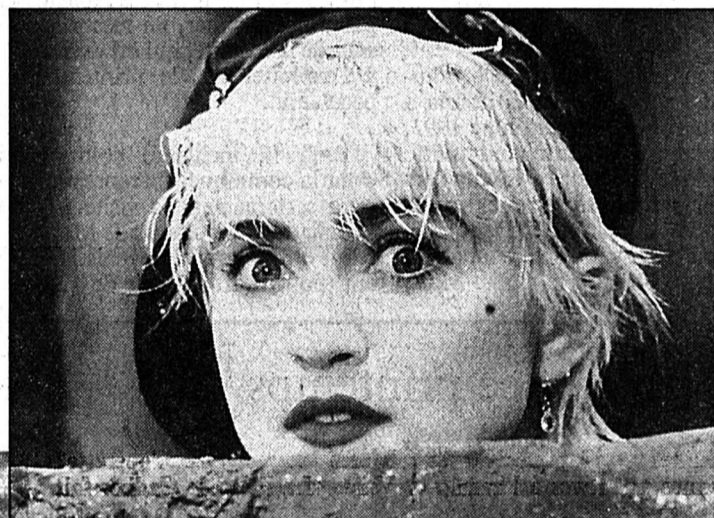
6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.10 En attendant Noël 8.20 Alana ou le futur imparfait 8.50 Un jour en France 9.40 Hercule Poirot 10.30 Couleur pays 10.55 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Si vous parliez... 14.48 Magazine du Sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport 20.45 Keno

20.50 Questions pour un champion

Finale des masters

22.30 Météo 22.35 Soir 3 23.00 Couleur pays 0.30 Saga-cités 1.00 Sidamag 1.15 Dynastie 2.00 Musique graffiti



COMÉDIE, COMÉDIE - Une équipe hors du commun. Avec Madonna. TSR 20.10

Suisse alémanique

12.30 Tagesschau. 12.40 Ski: Weltcup. Madonna di Campiglio: Slalom Herren, 1. Lauf. 12.55 Direkt aus Madonna di Campiglio: Slalom Herren, 2. Lauf. 13.45 Lili. Amerik. Spielfilm (1952). 15.05 Büro, Büro. 15.30 Marienhof. 16.20 rätseltAF. 16.45 Geheimnisvolle Welt (8/13). 17.10 1, 2 oder 3. Ratespiel für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Ein Fall für zwei. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Zum Tode von Friedrich Dürrenmatt. 21.50 10 vor 10. 22.20 Der Club - Literaturclub. 23.35 Nachtbulletin/Météo. Programmorschau/Text/Visio.

RAI Italie 1

9.35 La locanda del tiglio. Film commedia di Hans Quest (1957). 12.25 Che tempo fa. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 13.55 Muoversi. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scarmatiameo che...? 15.45 Solletico. Contentione. All'interno: 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Biker Mice da Marte. Cartoni animati. 17.30 Zorro. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.45 Il fatto. 20.50 Numero uno. Spettacolo. 23.15 Tg 1. 23.20 Night express. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda.

La Cinquième

10.30 Déclics. 11.00 Eurojournal. 11.30 Les animaux malades de la peste. 12.00 Sam et Sally. 12.55 Agenda de Noël. 13.00 Destinations. 13.25 Le journal du temps. 13.30 Attention santé. 13.35 L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. 14.35 D'un pied sur l'Everest. 15.35 Qui vive: La place des personnes âgées dans la société. 15.50 Allo la terre: Le Père Noël. 16.10 Cellulo. 17.00 Les enfants de John. 17.30 Les dauphins avec Robin Williams. 18.25 Toi mon bébé. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Lucky Luke. Série 19.30 Cézanne et Zola. Documentaire.

20.00 Palettes Rodtchenko 20.30 Journal

20.40 Transit: L'Espagne au bord de la crise de nerfs

21.45 Théâtre: Les trois sœurs Pièce d'Anton Tchekhov 0.20 Wolfgang Engel à Leipzig L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre 1.15 Velvet jungle (R)

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les rues de San Francisco. Marchand de mort 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. L'auto-suggestion 12.25 La petite maison dans la prairie. Serrons les coudes (2) 13.25 Méthode anti-gang. Téléfilm américain de Sam Weisman. 15.05 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Les Mc Kenna. L'accident 18.00 Robocop. Les fantômes 19.00 Flash. Un bébé sur les bras 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap 20.35 Le mardi c'est permis 20.40 E=M6 junior

20.50 Le club des aventuriers

Téléfilm australien de Howard Rubie Avec Beth Buchanan, Brian Rooney A Amsterdam: Savage, le chef d'un gang, ordonne à ses sbires d'enlever Hassan, prince du Dhabut, un petit pays d'Afrique du Nord. Profitant d'une visite du jeune souverain à Marco, son ami hollandais, les truands capturent Hassan et le séquestrent dans un vieux château transformé en forteresse quasi imprenable. Aventures juvéniles et science-fiction se conjuguent habilement dans cette histoire qui rappelle l'atmosphère des romans de la Bibliothèque vertes.

22.50 La félure

Téléfilm américain de Tom McLoughlin Avec Jean Smart, Robert Pastorelli 0.30 Capital 2.10 Culture pub 2.55 D'ouest en ouest 3.20 Jazz 6 4.15 Fréquentstar 5.10 Boulevard des clips

RTP Portugal

Noticias. 10.00 Praça da alegria.13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passarela. 14.30 Linha de fronteira. 15.00 Musical. 16.00 Espeleologia. 16.30 Sozinhos em casa. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTP1 Junior. 19.00 Sinais. 19.30 Os andrades. 20.00 Telegiornal. 20.45 Gente fina é outra coisa. 21.30 Malta gira. 22.30 Lendas e narrativas. 23.00 Grande noite. 0.15 Passarela. 1.00 24 horas RTP1.

EUROSPORT Eurosport

9.30 Alta Badia: Ski alpin. Coupe du monde. 9.55 En direct: Madonna di Campiglio: Ski alpin. Coupe du monde. 11.30 EuroGoals. 12.30 Madonna di Campiglio: Ski alpin. Coupe du monde. 12.55 En direct: Madonna di Campiglio: Ski alpin. Coupe du monde. Slalom messieurs, 2e manche. 13.45 Speedworld. 14.30 Athletic Magazine. 15.30 Snooker. 17.30 EuroGoals. 18.30 Madonna di Campiglio: Ski alpin. Coupe du monde. 19.30 Euro-sportNews. 20.00 Motors. Magazine. 21.00 Motors/Offroad. 22.00 Boxe. 23.00 Catch.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal 20.01 Découvertes. 20.30 Journal cantonal. 21.00 A Bâtons rompus avec Udo Jütt. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus. 22.30 Découvertes. 23.00 A Bâtons rompus.

RADIOS

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: La cigarette égyptienne. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nocturno.

Suisse alémanique

7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Musio-Special. 11.10 Ratgeber: Recht und Geld. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. Computermagazin. 16.00 Welle 1. 16.30 Singen im Advent. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Familienrat: Im Garten der Lüste. 21.00 A la carte. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de troffoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la main. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.29 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.

J'ÉCOUTE 100.8 FREQUENCE JURA

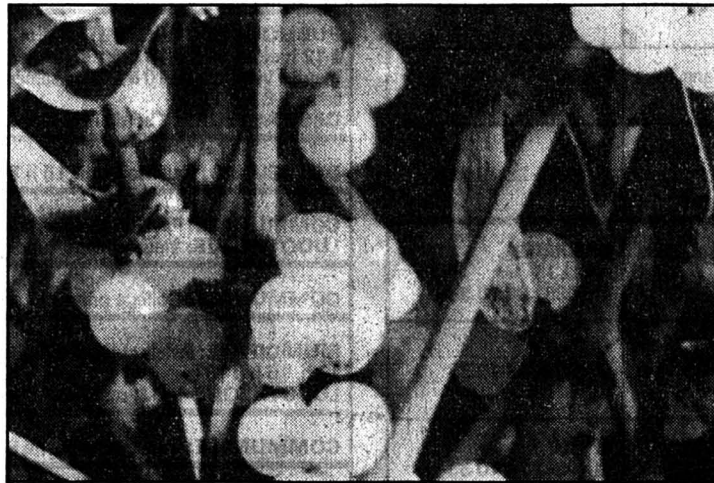
8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grands classiques. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eodoradio. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Fréquence jazz. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Plante parasite qui ignore le cycle des saisons

Au gui l'an neuf

Très discret, haut perché dans les arbres, on ne le remarque qu'après la chute des feuilles. Les boules caractéristiques du gui sont faciles à repérer dans les silhouettes hivernales des feuillus. Le sapin et le pin accueillent parfois ce parasite sur leurs rameaux, alors qu'on le trouve très rarement sur l'épicéa.

Le gui est une plante bien particulière. C'est un arbuste parasite qui échappe aux règles classiques du monde végétal. Le gui ignore le cycle normal des saisons et possède son rythme propre. Ses feuilles vivront un an et demi, soit trois fois plus longtemps que celles d'un arbre à feuilles caduques, et grandissent pendant toute leur existence. Ses fleurs, qui sont en place dès le début de l'été, ne s'ouvrent qu'en mars-avril de l'année suivante. La formation des baies est très lente, ce n'est que huit mois environ après la floraison et en plein hiver qu'elles seront mûres. Mais ses particularités ne s'arrêtent pas là, il défie les lois de la pensanteur en poussant dans n'importe quelle position et échappe à la loi de la photosynthèse en restant vert même dans une obscurité prolongée.



Des baies blanches et lunaires
Leur formation est très lente.

EN GAULE

Pas étonnant, au vu de ses nombreuses particularités, que le gui soit la plante sacrée par excellence. Toujours vert et restant vivant quand l'arbre à feuilles caduques qui le porte paraît mort, il est devenu un symbole d'immortalité. Pour les Gaulois, le gui était l'arbuste de la lune. Une planète avec laquelle il avait pour eux plus d'une ressemblance: végétal parfaitement rond, poussant en plein ciel, ne posant jamais le pied à terre et ayant des baies blanches. Lorsque le gui poussait sur un chêne, plante du soleil, il devenait sacré.

En Gaule, lors de la grande cérémonie qui avait lieu au sixième jour de la lune qui succède au solstice d'hiver, soit aux alentours de Noël ou du premier janvier, le druide coupait le gui avec une serpe. Mais la plante devait impérativement être recueillie au vol dans un drap blanc. Si elle touchait le sol, tous ses pouvoirs seraient aussitôt perdus. A l'instant où il coupait la touffe de gui, le druide ne manquait jamais de réciter la phrase magique «O gehl an heu», qui signifiait en gaulois «le blé lève». Mais, au cours des âges, cette phrase subit de nombreuses déformations pour de-

venir aujourd'hui «au gui l'an neuf».

C'est sans doute de cette tradition gauloise que nous vient le baiser de Nouvel-An sous le gui porte-bonheur. Selon une légende scandinave, un petit démon nommé Loki tua d'une flèche en bois de gui Balder, fils du dieu Odin. A cette époque le gui poussait sur terre comme toutes les autres plantes. Après avoir ressuscité Balder, le conseil des dieux décida de châtier le gui pour avoir servi de flèche, en l'obligeant à monter dans un arbre et à ne plus jamais en redescendre.

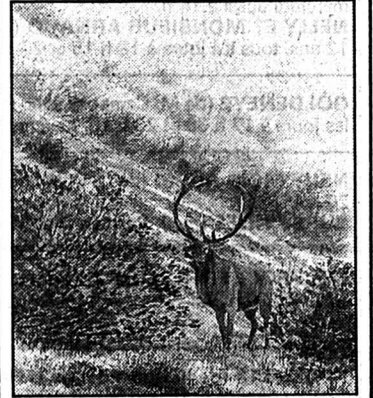
MÉDICAMENT ET POISON

Sédatif, antispasmodique, le gui était conseillé en macération contre les crises épileptiformes. Au XIXe siècle, un médecin de campagne, René Gaultier, décela la propriété hypotensive du gui. Il a été largement prescrit en cas d'hypertension artérielle. Mais attention, les baies ne doivent en aucun cas être utilisées, car elles sont toxiques. Seules les feuilles sont utilisées en macération dans du vin ou en poudre. L'utilisation des feuilles de gui est délicate, elles peuvent provoquer la paralysie ou un arrêt du cœur, si elles sont prises à trop fortes doses. On ne l'utilisera donc pas sans l'avis d'un médecin.

Jan BONI

La Chaux-de-Fonds: exposition au Home Les Arbres

Hymne à la nature



Patrick Roeschli
Aquarelle. (Impar-Gerber)

C'est un véritable hymne à la nature sauvage que rendent, aux cimaises du Home Les Arbres, deux jeunes aquarellistes neuchâtelois. L'accrochage, très dense, est réparti pour la dernière fois sur quatre étages de l'institution.

Peintre animalier par passion, Patrick Roeschli s'est formé à l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel. Il exerce ses talents comme dessinateur en archéologie. En dehors des pièces anciennes qu'il reproduit, il piste en pleine nature, dans la région ou en Bretagne par exemple, les oiseaux diurnes et nocturnes, les renards ou les cerfs, un sanglier isolé au lac ou en harde, des bouquetins, hermines ou faucons. On devine les longues attentes pour capter un instant unique, une capacité d'observation très attentive et exercée, l'amour de la forêt, des rives du lac ou de la mer, des brumes matinales, représentés très finement au moyen de l'aquarelle. Des paysages grandioses de montagnes ou de la Carigie font songer à l'aube des temps.

Croisées à celles du premier, les aquarelles de Popof, professeur de dessin, leur répondent un peu comme si elles étaient jumelles. Des oiseaux, des élans ou étangs suédois, des gibiers à plume, des gorges vertigineuses, des cerfs ou grues cendrées, côtoient des images de Laponie ou des Alpilles, transposées par une main sensible et sûre, et un esprit réceptif. Une mer de brouillard d'où surgissent les cimes glacées des Alpes font songer à une lointaine époque glaciaire. Popof présente également quelques estampes, dont des chasseurs pris dans un viseur.

Parfaitement complémentaires, les deux jeunes artistes se font humbles face à la grandeur de la nature, qu'ils transposent avec beaucoup d'honnêteté, talent, et sans recherche d'effet ni pathos.

● La Chaux-de-Fonds, Home Les Arbres, jusqu'au 31 janvier



NOËL

Le sapin qui passe les fêtes

Si vous n'avez pas envie pour Noël d'un sapin dont les aiguilles vont se détacher très vite, si vous désirez le garder longtemps après les fêtes, choisissez un araucaria, que vous pourrez conserver en appartement, ou un épicéa de Serbie (Picea omorika).

Idéal pour la décoration intérieure, élégant, l'araucaria, originaire de l'île de Norfolk où il peut dépasser 30 mètres, grandit en appartement de 15 cm par an et n'y dépasse pas 1,80 à 2 m. On peut d'ailleurs limiter son développement en diminuant la taille du conteneur. Il demande une lumière vive, mais ni chaleur ni sécheresse excessive et se plaît aux alentours de sept degrés l'hiver. Si c'est au jardin que vous comptez voir vivre votre sapin de Noël après les fêtes, l'épicéa de Serbie, ou Picea omorika, au port élané et aux aiguilles vert foncé à revers argenté, à la forme pyramidale parfaitement symétrique, est un arbre très élégant. Il se replante particulièrement bien lorsqu'il est en motte ou en conteneur.

Si vous achetez un sapin coupé, votre problème sera de prolonger sa tenue pour qu'il passe les fêtes sans trop se déplumer. Pour cela, retirez légèrement le bas du tronc et plongez-le dans un seau rempli d'eau chaude. Ce bain va assouplir le bouchon de sève qui se forme après la coupe, ce qui permettra à l'arbre de mieux boire. Quelques heures avant de garnir le sapin, vous vaporiserez de l'eau sur l'ensemble des rameaux.

ASSURANCE-MALADIE 96

Cahier spécial

Rassemblant les neuf articles traitant de la nouvelle assurance-maladie 1996 parus ou à paraître dans L'Impartial (page Magazine des jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 1995) sous la signature de Roland Zimmermann, directeur du Service cantonal de l'assurance-maladie à Neuchâtel, un cahier spécial édité par votre quotidien est mis gratuitement à la disposition des lecteurs intéressés. «Assurance-maladie: 96, année de tous les pourcentages» peut être retiré au bureau de L'Impartial ou demandé par carte postale (mention assurance-maladie) adressée rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou encore par téléphone (039/210 210).

Bien-être

Sophrologie au quotidien

En plein essor, pratiquée par les personnes attentives à l'harmonie du corps et de la conscience, à leur bien-être, la méthode de relaxation du Dr Caycedo, relayée en Suisse par le Dr Abrezol a, depuis trente ans, largement fait ses preuves. Spécialistes de la sophrologie depuis longtemps, animateurs de cours et de conférences, André Grobéty et Jacques Staempfli viennent de publier un ouvrage destiné tant aux débutants qu'à ceux qui connaissent déjà les techniques. Après une introduction, leur livre contient des exercices à pratiquer quotidiennement et sans trop grand investissement de temps, pour devenir un art de vivre. Très pratique, une cassette accompagne cet ouvrage bienvenu.

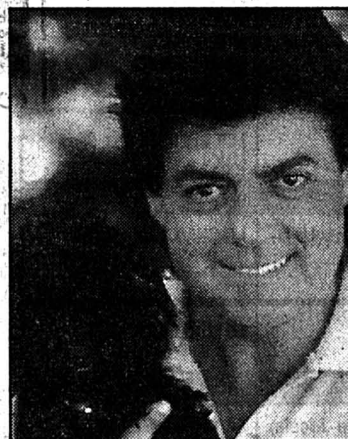
● «Sophrologie au quotidien», A. Grobéty-J. Staempfli, Editions La maison du bonheur/J. Staempfli, 2765 Rebeuvelier

La Chaux-de-Fonds: Nouvel-An au Théâtre

Il était une fois l'opérette...

Morte et enterrée l'opérette? Voire. «La Belle de Cadix» fait battre autant de cœurs que «La Traviata». Elle revient même en force cette année l'opérette. Avec Offenbach, Francis Lopez, Messager, Franz Lehár et bien d'autres célébrités, le Théâtre de la ville se lance dans l'aventure avec José Villamor et sa compagnie.

Sous le titre «Il était une fois l'opérette», solistes, choristes, danseuses et musiciens présenteront un florilège des plus célèbres productions, comme «La Route fleurie», «L'Homme de la Mancha», «Le Pays du sourire», «La vie parisienne», «Phi Phi», «L'Auberge du Cheval Blanc», «La Veuve joyeuse»... Un hommage à Luis Mariano remettra en mémoire ses plus incroyables succès: «Maria Luisa», «Mexico», «L'amour est un bouquet de violettes». C'est garanti, les mises en scène seront somptueuses. L'orchestre et les



José Villamor, ténor
Il mène un vrai combat pour l'opérette.

chœurs sont dirigés par Jean Sala, les chorégraphies sont de Michel Durand.

José Villamor, ténor, tête d'affiche de la compagnie, est né à Bilbao. Lancé par Francis Lo-

pez, il poursuit depuis 1978 son combat pour défendre l'opérette, le strass et les paillettes.

DdC

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre, dimanche 31 décembre, 20 h, spectacle suivi d'un souper, facultatif. Lundi 1er janvier, 17 h

Concours

Question: Quels succès de Luis Mariano sont-ils au programme?

Après tirage au sort des réponses justes envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à mercredi 20 décembre, à minuit, le cachet postal faisant foi, dix lecteurs se verront offrir une place (sans le souper) pour l'une ou l'autre représentation.

MOTS-CROISÉS No 733

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 732:

Horizontalement: 1. Escamette. 2. Nautisme. 3. Lu - lules. 4. Errant - ETA. 5. Anet - Moi. 6. Elite - Secs. 7. Muse - Bâts. 8. Ego - Fuir. 9. Nenni - Névé. 10. Ts - Altesse. Verticalement: 1. Enlèvement. 2. Saur - Luges. 3. Cu - Raison. 4. Atlante - Na. 5. Mi - Née - Fil. 6. Psitt - Bu. 7. Emu - Saine. 8. Télé mètres. 9. Etocs - VS. 10. Essais - TEE.

ROC 528



Bloc'nat

Canards en vrac

Du froid, nos colverts font peu de cas. En plein frimas, des couples se forment, patrouillent en quête de nourriture. L'un ou l'autre volatile, de temps à autre, bascule cul par-dessus tête pour un aliment englouti. C'est un comportement de «canard de surface», lesquels aussi sautent à la verticale pour s'envoler (Les «canards plongeurs», eux, tel le fuligule morillon, nagent sous l'eau, et prennent leur envol après quelques pas sur l'eau).

Auguste Bachelin évoquait dans le Rameau de sapin de 1875 des froids vifs qui laissaient les canards «serrés les uns contre les autres en masse compacte». Bachelin remarquait: «Ils présentaient alors aux chasseurs d'heureux coups de fusil. Parmi les faits éclatants de cette chasse, on doit citer ceux de MM. Bourguignon et Verdan qui abattirent l'un 32 canards, l'autre 35 d'un seul coup de canardière (note: «énorme fusil de 9 à 12 pieds de long, 3 pouces de large, pesant près de 40 livres»).

Feu le chasseur Javet tua ainsi en pleine nuit 14 oies sauvages». Et Bachelin de conclure: «On comprend que cette chasse, quoique pénible et difficile, ait un attrait particulier»...

Autant pour nos rencontres étonnantes avec canards, oies, cygnes (les «Anatidés»). Il est de ces oiseaux qu'on ne saurait plus guère traiter de la sorte. Ainsi le tadorne de Corée, observé trois fois seulement depuis 45 ans. Ou le canard à tête rose, plus identifié de manière certaine depuis 1935, et qui survit peut-être dans le nord de la Birmanie. Détails pêchés dans le récent «Guide des canards, oies et cygnes», de S. Madge et H. Burn (Delachaux & Niestlé, 1995), qui décrit les 155 espèces vivantes d'Anatidés en 700 illustrations et cartes. Si les deux espèces précitées sont peut-être éteintes, plusieurs autres - refrain connu - sont menacées. Plus du fait d'atteintes à leur habitat que des coups de canardière. Ou de froid... (jlr)

CINÉMAS

BYE-BYE (de K. Dridi avec S. Bouajila), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LES TROIS FRÈRES (de D. Bourdon avec Les Inconnus), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 15, mercredi aussi à 14 h. NELLY ET MONSIEUR ARNAUD (de C. Sautet avec E. Beart, M. Serrault, J.-H. Anglade), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan, S. Bean, I. Scorupco, T. Karyo), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 15, mercredi aussi à 14 h 45.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15. SUPER NOEL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, mercredi à 15 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
LES TROIS FRÈRES (de D. Bourdon avec Les Inconnus), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 20 h 15. POCAHONTAS (dessin animé des studios Walt Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 15 h et 17 h 15. LES FRÈRES MC MULLEN (de E. Burns avec M. McGlone), 12 ans, tous les jours à 20 h 45, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SMOKE (de W. Wang avec H. Keitel, W. Hurt), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
AMOUR ET MENSONGES (de Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 18 h. NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 14 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
VANYA, 42 ^e RUE (de L. Malle), mardi à 20 h 30 en V.O.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Gare, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62 ^e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

*Il y a un temps pour tout,
un temps pour toute chose,
un temps pour naître,
un temps pour aimer,
un temps pour mourir.
eccl. 3, v. 1 à 8*

Monsieur et Madame Eric et Nelly Landergott-Jacot-Descombes, à Weisslingen, et leur fils, à Gland;

Monsieur et Madame Heinz et Yvette Steinitz-Jacot-Descombes, à Chexbres, leurs enfants et petits-enfants, à Grandvaux et Pully;

Monsieur et Madame Eric et Jeanne Jacot-Descombes-Bastiani, à Coldrerio, leurs enfants et petits-enfants, à Chiasso et Massagno;

Madame Pierrette Payot-Jacot-Descombes, à Yverdon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Rosalie JACOT-DESCOMBES SCHWEIZER

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, survenu le 15 décembre au Locle, au Home des Sorbiers, dans sa 99^e année.

L'incinération a eu lieu le 18 décembre dans la plus stricte intimité.

Au lieu de fleurs veuillez penser au Home les Sorbiers, Sorbiers 15, 2400 Le Locle, où elle a été bien soignée et entourée. (Compte E 8-117, 346.2.-370 auprès de la Société de Banque Suisse, 2001 Neuchâtel, ccp 20-35-4).

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-718224

**LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES RÉSIDANTS
DU HOME LES SORBIERS, LE LOCLE**

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rosalie JACOT

dont ils garderont un excellent souvenir.

157-718222

De tout cœur et avec une profonde émotion, la famille de

Madame Nelly GABUS

née GIRARD

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné affection et sympathie dans son grand chagrin. Elle les prie de croire à l'expression de sa vive gratitude.

*Chaque jour, chaque heure nous rappelle
(...) notre fragilité oubliée.
Sénèque «Apprendre à vivre»*

LA CHAUX-DE-FONDS, PRANGINS, décembre 1995.

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.*

Monsieur Albert Feuz

Edouard et Michelle Feuz-Vitry, à Bassersdorf
Patrick Feuz
Isabelle Feuz

Madame Mathilde Hediger-Löffel, à Müntschemier
Monsieur et Madame Willy Löffel-Züttel, à Müntschemier
Les descendants de feu Gottlieb Feuz-Stuber

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très chère et inoubliable épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie

Madame Verena FEUZ née LÖFFEL

enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 79e année, après une pénible maladie.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 décembre 1995.

Le culte a eu lieu dans l'intimité, selon le désir de la défunte.

Domicile de la famille: rue Fritz-Courvoisier 33.

Les personnes désirant honorer la mémoire de notre maman peuvent penser à la Croix-Rouge, soins à domicile, ccp 23-1121-4 ou à la Ligue neuchâteloise contre le cancer ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



*Repose en paix chère maman et grand-maman,
tes souffrances sont passées.*

Madame Tecla Colle, à Pordenone, Italie,

Madame et Monsieur Claudia et Nereo Babuin, leurs enfants
Erika et Marico, à Pordenone, Italie,

Mademoiselle Giuliana Bomben, à Pordenone, Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rita Romana COLLE

enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 82e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 20 décembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Tecla Colle
Via San Quirino 17
33170 PORDENONE, ITALIE

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

*Tu aurais pu vivre encore un peu...
Pour notre bonheur, pour notre lumière.
Mais l'absence de ton aimée
a bouleversé ta force apparente.*

Nous avons l'immense chagrin de faire part du décès de notre très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,

Monsieur Jean-Louis MOERI

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui et à une semaine d'intervalle, auprès de sa bien chère épouse, dans sa 86e année.

Monsieur et Madame Jean-Maurice Moeri, Caroline et Géraldine, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Antoine Susin-Moeri, Florence et Paola;
Monsieur et Madame Pierre Moeri et Vincent, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LE LOCLE, le 17 décembre 1995.

*Le livre de la vie est le livre
suprême qu'on ne peut ni fermer
ni ouvrir à son choix.
On voudrait revenir à la page
que l'on aime et la page du chagrin
est déjà sous nos doigts.
«Maintenant donc, ces trois choses
demeurent: la foi, l'espérance et
l'amour; mais la plus grande des trois
est l'amour.»*
I Corinthiens 13, v. 13

La cérémonie suivie de l'incinération aura lieu le mercredi 20 décembre, à 10 heures dans l'intimité, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Jacqueline et Antoine Susin-Moeri
Cardamines 24
2400 Le Locle.

En lieu et place de fleurs, les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser à la Fondation La Résidence, ccp 23-1573-6 ou à l'Armée du Salut, ccp 23-3630-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.
157-718225

*Ne crois pas au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivant
Ta poussière et ma poussière
seront les jouets du vent.
Paul Fort
Dieu est Amour.*

Monsieur et Madame Jean-Pierre Colomb, à Valangin
Monsieur Sébastien Colomb
Monsieur Thierry Colomb

Madame Chantal Mojonner et son ami, à Fleurier
Madame Paulette Rochat, à Fleurier

Monsieur et Madame Jean-Claude Blatter et leurs enfants Nicolas, Céline et Christophe
Les descendants de feu Maurice et Laure Cavin

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André CAVIN

Chauffeur postal
Anc. Sergent P. Camp

leur bien cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, parent et ami, qui nous a quittés dans sa 39e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1995.

André repose au pavillon du cimetière.

Culte au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 20 décembre à 14 heures.

Ceux qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à l'Armée du Salut, ccp 23-3234-3 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Colomb
Ch. de Biolet
2042 Valangin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-780522

**Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures**

L'UNION PTT,
SECTION LA CHAUX-DE-FONDS
ET ENVIRONS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
André CAVIN

ancien membre du comité,
dont elle gardera le meilleur des souvenirs.
132-780523

La famille de

Monsieur Léopold MATTHEY-DE-L'ENDROIT

fait part de son décès survenu le 11 décembre 1995, à l'âge de 85 ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: rue des Chaînettes 25, 1400 Yverdon-les-Bains.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

196-779473

Très réconfortée par les témoignages de sympathie reçus en ces jours de deuil, la famille de

Madame Frieda WÄFLER NEUKOMM

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, message, don ou envoi de fleurs et leur exprime sa reconnaissance pour leur précieux soutien.

LA FERRIÈRE, décembre 1995

132-780495

LA ZURICH ASSURANCES,
AGENCES DE LA CHAUX-DE-FONDS, NEUCHÂTEL
ET LA DIRECTION ROMANDE DE LAUSANNE

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis MOERI

père de leur collaborateur Monsieur Jean-Maurice Moeri.

132-780488

LE LOCLE

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Madame Ruth Hostettler-Podewils:

Mademoiselle Madeleine Hostettler;

Madame et Monsieur Elisabeth et Angelo Nigito-Hostettler,
leurs fils Adriano et Nicolas, aux Brenets;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Christian Hostettler,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Werner HOSTETTLER

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 85 ans.

LE LOCLE, le 18 décembre 1995.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 20 décembre, à 14 heures en l'Eglise Néo-apostolique, Girardet 2a, suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Côte 24.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Association des Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

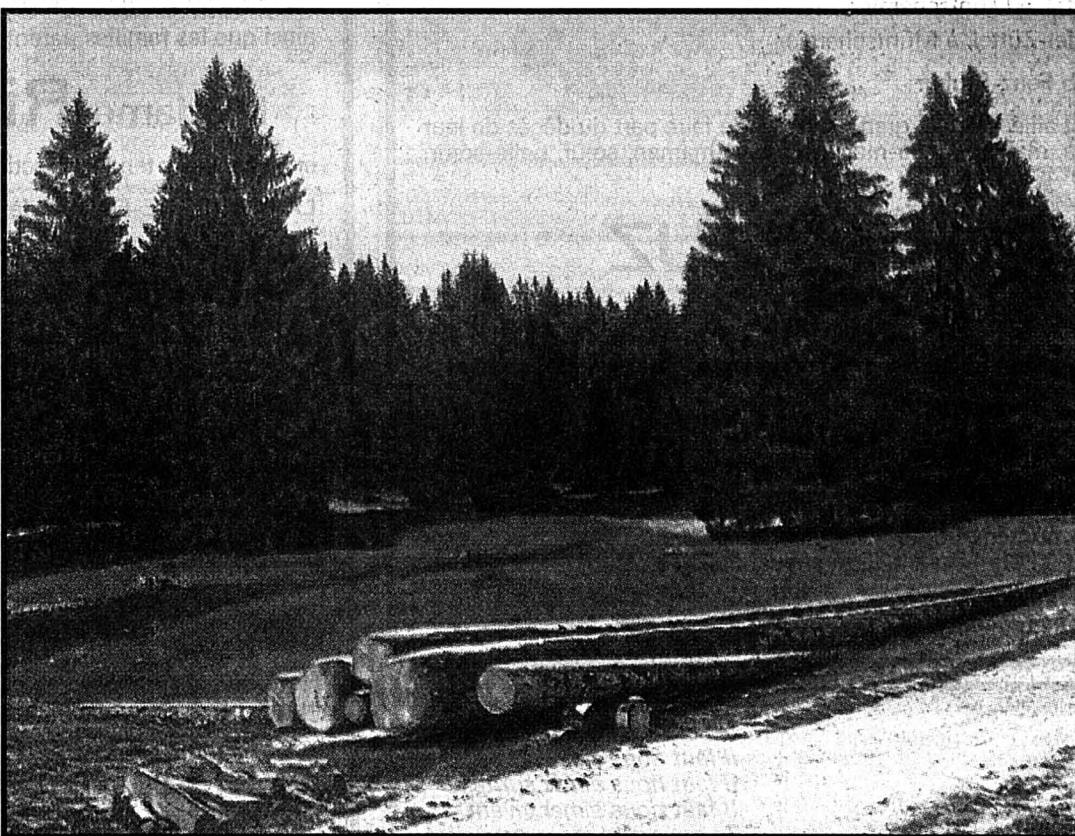
Domicile de la famille: M. et Mme Angelo Nigito-Hostettler
Grand-Rue 12 - 2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.
157-718226

Essence largement dominante dans notre pays

L'épicéa, un arbre venu de Slovénie

Moins répandu autrefois que de nos jours, l'épicéa ne poussait, à l'origine, que sur les pentes élevées, fraîches et humides des massifs montagneux. Il est désormais l'arbre le plus représenté en Suisse. Essence à croissance rapide dont le bois est apprécié en menuiserie, il se cultive depuis un siècle et demi environ dans les régions de moyenne altitude où naguère il n'était que très peu présent. La production de bois rapide constitue un grand avantage des monocultures d'épicéas, mais leur sensibilité aux vents et leurs conséquences écologiques représentent l'envers de la médaille.



L'épicéa

L'essence dominante de la forêt et des pâturages boisés jurassiens.

(photos Impar-Gerber)

FICHE DESCRIPTIVE

Nom français: Epicéa.
Synonymes: Sapin rouge, Pesse.
Nom latin: *Picea abies* ou *Picea excelsa*.
Noms allemands: Fichte, Rottanne.
Noms italiens: Pezzo, Abete rosso.
Nom anglais: Norway spruce.
Famille: Pinacées.
Origine: Europe du Nord, massifs montagneux d'Europe centrale.
Habitat naturel: pentes élevées, fraîches et humides des massifs montagneux.
Espérance de vie maximale: 800 ans.
Hauteur maximale: 50 mètres.
Epoque de floraison: mai. Les carrosseries des voitures sont alors souvent recouvertes d'une fine poussière jaune: le pollen.
Aiguilles: quadrangulaires, piquantes, uniformément vertes, entourant les rameaux.
Fleurs: unisexuées, c'est-à-dire que les fleurs sont d'un seul sexe, mais les deux sexes sont portés par tous les épicéas.
Cônes: pendants, tombant entiers au sol une fois vidés de leurs graines.
Ecorce: d'abord fine, brun-rouge légèrement écaillée; puis vers 30 ans brune et s'écaillant en de petites plaques minces.
Stabilité: sensible au vent et à la sécheresse.
Dégâts: surtout en plaine et en moyenne montagne, il est sensible aux bostryches.
Bois: tendre.
Couleur du bois: blanc jaunâtre à rougeâtre; à la lumière, fonçant légèrement avec le temps.
Poids sec du bois: 400 à 430kg/m³.
Utilisation du bois: principal bois de construction en Europe; menuiserie, parquets, poteaux, caisserie, bois de papier.
Particularités: première essence forestière de Suisse; le bois étant très sensible à l'attaque des champignons et des insectes. En menuiserie, il doit absolument être protégé par l'application d'une peinture; lorsque le bois est sans nœud, la largeur des cernes annuelles est régulière et faible, le bois est utilisé comme bois de résonance pour la fabrication d'instruments de musique.

Par Jean BONI
Ingénieur forestier

L'épicéa appelé aussi sapin rouge ou pesse est une espèce aux origines montagnardes. Avant que l'homme ne le plante et le cultive sur tout le territoire suisse, il n'était présent que dans les Alpes, les Préalpes et sur les sommets du Jura. En effet, l'épicéa est une essence nordique qui exige peu de chaleur en été. Il se plaît dans les massifs montagneux du centre de l'Europe, ainsi que dans les pays scandinaves. C'est une espèce qui se satisfait de tous les sols, même relativement pauvres. Elle demande un bon approvisionnement en eau sans pour autant que le terrain soit noyé. L'épicéa s'adapte facilement, ce qui a permis sa culture sur presque tous les sols forestiers suisses.

L'épicéa est une espèce dont le système racinaire est traçant: les grosses racines restent dans la partie supérieure du sol, alors que les fines radicelles qu'elles portent s'enfoncent profondément en terre à la recherche d'eau et d'éléments nutritifs. A la suite des tempêtes hivernales, vous avez sans doute déjà observé le système racinaire d'un épicéa déchaussé. Vous aurez pu re-

marquer que les racines forment une assiette plate. Ce système racinaire en surface rend l'épicéa très sensible aux tempêtes de vent, car ses grosses racines se fixent mal au sous-sol rocheux.

ÉPICÉA OU SAPIN

Dans nos forêts, l'épicéa et le sapin croissent côte à côte. Le profane a parfois de la difficulté à les distinguer, pourtant il vous sera facile de les différencier en prenant la peine de les observer de près. Tout d'abord vous étudierez dans le détail la position des aiguilles sur le rameau. L'épicéa a les aiguilles disposées en spirale tout autour du rameau, alors que le sapin dispose ses aiguilles à plat sur deux rangs de chaque côté de la branchette.

Si vous vous intéressez aux aiguilles seulement, vous observerez une couleur uniformément verte de l'aiguille de l'épicéa, alors que celle du sapin est verte dessus mais possède dessous deux longues lignes blanches. De plus, si vous arrachez délicatement une aiguille, celle de l'épicéa emportera un petit morceau d'écorce alors que celle du sapin se détachera nettement du rameau. L'aiguille d'épicéa a encore une extrémité relativement piquante tandis que celle du sapin ne pique pas du tout.

Si l'arbre que vous voulez observer est trop haut pour vous procurer un de ses rameaux, vous pouvez étudier l'écorce, la silhouette ou les cônes tombés de l'arbre. Les écorces des jeunes épicéas et sapins sont très différentes: l'épicéa a une écorce brun-rouge couverte d'écaillures alors que le jeune sapin possède une écorce blanc argenté et bien lisse. Pour les arbres âgés, les différences de l'écorce sont beaucoup moins visibles et plus difficiles à observer. Si la silhouette des deux espèces est semblable lors de leurs 100 premières années environ, l'épicéa conserve une cime toujours très pointue, alors que le vieux sapin voit sa cime s'étaler et s'aplatir, on dit que le sapin «fait la table». Les

cônes pendants de l'épicéa restent entiers, ainsi vous trouverez, sous celui-ci, de nombreux cônes, les pives, qu'autrefois on ramassait et mettait sécher pour allumer le feu. Sous le sapin vous aurez beau chercher, vous ne trouverez aucun cône entier. En effet, les cônes dressés du sapin se désagrègent complètement sur l'arbre.

REVENU DE YOUGOSLAVIE

Avant la dernière glaciation, on trouvait l'épicéa au centre de l'Europe, mais devant l'avancée progressive des glaces et du froid, il s'est réfugié en Yougoslavie. C'était il y a 20.000 ans, la Suisse était presque complètement recouverte de glace. Il y régnait un climat comparable à celui de la Sibérie du Nord actuelle. Dans ces conditions, le développement de tout arbre et en particulier de l'épicéa était rendu impossible. Lorsque 8000 ans plus tard, 10.000 ans avant J.-C., le climat se réchauffa progressi-

vement, l'épicéa put repartir à la conquête de l'Europe. Ainsi, il recolonisa notre pays, partant de son aire de refuge yougoslave. Ce n'est qu'à partir de 3000 ans avant J.-C. que l'épicéa arriva en Suisse romande, alors que l'on y trouvait déjà toutes les autres essences forestières actuelles.

ATTENTION AUX MONOCULTURES

L'aire naturelle de l'épicéa est située en Suisse entre 800 et 1900 mètres d'altitude. Cependant, au sud des Alpes, il monte jusqu'à un maximum de 2100 m. Son bois étant fort apprécié et sa croissance rapide, l'épicéa est très employé en plantations artificielles dans les basses montagnes et même en plaine. Il est l'essence principale en Suisse. On compte actuellement quatre épicéas sur dix arbres dans notre pays. Mais la surreprésentation de cette espèce dans les régions de plaine et de moyenne montagne peut devenir écologiquement néfaste.

Les plantations en monocultures d'épicéas abritent certes beaucoup d'animaux dans leur jeune âge. Les oiseaux, le chevreuil, le cerf, le lièvre et le sanglier y trouvent une nourriture abondante. Mais lorsque les arbres grandissent, leurs branches se rejoignent et ne laissent plus la lumière s'infiltrer jusqu'au sol. La végétation herbacée meurt et laisse le sol nu sous les arbres. On assiste alors à une perte de diversité de la faune et de la flore dans ces peuplements.

De plus, sous les épicéas, les aiguilles sèches s'accumulent, car elles mettent trois à quatre ans pour se décomposer et se transforment en un humus acide. L'acidité du sol engendrée par les aiguilles entrave la multiplication des bactéries utiles du sol et des lombrics, ce qui peut conduire à une perte de fertilité. Pour éviter les inconvénients de la monoculture, on mélange l'épicéa avec le hêtre ou l'érable. La lumière parvient ainsi au sol et le mélange feuilles mortes et aiguilles sèches se transforme en humus fertile.

La résistance de la forêt face aux vents et aux insectes ravageurs est meilleure grâce au mélange des espèces.

Epicéa et sapin de Noël

Issu de rites anciens liés aux fêtes du solstice d'hiver, le sapin de Noël ne fut mentionné pour la première fois qu'en 1508 à Strasbourg. L'épicéa, grâce à ses aiguilles vertes à la morte saison, est un symbole de durée, sinon d'éternité. On l'illuminait afin d'implorer le ciel de cesser de raccourcir la durée du jour.

Au XVI^e siècle en Allemagne ainsi que dans le nord-est de la France, le sapin de Noël représentait l'arbre du jardin de l'Eden.

On le décorait alors de pommes, de biscuits et de sucres suspendus à ses rameaux.

De tradition préchrétienne, l'arbre de Noël ne pénétra chez nous qu'au XIX^e siècle.

Rite protestant par excellence, il va se heurter à des réticences de la part des catholiques qui l'assimilent à des traditions païennes.

De plus en plus courant dans les villes, l'arbre de Noël devient l'arbre de lumière, arbre qui symbolise la lumière du Christ.

Désormais, le sapin de Noël est une tradition respectée partout par les chrétiens, sauf en Islande où l'on décore un sorbier.

UNE TRADITION INOFFENSIVE

L'épicéa est l'espèce principale que l'on trouve sur le marché des arbres de Noël. Mais d'autres espèces se disputent ce privilège: le sapin blanc et le sapin de Nordmann aux aiguilles qui ne piquent pas, le douglas à l'agréable odeur de citronnelle et parfois même le pin.

N'ayez pas de remords en admirant votre arbre de Noël, il a été cultivé spécialement pour cet usage.

Il peut aussi provenir d'une éclaircie qui vise à donner aux arbres conservés de meilleures conditions de croissance. La coupe de sapins de Noël ne détruit pas la forêt! Au contraire, elle permet d'apporter des soins bienvenus aux jeunes peuplements.

Si vous désirez le replanter dans votre jardin, choisissez un sapin en conteneur.

Son feuillage doit avoir une bonne densité et doit être bien coloré. Sa forme sera conique et son pied fin. Vous devrez cependant respecter certaines règles: pour lui éviter un choc thermique, vous l'amènerez progressivement dans la pièce où il séjour-

nera, vous l'éloignerez des sources de chaleur. Pendant les quelques jours (5 au maximum) où il sera à l'intérieur, il est recommandé de le vaporiser et de l'arroser régulièrement.

Les bougies de cire ne devront pas être allumées, car la chaleur qu'elles dégageraient brûlerait les rameaux de l'arbre.

Après la fête, sortez-le progressivement. Un sapin grandit vite et atteint facilement 25 mètres de hauteur à l'âge adulte: choisissez bien son emplacement.

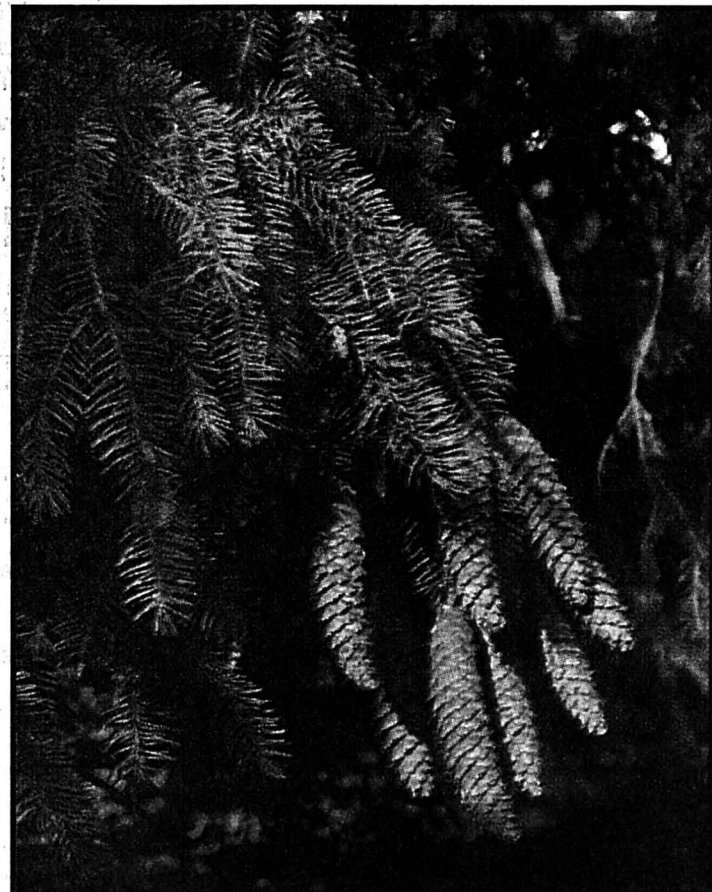
Un jour sans gel, creusez un trou de 40 cm de profondeur et installez votre sapin en ajoutant de la bonne terre.

Arrosez abondamment à la plantation.

Coupé ou en conteneur, le sapin ou l'épicéa de nos forêts vous réjouira infiniment plus que l'arbre en plastique que l'on vous propose parfois.

Il dégagera une délicieuse odeur de résine de ses aiguilles pendant les jours de fête.

Sans oublier que vous pourrez approfondir vos connaissances en botanique en déterminant si votre sapin de Noël est vraiment un sapin ou alors un épicéa! J.B.



Les pives

Sur l'épicéa, les cônes restent entiers, contrairement aux fruits du sapin qui se désagrègent sur l'arbre.